

Bâtir sur une stratégie industrielle





2344, boulevard Alfred-Nobel, Saint-Laurent, QC

Notre mission

Offrir des environnements qui répondent aux besoins de nos clients et qui contribuent à réaliser leur potentiel.

Table

Mot de notre Chef de la direction 6

Retour sur les points forts des résultats financiers du deuxième trimestre 2023, par Michel Léonard.

Notre histoire 8

Un coup d'œil sur l'évolution de BTB au cours des 16 dernières années en passant en revue certains de nos jalons les plus importants.

Faits saillants 10

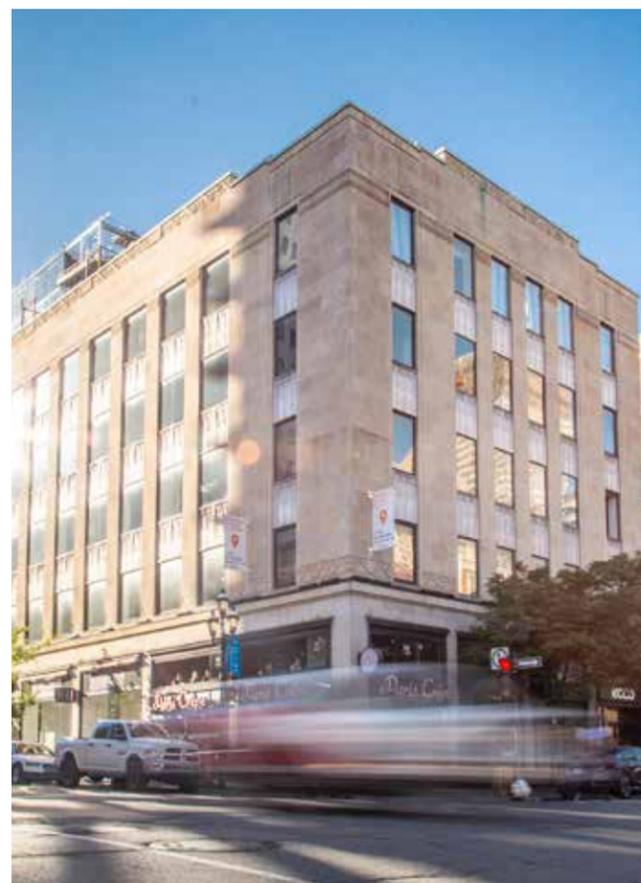
Le deuxième trimestre en chiffres, y compris un résumé de nos résultats financiers.

Répartition des actifs 12

La répartition des actifs de BTB par classe d'actifs (bureaux périphériques, industriel et commerce de détail de première nécessité) et par région géographique.

Évolution des indicateurs clés 14

Un aperçu de certaines des mesures clés de BTB au cours des 5 dernières années : revenus locatifs, résultat opérationnel net, FFO récurrent, AFFO récurrent et performance du marché.



10 principaux clients 16

Un aperçu de nos 10 principaux clients en fonction de leurs revenus locatifs et de la superficie louée.

ESG 18

Un coup d'œil sur notre impact social, en se concentrant sur le deuxième pilier de l'ESG : le social.

Pleins feux sur nos clients 20

Une reconnaissance de nos différents clients, du petit commerce de détail aux fabricants industriels.

Notre équipe 22

Un regard sur les personnes qui font fonctionner BTB, nos employés : le rôle important de chaque département dans l'entreprise. Les personnes et leurs histoires sont au cœur de notre succès.

Nos propriétés 27

Une liste complète des propriétés de BTB à travers le Canada dans les régions de Montréal, Québec, Ottawa, Saskatoon et Edmonton.

Notre récente acquisition 29

Tour d'horizon de notre plus récente acquisition : un immeuble industriel à Edmonton, Alberta.

Rapport de gestion 33

L'analyse et les commentaires de la direction sur les performances de l'entreprise au cours du deuxième trimestre de 2023.

États financiers consolidés intermédiaires résumés 75

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la situation financière, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie.

des matières

Mot de notre Président et Chef de la direction, Michel Léonard



BTB continue de consolider sa position dans le marché immobilier, affichant des performances remarquables au cours des derniers trimestres. BTB a dépassé les attentes et réalisé une croissance dans ses indicateurs les plus importants. Avec une vision stratégique, une gestion avant-gardiste, de solides capacités opérationnelles et un portefeuille cohérent, BTB a démontré sa capacité à prospérer même en période économique difficile. Voici les principaux facteurs qui ont contribué à notre performance exceptionnelle au cours du dernier trimestre.

Des résultats financiers solides

BTB a affiché de solides résultats financiers, soulignant sa force et sa résilience dans le secteur immobilier. Le Fonds a enregistré une augmentation significative de son résultat d'exploitation net (+8,2% par rapport au T2 2022), tirée par une combinaison de croissance des produits locatifs (+9,4% par rapport au T2 2022) et du succès des récentes acquisitions immobilières. De plus, les fonds provenant de l'exploitation (FPE) et les fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA) ont affiché une croissance substantielle, augmentant respectivement de 3,1 % et 0,5 % par rapport au T2 2022, renforçant notre engagement à améliorer la valeur pour les porteurs de parts et à générer des flux de trésorerie constants. Enfin, notre ratio d'endettement hypothécaire a diminué. À la fin du deuxième trimestre 2023, ce ratio s'est établi à 52,9 %, une amélioration de 1,3 % par rapport au 31 décembre 2022.

Taux d'occupation et renouvellements de baux à un niveau record

L'un des principaux indicateurs de la bonne performance de BTB est la persistance de l'activité de location au cours du dernier trimestre. Le taux d'occupation a atteint 94,1 %, ce qui représente une augmentation de 0,9 % par rapport au T1 2023. Notre équipe de location a réussi à maintenir des niveaux d'occupation élevés à travers notre portefeuille diversifié, démontrant la capacité du Fonds à attirer et fidéliser des clients de qualité. Dans cette perspective, notre aptitude à favoriser des relations à long terme avec nos clients (208 338 pieds carrés de baux renouvelés) et à attirer de nouvelles entreprises dans nos propriétés (125 223 pieds carrés de nouveaux baux) devrait renforcer la confiance des investisseurs. Nous avons alors le plaisir d'accueillir :

- Tirecraft à Edmonton (55 849 pieds carrés), loué avec une augmentation du taux de location de 36,6 % par rapport au loyer payé par le locataire précédent ;
- Continental Capital Investment Inc. (30 352 pieds carrés) à Saint-Bruno-De-Montarville, Québec;
- Thurber Engineering (9 631 pieds carrés) à Ottawa, Ontario

De plus, l'approche proactive du département de location en matière de satisfaction des clients, associée à une gestion immobilière efficace, a entraîné une augmentation de 4,9 % du taux de renouvellement moyen des baux pour le trimestre.

Acquisitions industrielles stratégiques et expansion du portefeuille

La direction de BTB a fait preuve d'une prise de décision judicieuse en acquérant stratégiquement des propriétés de grande qualité dans des emplacements de choix, rehaussant ainsi la valeur globale du portefeuille. Depuis le début de l'année, BTB a acquis deux propriétés

industrielles à Mirabel (Québec) et à Edmonton (Alberta) pour une somme totale de 35,4 millions de dollars (excluant les frais de transaction et les ajustements), soit un ajout de 260 111 pieds carrés à notre superficie locative totale. Ces nouvelles acquisitions portent le ratio industriel de notre portefeuille à 34,3% contre 14,0% au 31 décembre 2020, pour un total de 31 immeubles industriels. Les revenus locatifs proportionnels des propriétés industrielles ont augmenté de 8,7 % par rapport à la même période l'an dernier, ce qui s'explique par une combinaison du taux d'occupation plus élevé et des acquisitions mentionnées précédemment, augmentant la part proportionnelle des revenus du secteur industriel. Le résultat d'exploitation net du secteur industriel a augmenté de 63,7 % par rapport au T2 2022. Grâce à des achats ciblés sur des marchés clés, nous avons amélioré notre diversification géographique et acquis une exposition aux régions à forte croissance. Acquérir des propriétés haut de gamme auprès de clients de qualité alignés sur les objectifs à long terme de BTB s'est avéré être une stratégie gagnante.

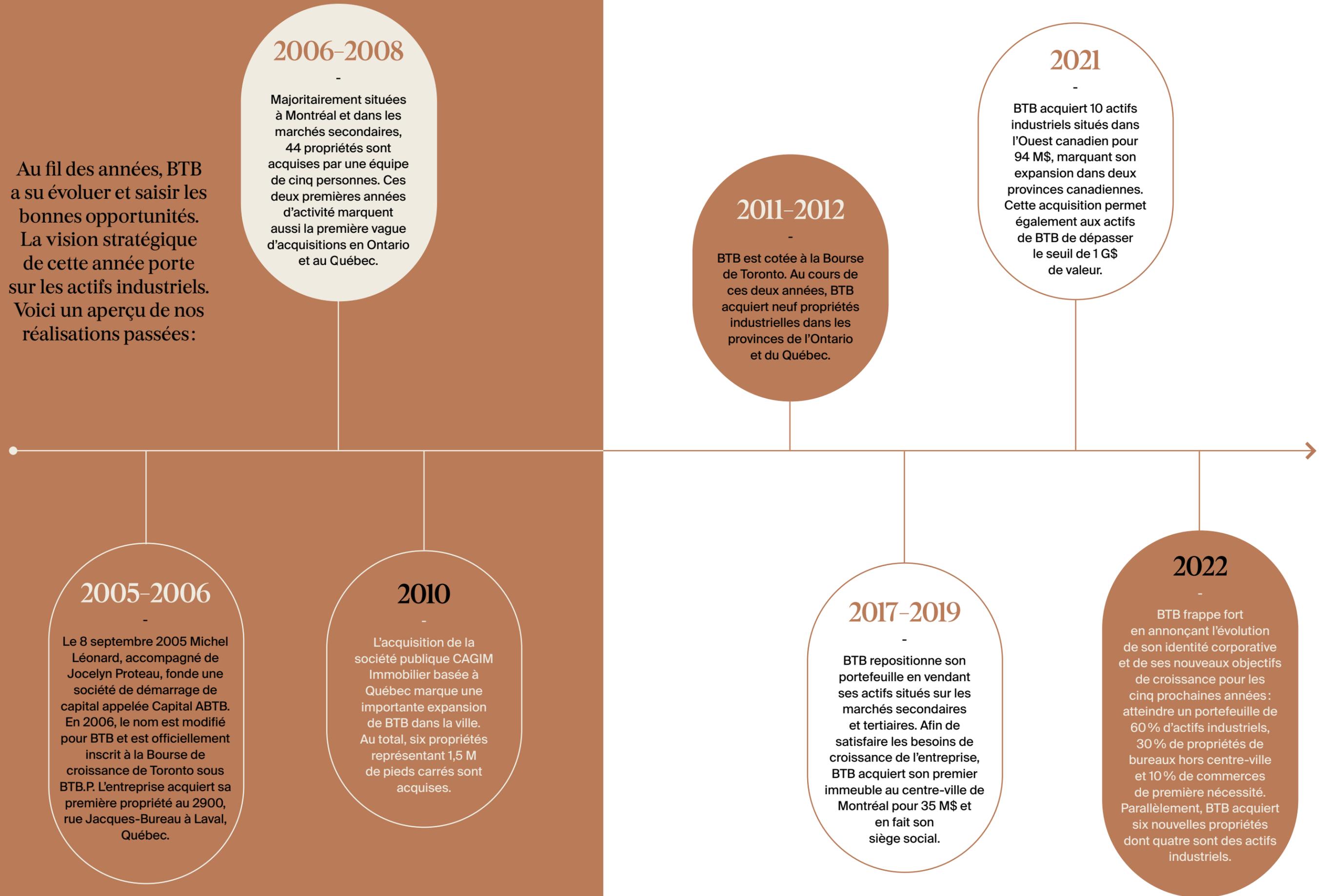
Accent mis sur la durabilité et les initiatives ESG

Au-delà de la performance du dernier trimestre, BTB a dévoilé d'ambitieuses initiatives de croissance durable. Dans un premier temps, nous nous sommes lancés dans une évaluation interne des pratiques ESG de chaque département, nous permettant d'identifier les opportunités sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour mettre en place de nouveaux processus l'année prochaine. En se concentrant sur les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), BTB améliore non seulement la réputation de sa marque, mais aligne ses opérations sur des objectifs de durabilité à long terme. Cette approche trouve non seulement écho auprès des investisseurs, mais positionne également BTB comme un acteur responsable et avant-gardiste du marché de l'investissement immobilier.

Conclusion

Le dernier trimestre a été un témoignage de la performance exemplaire de BTB dans le secteur immobilier, soulignant notre engagement envers l'excellence, la prévoyance stratégique et les prouesses financières. Notre concentration inébranlable sur la prudence financière, l'expansion stratégique du portefeuille et notre engagement envers des pratiques durables ont conduit à une croissance remarquable. Alors que BTB continue de tracer sa voie vers le succès, les investisseurs, les porteurs de parts et les clients peuvent être assurés d'un portefeuille bien géré et prospère dans un paysage immobilier en constante évolution.

Au fil des années, BTB a su évoluer et saisir les bonnes opportunités. La vision stratégique de cette année porte sur les actifs industriels. Voici un aperçu de nos réalisations passées:



1,2 G\$
Actifs totaux

75
Propriétés

6,1M
pi. ca.
Superficie locative

94,1%
Taux d'occupation

Produits locatifs

T2 2023:

31,7 M\$

T2 2022: 29,0 M\$

REN du portefeuille comparable⁽¹⁾

T2 2023:

17,5 M\$

T2 2022: 17,2 M\$

FPE récurrents par part⁽¹⁾

T2 2023:

11,8 ¢

T2 2022: 11,4 ¢

Ratio de distribution des FPEA récurrents⁽¹⁾

T2 2023:

69,0%

T2 2022: 68,3%



Depuis notre repositionnement, BTB a affiché des performances remarquables et ce trimestre ne fait pas exception. Alors que les investisseurs et les porteurs de parts attendaient avec impatience les résultats financiers, BTB a dépassé les attentes et réalisé une croissance sans précédent. Avec une orientation stratégique, une gestion prudente et un solide portefeuille de propriétés, BTB a démontré sa capacité à prospérer même en période économique difficile.

Voici quelques facteurs clés qui ont contribué à la performance exceptionnelle de BTB au cours du trimestre, comparativement à la période correspondante de 2022. Nous rapportons une augmentation significative du résultat d'exploitation net (+8,2 %) et des revenus locatifs (+9,4 %), soulignant une gestion efficace des coûts et des flux de revenus stables. De plus, les fonds provenant des opérations (FPE) et les fonds provenant des opérations ajustés (FPEA) ont affiché une bonne stabilité, renforçant notre engagement à accroître la valeur pour les actionnaires.

Encore une fois, BTB a livré de solides résultats financiers, soulignant sa force et sa résilience dans le secteur immobilier.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

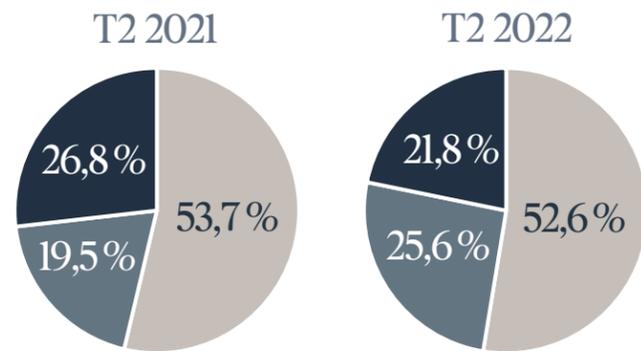
Répartition des actifs

Le deuxième trimestre de 2023 a permis à BTB de continuer à bâtir un portefeuille de placement bien équilibré, atteignant ainsi des objectifs financiers à long terme tout en gérant efficacement les risques. Nous avons finalisé l'acquisition d'une propriété industrielle située à Edmonton en Alberta, amenant notre exposition industrielle à 31,5 %.

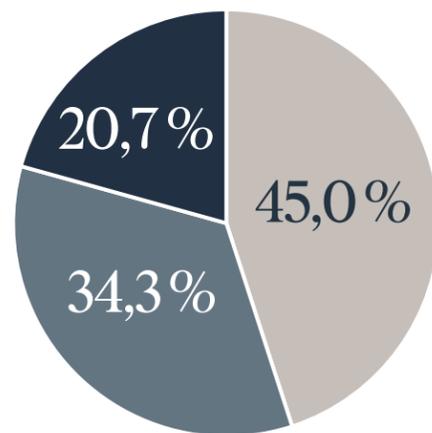
Nous avons clôturé le trimestre avec un total de 75 propriétés et 6,1 millions de pieds carrés de superficie locative à travers le Canada dans les régions de Montréal, Québec, Ottawa, Edmonton et Saskatoon. Sur ces pages, vous trouverez des informations sur la répartition de nos actifs par emplacement géographique et par type d'actifs.

Nous avons également ajouté une comparaison avec le même trimestre de 2021 pour mieux voir les progrès que nous avons réalisés ces dernières années vers notre objectif de 2026.

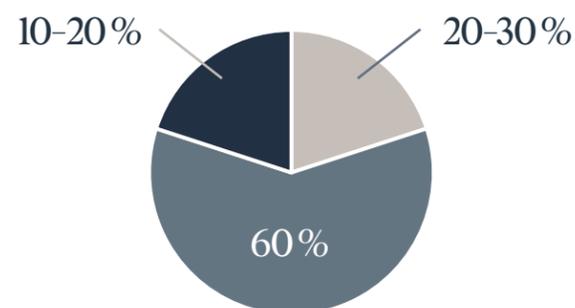
- Bureaux périphériques
- Commerces de première nécessité
- Industriel



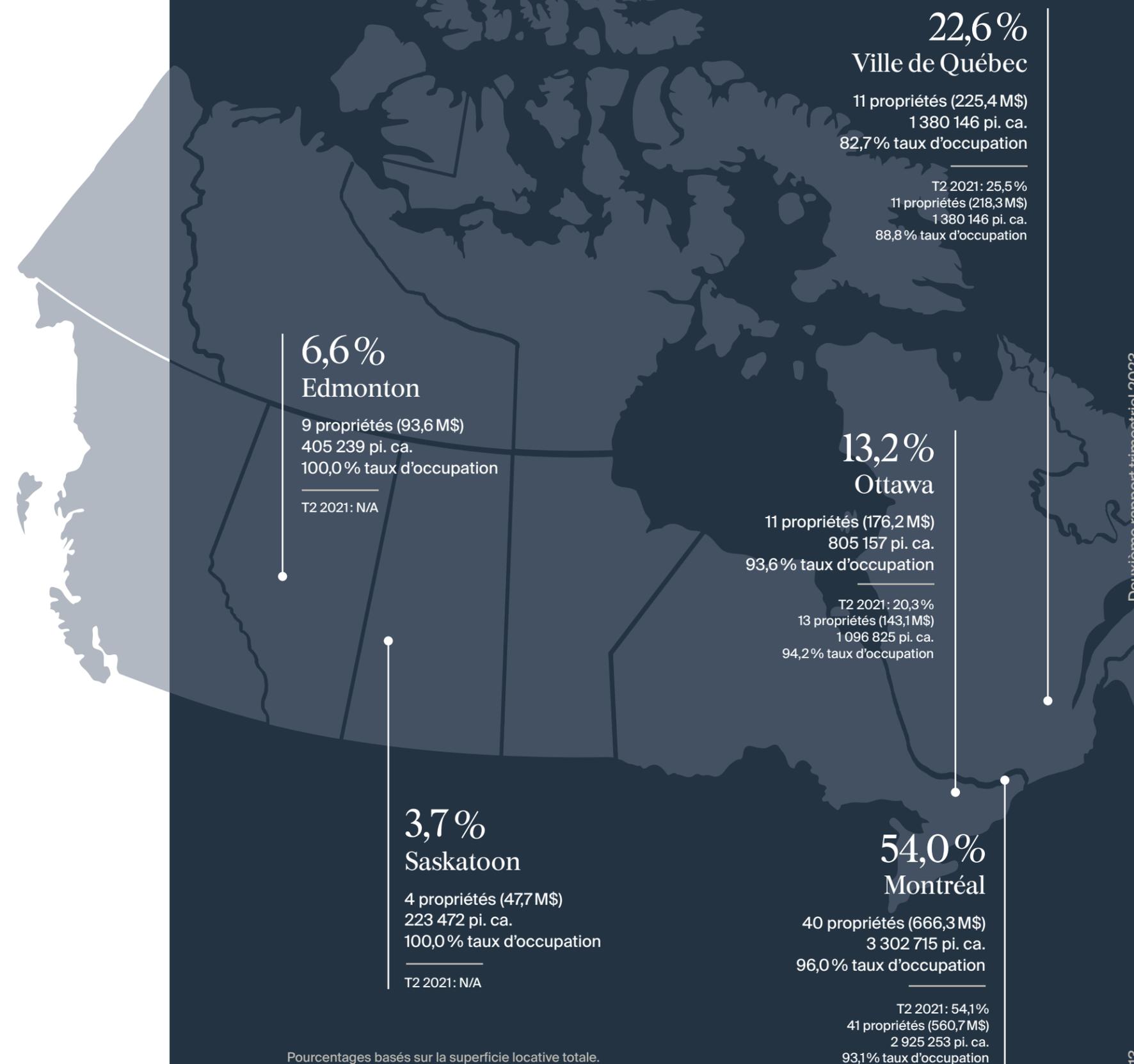
T2 2023



Objectifs 2026



Régions géographiques



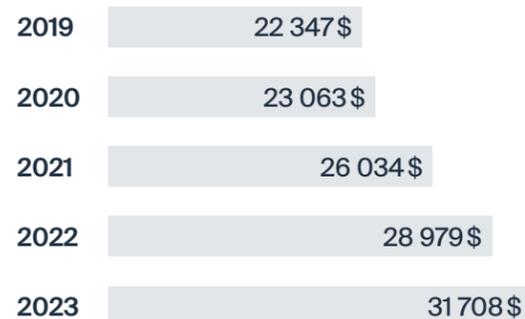
Deuxième rapport trimestriel 2023

Pourcentages basés sur la superficie locative totale.

Pourcentages basés sur la valeur des propriétés.

Évolution des indicateurs clés*

Produits locatifs



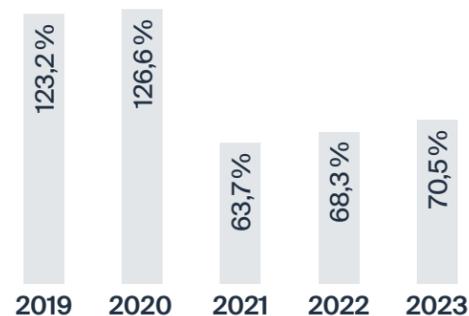
REN



FPE récurrents par part⁽¹⁾

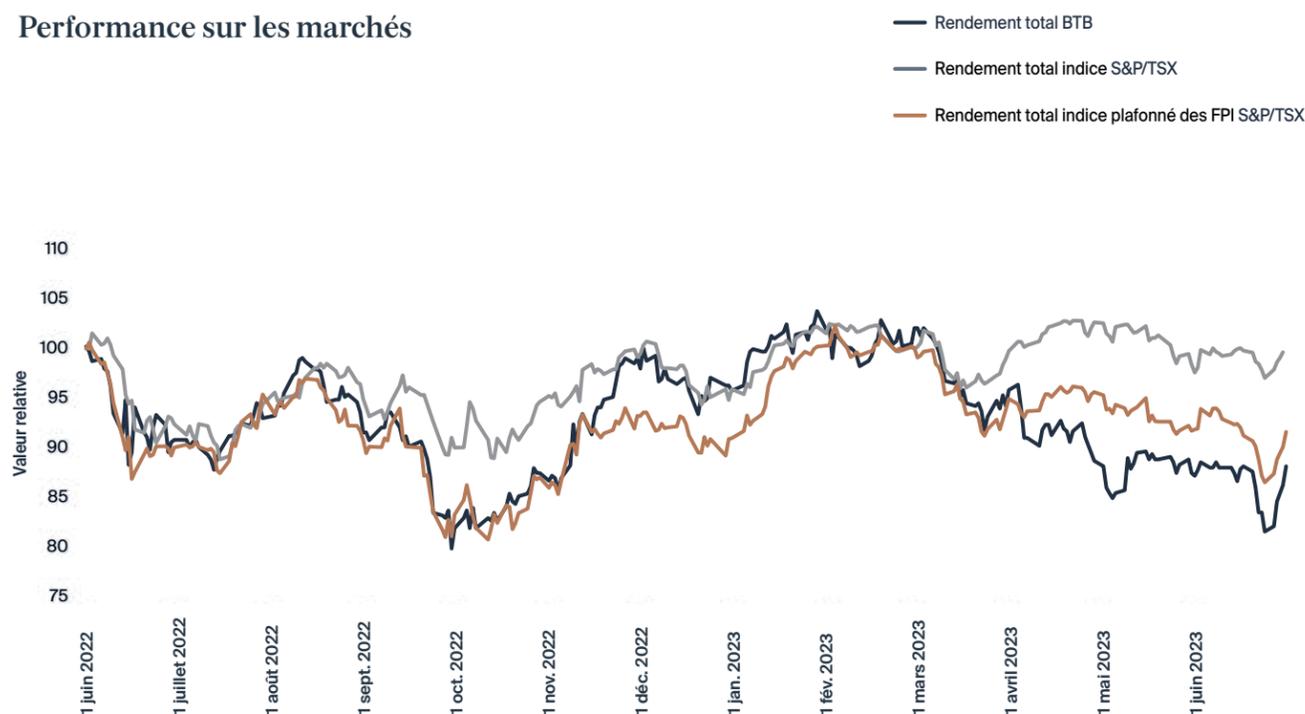


Ratio de distribution des FPEA récurrents⁽¹⁾



*Pour les trimestres se terminant le 30 juin, en milliers de dollars. (1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

Performance sur les marchés



À propos de nous ↗
Dynamique





Top 10 Clients

Québec 

Canada 

Walmart 


LION

 Bristol Myers Squibb™

BBA

STRONGCO



 Desjardins

icumedical
human connections

Vous trouverez ci-dessus une liste de nos 10 principaux clients en fonction des revenus et de la superficie louée. Ils représentent 22,2% de nos revenus totaux et 21,8% de notre superficie totale louée, soit 1 277 364 pieds carrés.

ESG: Nos Initiatives Sociales

Dans les rapports trimestriels de cette année, nous explorerons les trois piliers de l'ESG, soit les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance. Pour ce deuxième trimestre, nous mettons l'accent sur le deuxième pilier, en mettant en lumière certaines de nos initiatives sociales.



Fondation Charles-Bruneau: Tour CIBC

Le 7 juillet dernier, plusieurs membres de l'équipe BTB ont participé au Tour CIBC Charles-Bruneau afin de soutenir la Fondation Charles-Bruneau. Les 10 participants de l'équipe BTB ont dépassé leur objectif et ont réussi à récolter 5 150 \$ pour financer la recherche et les projets en oncologie pédiatrique au Québec.

Fondation des jeunes de la DPJ: La Soirée des Grands

Le 8 juin dernier, la Fondation des jeunes de la DPJ a organisé la première édition de leur événement bénéfice, la Soirée des Grands. L'événement a amassé 808 000 \$, ce qui contribuera à aider les jeunes de la DPJ à travers la province grâce aux différents programmes et organismes qu'elle soutient. Notre président et chef de la direction, Michel Léonard, a assisté à l'événement en tant que membre du cabinet d'honneur, tandis que notre Vice-président exécutif, Chef des opérations et de la direction financière, Mathieu Bolté, est membre du conseil d'administration de la Fondation.



Comité social

Afin de renforcer les liens et améliorer le sentiment d'appartenance de nos employés, BTB s'est doté d'un comité social chargé d'organiser des activités pour les employés tout au long de l'année.

Notre activité la plus récente était un atelier de plantation en collaboration avec Le Peacock. Afin d'encourager un environnement plus vert pour tous, y compris dans le milieu de travail, les employés de notre bureau de Montréal ont appris à repoter et à prendre soin de leur propre plante, qu'ils peuvent ensuite garder à leur bureau.



Great Place to Work

BTB est fier d'avoir obtenu la certification GPTW pour une autre année consécutive.

Programme de reconnaissance des employés

Notre programme de reconnaissance des employés permet à notre équipe de direction de récompenser et reconnaître les employés de manière opportune et significative en utilisant différentes méthodes telles que des courriels d'appréciation, une reconnaissance monétaire et des certificats-cadeaux.

Diversité, équité et inclusion

L'équité salariale pour nos employés est un droit sur lequel BTB ne fait aucun compromis. Nous avons une politique que nous révisons tous les 5 ans en collaboration avec l'organisme de réglementation du Québec appelé CNESST.

43%

des postes de direction sont occupés par des femmes

48%

de l'ensemble des positions sont occupées par des femmes

1/3

du conseil d'administration est composé de femmes

Pleins feux sur nos clients

Chez BTB, nos locataires sont plus que des locataires : ce sont nos clients. Nous sommes entièrement dédiés à leur fournir le bon espace pour répondre à leurs besoins. Voici les histoires de quelques-uns de la région de Québec.

Ville de Québec

Groupe immobilier Desjardins

6655, boulevard Lebourgneuf, Place d'affaires Lebourgneuf – Phase I, Québec, QC

Occupant plus de 21 645 pieds carrés dans nos locaux de bureaux depuis avril 2006, le Groupe immobilier Desjardins (GID) se positionne comme partenaire stratégique par la création d'environnements de travail favorisant la collaboration, la productivité et la sécurité des employés du Mouvement Desjardins et autres locataires. Les équipes du GID opèrent la gestion de la planification stratégique d'aménagement, la location de locaux pour bureaux et commerces, la gestion d'immeubles, la gestion de projets de construction et d'aménagement, la gestion d'événements, le marketing commercial, le développement durable ainsi que la sécurité physique et immobilière.



Avril Supermarché Santé

1200-1252, rue de la Concorde, Carrefour Saint-Romuald, Lévis, QC

Fondé à Granby, Avril est la promesse de rendre accessible les meilleurs produits à tous les consommateurs québécois. Installé dans notre succursale commerciale de 20 141 pieds carrés depuis 2015, Avril offre sous un même toit des sections fruits et légumes certifiés biologiques, une épicerie, des suppléments et des cosmétiques. Chacune se distingue par ses produits biologiques, naturels, végétaliens, sans allergènes, locaux ou écoresponsables. À Lévis, Avril propose aussi Le Bistro Avril avec un menu convenant à tout type d'alimentation, pour les trois repas de la journée.



Strongco

175, rue de Rotterdam, Saint-Augustin-de-Desmaures, QC

Occupant l'intégralité de la propriété industrielle de BTB, Strongco, une filiale en propriété exclusive de Nors, S.A., est un important concessionnaire d'équipements mobiles multilignes présent à travers le Canada (25 succursales). Strongco vend, loue et entretient des équipements utilisés dans divers secteurs tels que la construction, les infrastructures, les mines, les services publics, les municipalités, la gestion des déchets et la foresterie. Strongco représente les principaux fabricants d'équipements avec des marques mondialement reconnues, notamment Volvo Construction Equipment, Case Construction et Sennebogen. Strongco est aussi locataire unique de notre propriété située au 25616, 117 Avenue NO, Acheson en Alberta.



Une équipe dédiée

De la comptabilité aux services juridiques, nos employés se consacrent à la satisfaction de nos clients et investisseurs. Écoutons nos départements, chacun contribuant à sa manière au succès de BTB.



Notre équipe de location

Adaptabilité, réactivité et dynamisme

L'équipe de location a pour rôle de louer les espaces vacants ainsi que d'assurer le renouvellement des baux arrivant à échéance en élaborant une stratégie de fidélisation de nos clients. Dans un sens plus large, nous participons à la planification de la trésorerie de l'entreprise, pour s'assurer que les fonds entrent dans l'entreprise afin que l'ensemble de l'entreprise puisse fonctionner.

Leurs défis

CP : Augmenter le taux d'occupation à la suite de la pandémie, tout en étant proactifs pour faire le plus de renouvellements possible sans perdre de clients.

SL : Assurer un taux d'occupation qui est à la hauteur des objectifs de l'organisation et s'assurer de la stabilité du portefeuille. L'immobilier est un choix qui est personnel, donc nous avons aussi le gros défi de satisfaire les attentes de nos clients.

Ce qu'ils aiment de leur travail

AG : J'apprécie vraiment le facteur éducatif dans ce département en tant que personne sans expérience préalable dans l'immobilier. Je me sens extrêmement soutenue par Stéphanie, Claude et Mitch, qui m'ont permis de grandir et d'apprendre différents aspects du domaine de chacun de leurs points de vue.

SL : Je rencontre beaucoup de personnes différentes qui font face à différents types de défis pour leurs entreprises. C'est vraiment gratifiant de construire et d'entretenir cette relation client et de comprendre leurs besoins uniques afin de faire de leurs rêves une réalité.

Leurs accomplissements

AG : Je suis fière des efforts constants de notre équipe pour combler nos espaces vacants au cours des 2 dernières années, malgré la pandémie ayant un effet sur nos taux d'occupation, en particulier dans le secteur des bureaux.

SL : Ma plus grande fierté c'est lorsqu'on réussit à faire rayonner nos différentes propriétés qui parfois passent inaperçues, à les redynamiser en repositionnant la stratégie de location.

Ce qu'ils veulent que vous sachiez sur l'équipe

CP : J'aimerais que tout le monde sache que les immeubles de BTB sont très bien entretenus. Aussi, nos clients devraient savoir que grâce à notre grand portefeuille d'immeubles, peu importe si leurs besoins changent avec le temps, nous sommes capables d'adapter et de satisfaire leurs besoins.



Membres d'équipe :

Alicia Grilli, Stéphanie Léonard
et Claude Pellicelli

Gestion immobilière

Notre équipe de gestion immobilière

Respect, intégrité, communication, empathie et confiance

Notre rôle est de gérer notre portefeuille à travers le Canada et de veiller à ce que nos locataires travaillent dans un environnement sûr, propre, sécurisé et bien entretenu. D'autre part, nous devons nous assurer que nos loyers soient payés, ce qui garantit que les opérations de l'ensemble de l'entreprise peuvent continuer à rouler au jour le jour et nous permet d'investir dans plus de propriétés.

Leurs défis

MP : Qu'il s'agisse de nos techniciens qui assurent les services, de nos administrateurs de propriétés qui reçoivent les loyers ou de nos gestionnaires de propriétés qui effectuent des visites, notre défi est de maintenir la satisfaction de nos clients comme une priorité absolue.

JPD : Un de nos défis, c'est de naviguer la ligne entre gérer les réalités de notre opération et rester rentable, tout en maintenant un niveau de satisfaction élevé chez nos clients.

DI : Chaque situation qui nous est présentée est une opportunité pour nous propriétaires de nous améliorer.

Ce qu'ils aiment dans leur travail

CF : C'est très gratifiant de travailler dans une équipe aussi formidable. Nous ne réussissons pas par nous-mêmes; nous réussissons lorsque tout le monde travaille ensemble pour effectuer le travail.

PS : Il n'y a pas de routine - chaque jour est un nouveau projet sur votre bureau et quelque chose de nouveau à apprendre. De plus, être en mesure d'avoir un impact sur la croissance de nos clients et d'en être témoin, à chaque étape du processus, est une très belle partie du travail.

JPD : Nous sommes responsables de l'environnement de travail de nos locataires, et c'est gratifiant de fournir un environnement qui les satisfait.

Leurs accomplissements

PS : Je pense qu'on peut être très fier de tout ce qu'on fait pour l'environnement, que ce soit notre partenariat avec Alvéole, de changer nos néons pour des LED, ou n'importe quelle des autres initiatives qu'on a en place.

MP : On a bâti une équipe très puissante et très autonome. Maintenant, ma fierté c'est de pouvoir travailler avec Montréal et de faire évoluer l'équipe ici pour pouvoir faire avancer l'entreprise.



Membres d'équipe :

Yves Bellemare, Élodie Buvry, Jean-Philippe Durand,
Carole Anne Fitzpatrick, Dora Iantomasi, Haily Lambert,
Joannie Malenfant, Bruno Meunier, Mitch Provost,
Pooya Saberi, Véronique Simard, Mireille Sirois,
Miso Smiljic

Location



Nos propriétés

Montréal

1327-1333, rue Sainte-Catherine Ouest et 1405-1411, rue Crescent, Montréal
 5810, rue Sherbrooke Est, Montréal⁽¹⁾
 2101, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal
 3761-3781, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
 11590-11800, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux⁽¹⁾
 1325, boul. Hymus, Dorval
 4105, rue Sartelon, St-Laurent
 208-244, rue Mignerons Street et 3400-3410, rue Griffith, Saint-Laurent
 7777, route Transcanada, Saint-Laurent
 2250, boul. Alfred-Nobel, Saint-Laurent
 2600, boul. Alfred-Nobel, Saint-Laurent⁽²⁾
 2344, boul. Alfred-Nobel, Saint-Laurent⁽²⁾
 7150, rue Alexander-Fleming, Saint-Laurent
 6000, rue Kieran Saint-Laurent
 2425, boul. Pitfield, Saint-Laurent
 2665-2673 et 2681, Côte Saint-Charles, Saint-Lazare
 3190, rue F.-X. Tessier, Vaudreuil-Dorion
 9900, rue Irénée-Vachon, Mirabel

Rive-Nord de Montréal

2900, rue Jacques-Bureau, Laval
 4535, rue Louis B. Mayer, Laval
 3695, Des Laurentides (Autoroute-15), Laval
 3111, boul. Saint-Martin Ouest, Laval⁽²⁾
 3131, boul. Saint-Martin Ouest, Laval
 5791, boul. Laurier, Terrebonne
 2175, boul. des Entreprises, Terrebonne
 2205-2225, boul. des Entreprises, Terrebonne
 2005, rue Le Chatelier, Laval⁽²⁾

Rive-Sud de Montréal

4890-4898, boul. Taschereau, Brossard⁽¹⁾
 204, boul. De Montarville, Boucherville⁽¹⁾
 32, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil⁽¹⁾
 50, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil
 85, rue Saint-Charles Ouest, Longueuil⁽¹⁾
 2111, boul. Fernand-Lafontaine, Longueuil
 2350, chemin du Lac, Longueuil
 1939-1979, rue F.-X. Sabourin, Saint-Hubert
 145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu⁽¹⁾
 315-325, rue MacDonald, Saint-Jean-sur-Richelieu⁽¹⁾

1000, boul. du Séminaire Nord, St-Jean-sur-Richelieu⁽¹⁾
 340-360, 370-380, 375 et 377-383, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire
 1465-1495 et 1011-1191, boul. Saint-Bruno et 800, rue de l'Étang, Saint-Bruno-de-Montarville

Région de Québec

6655, boul. Pierre-Bertrand, Ville de Québec⁽¹⁾
 6700, boul. Pierre-Bertrand, Ville de Québec⁽¹⁾
 909-915, boul. Pierre-Bertrand, Ville de Québec
 825, boul. Lebourgneuf, Ville de Québec⁽¹⁾
 815, boul. Lebourgneuf, Ville de Québec⁽¹⁾
 1170, boul. Lebourgneuf, Ville de Québec⁽¹⁾
 625-675, rue de la Concorde, Lévis
 1200-1252, rue de la Concorde, Lévis
 191, rue d'Amsterdam, St-Augustin-de-Desmaures
 175, rue de Rotterdam, St-Augustin-de-Desmaures
 505, rue des Forges Street et 1500, rue Royale, Trois-Rivières⁽¹⁾
 80, rue Aberdeen, Ottawa⁽¹⁾
 245, place Menten, Ottawa⁽¹⁾

1-9 et 10, Brewer Hunt Way et 1260-1280, chemin Teron, Ottawa
 400, chemin Hunt Club, Ottawa
 2200, rue Walkley, Ottawa⁽¹⁾
 2204, rue Walkley, Ottawa⁽¹⁾
 2611, Queensview Drive, Ottawa⁽²⁾
 979 & 1031, rue Bank, Ottawa⁽²⁾
 7 et 9, boul. Montclair, Gatineau⁽¹⁾

1100, chemin Algoma, Ottawa

Edmonton

6909, rue 42, Leduc
 1921, rue 91, Edmonton
 18410, avenue 118A NO, Edmonton
 18028, avenue 114 Avenue NO, Edmonton
 28765, chemin Acheson, Acheson
 25616, avenue 117 NO, Acheson
 3905, avenue Allard, Edmonton
 8743, avenue 50 NO, Edmonton
 8810, avenue 48 NO, Edmonton

Saskatoon

3542, avenue Millar, Saskatoon
 318, rue 68, Saskatoon
 3911, avenue Millar, Saskatoon
 3927 et 3931, chemin Wanuskewin, Saskatoon

(1) Propriétés certifiées BOMA BEST (2) Propriétés certifiées LEED



Notre récente acquisition



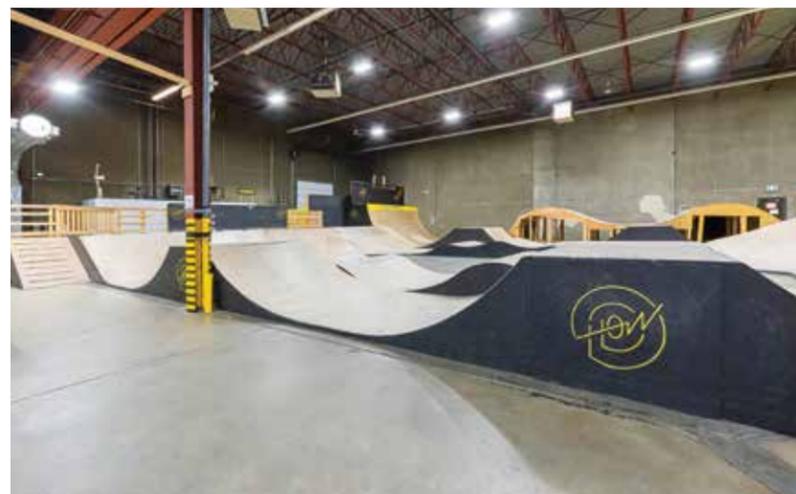
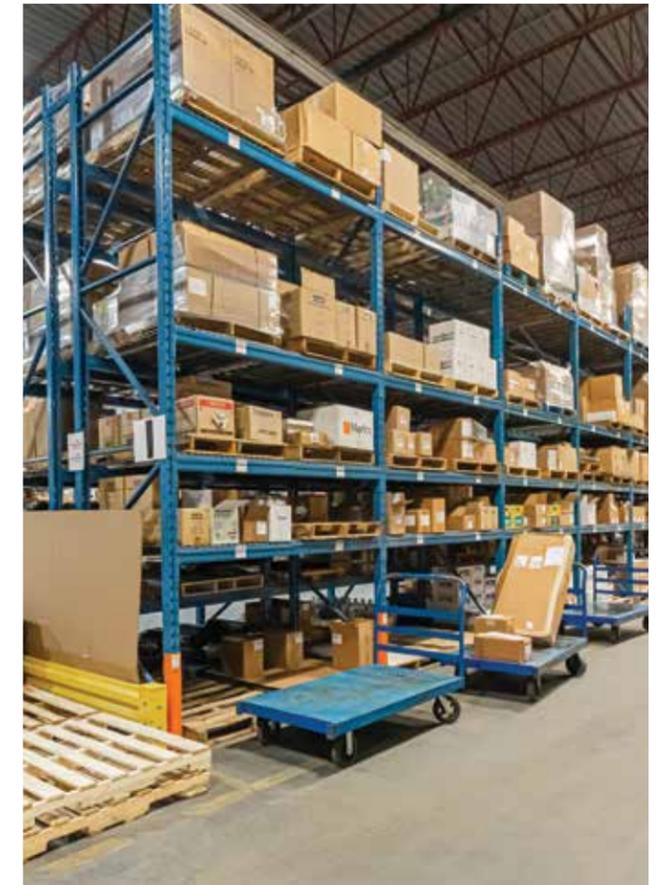
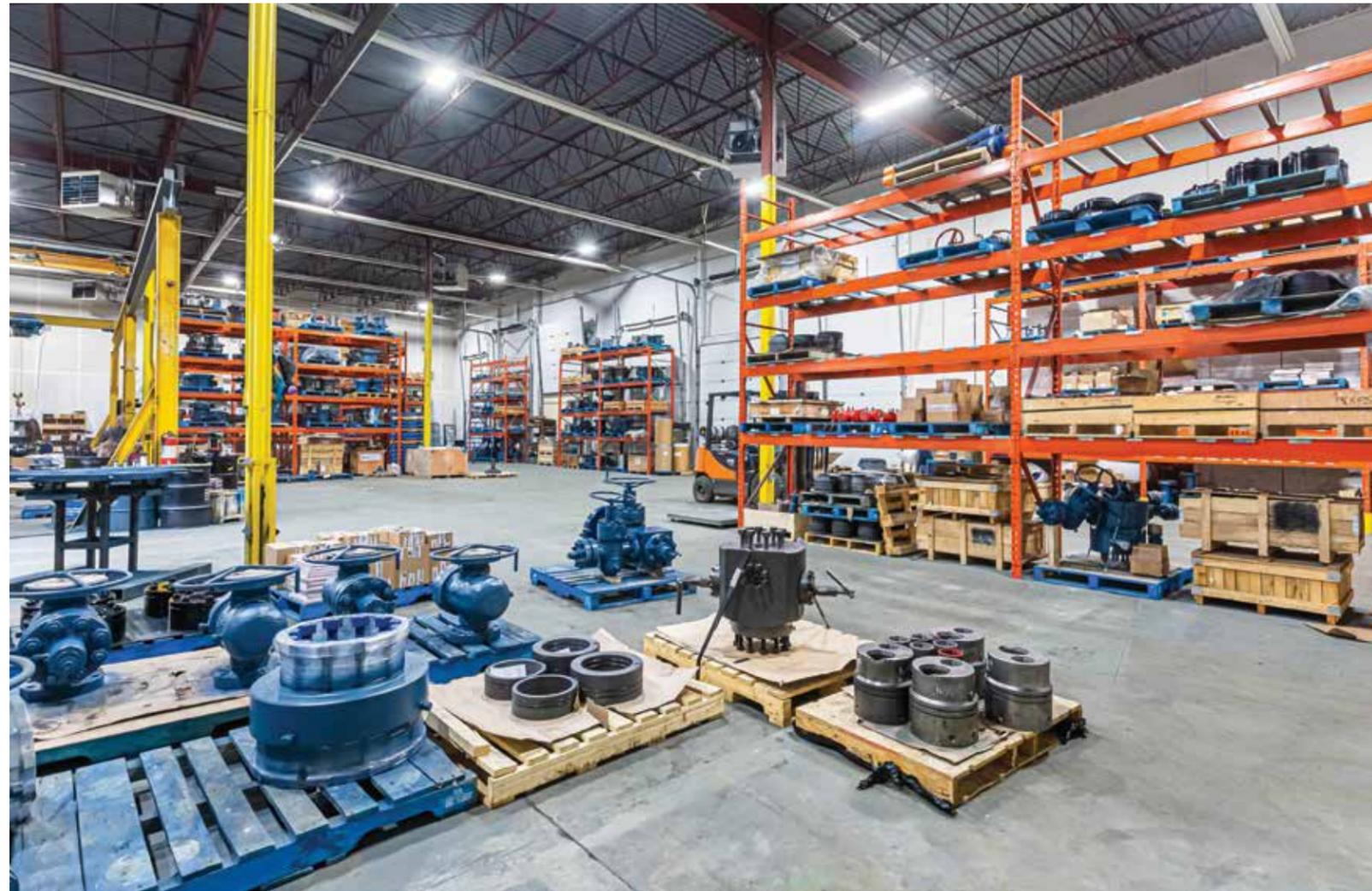
Le deuxième trimestre 2023 a été marqué par l'acquisition d'un immeuble industriel situé dans le parc industriel McIntyre à Edmonton, Alberta. La propriété comprend une usine de fabrication de classe A avec des bureaux attrayants, de nombreuses améliorations d'entrepôt et un site extrêmement bien préparé. Construite en 1978, cette propriété de 83 292 pieds carrés est actuellement louée à quatre locataires dont le groupe Redco Equipment Sales (« Redco »), déjà client de BTB au 8743 50e Avenue NO, à Edmonton. Redco est un des principaux acteurs du secteur des outils de complétion de têtes de puits sur le marché canadien des énergies fossiles. Au cours des vingt dernières années, Redco a connu une croissance sans pareil, gagnant continuellement des parts de marché et se diversifiant avec de nouvelles offres de produits et des acquisitions stratégiques de technologies exclusives. L'entreprise compte désormais plus de 250 employés et ses opérations s'étendent dans l'Ouest canadien, de la Colombie-Britannique au Saskatchewan.

Nous continuons d'être actifs en ciblant des propriétés qui correspondent à notre stratégie d'investissement et notre objectif de croître notre pourcentage de détention d'actifs industriels à travers le Canada.

8810, 48^e Avenue NO, Edmonton, AB

Le 3 mai 2023, nous avons finalisé l'acquisition de cette propriété industrielle située au cœur du parc industriel McIntyre à Edmonton, en Alberta. Construite en 1978, cette propriété industrielle de 83 292 pieds carrés est actuellement louée à quatre locataires, dont *Redco Equipment Sales Group*, déjà client de BTB au 8743, 50^e avenue NO.

Prix d'acquisition : 7,35 M\$*
Type de propriété : industriel
Superficie locative totale : 83 292 pi. ca.



*Les prix d'achat excluent les frais de transaction.

À propos de nous

Ouvert d'esprit



Rapport de gestion



Périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2023

| | |
|----|---|
| 34 | Introduction |
| 34 | Énoncés prospectifs – Mise en garde |
| 35 | Mesures financières non conformes aux IFRS |
| 35 | Présentation du Fonds |
| 36 | Objectifs et stratégies d'affaires |
| 37 | Faits saillants du deuxième trimestre clos le 30 juin 2023 |
| 39 | Renseignements financiers choisis |
| 40 | Information trimestrielle choisie |
| 40 | Information sectorielle |
| 41 | Indicateurs de performance opérationnelle |
| 42 | Portefeuille immobilier |
| 43 | Opérations immobilières |
| 46 | Résultats d'exploitation |
| 50 | Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (BAIIA) |
| 51 | Résultats d'exploitation – portefeuille comparable |
| 52 | Distributions |
| 53 | Fonds provenant de l'exploitation (FPE) |
| 54 | Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA) |
| 55 | Flux de trésorerie |
| 56 | Actifs |
| 58 | Ressources de capital |
| 65 | Impôts sur le revenu |
| 65 | Imposition des porteurs de parts |
| 66 | Méthodes et estimations comptables |
| 66 | Inflation et taux d'intérêt |
| 67 | Risques et incertitudes |
| 67 | Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière |
| 68 | Annexe 1 – Définitions |
| 70 | Annexe 2 – Mesures financières non conformes aux IFRS – Définitions |
| 72 | Annexe 3 – Mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochements trimestriels |



Introduction

Ce rapport de gestion a pour objectif de communiquer les résultats d'exploitation du Fonds de placement immobilier BTB (« BTB » ou le « Fonds ») pour la période close le 30 juin 2023 ainsi que sa situation financière à cette date. Il présente un sommaire de certaines des stratégies commerciales du Fonds et des risques d'affaires auxquels il fait face. Ce rapport de gestion en date du 4 août 2023 doit être lu conjointement avec les états financiers résumés non audités et les notes afférentes de la période close le 30 juin 2023. Il fait état de toute information importante disponible jusqu'à la date de ce rapport. Les états financiers consolidés annuels du Fonds ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (« IASB »). À moins d'avis contraire, les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part et par pied carré. Des renseignements supplémentaires au sujet du Fonds sont disponibles sur le site web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») à l'adresse www.sedar.com et sur notre site web au www.btbreit.com.

Le Comité d'Audit a revu le contenu de ce rapport de gestion et les états financiers consolidés résumés intermédiaires et le Conseil des fiduciaires du Fonds les a approuvés.

Énoncés prospectifs – Mise en garde

À l'occasion, des déclarations prospectives sont formulées verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada. Nous faisons ces déclarations dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens, dans des rapports aux porteurs de parts et dans d'autres communications. Ces déclarations prospectives peuvent comprendre notamment les déclarations concernant les objectifs futurs du Fonds, ainsi que les stratégies concernant la réalisation des objectifs du Fonds, de même que les déclarations concernant les opinions, perspectives, projets, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions du Fonds. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « perspectives », « croire », « projeter », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer » et l'emploi du conditionnel ainsi que les mots et expressions semblables visent à dénoter des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent de nombreux facteurs et hypothèses, et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui entraînent la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels du Fonds pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison de nombreux facteurs importants, notamment : la conjoncture économique générale au Canada et ailleurs dans le monde; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris les lois fiscales; la réussite de la mise en œuvre de la stratégie du Fonds; la capacité de mener à bien des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; la dilution éventuelle; la capacité d'attirer et de conserver des employés et des dirigeants clés; la situation financière de nos locataires; la capacité à refinancer nos dettes à leur échéance; la capacité à renouveler les baux venant à échéance et à louer des locaux vacants; la capacité à compléter des développements selon nos plans et échéanciers et à mobiliser des fonds pour financer la croissance du Fonds ainsi que les variations des taux d'intérêt. La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur nos résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait au Fonds, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

Le Fonds ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes aux déclarations prospectives, et le Fonds se dégage de toute obligation de mettre celles-ci à jour ou de les réviser pour refléter de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf s'il y est tenu en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Certains termes et mesures utilisés dans le présent rapport de gestion sont énumérés et définis dans l'Annexe 2, y compris les informations par part, le cas échéant, constituent des mesures de rendement non reconnues par les IFRS et leur définition n'est pas normalisée ou conforme aux IFRS. Des explications sur la façon dont ces mesures financières non conformes aux IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs et sur les autres fins auxquelles le Fonds utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS sont également présentées dans l'Annexe 2. Les IFRS désignent les normes internationales d'information financière définies et publiées par l'IASB, en vigueur en date du présent rapport de gestion.

Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures financières non conformes aux IFRS soient définies clairement et qu'on n'y accorde pas plus d'importance qu'aux mesures conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS mentionnées, qui sont rapprochées aux mesures conformes aux IFRS les plus semblables dans l'Annexe 2, n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et ne sont donc pas comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Présentation du Fonds

Le Fonds est une fiducie de placement immobilier à capital variable non constituée en société, créée et régie en vertu des lois de la province de Québec et conformément à un contrat de fiducie (dans sa version modifiée). Le Fonds a entrepris ses activités immobilières le 3 octobre 2006 et détenait en date du 30 juin 2023, 75 immeubles industriels, immeubles de bureaux périphériques et immeubles de commerce de détail de première nécessité situés dans les marchés primaires des provinces du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le Fonds est devenu un important propriétaire immobilier dans la province de Québec, dans l'est de l'Ontario et depuis décembre 2021, dans l'Ouest canadien. Les parts et les débentures convertibles de série G et de série H de BTB se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles « BTB.UN », « BTB.DB.G » et « BTB.DB.H » respectivement.

La direction du Fonds est entièrement internalisée et aucune convention de services et de gestion d'actifs n'est en vigueur entre le Fonds et ses dirigeants. Le Fonds s'assure ainsi que les intérêts de la direction et de ses employés sont en accord avec ceux des porteurs de parts. Seules deux propriétés sont gérées par des tiers gestionnaires selon des conditions normales concurrentielles. L'objectif de la direction, lorsque les circonstances seront favorables, est de gérer directement les immeubles non gérés directement par le Fonds, permettant possiblement de réaliser des économies d'honoraires de gestion et de charges d'exploitation par une gestion interne et mieux contrôler l'exploitation de ceux-ci.

Le tableau suivant présente le sommaire du portefeuille immobilier du Fonds.

| | Nombre de propriétés | Superficie locative (en pieds carrés) | Juste valeur (en milliers de \$) |
|------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------------------|
| Au 30 juin 2023 | 75 | 6 116 728 | 1 209 036 |

Ces chiffres incluent une participation de 50 % dans un immeuble de 17 114 pieds carrés en banlieue de Montréal et une participation de 50 % dans un immeuble totalisant 74 940 pieds carrés à Gatineau (Québec).

Objectifs et stratégies d'affaires

L'objectif principal du Fonds est de maximiser le rendement total pour les porteurs de parts. Le rendement total inclut des distributions en espèces et une appréciation potentielle de la valeur boursière de ses parts à long terme. Plus spécifiquement, les objectifs sont les suivants :

- i) Produire des distributions mensuelles en espèces stables, fiables et fiscalement avantageuses pour les porteurs de parts;
- ii) Faire croître ses actifs par la croissance interne et par des acquisitions relatives;
- iii) Optimiser la valeur des actifs par une gestion dynamique des propriétés pour maximiser leur valeur à long terme.

Stratégiquement, le Fonds a pour objectif d'acquérir des propriétés ayant un bon taux d'occupation, des locataires de qualité, un bon emplacement ou un bon taux potentiel de renouvellement des baux et des immeubles en bon état qui pourraient nécessiter moins d'investissement en capital.

La direction du Fonds effectue de temps à autre des examens stratégiques de son portefeuille dans le but de déterminer s'il est financièrement pertinent de conserver ou de se défaire de certains de ses immeubles de placement. Ainsi, le Fonds pourrait vendre certains actifs dont la taille, l'emplacement ou la rentabilité ne correspond plus aux critères d'investissement du Fonds.

Dans de tels cas, le Fonds prévoit utiliser le produit de disposition de ces ventes d'actifs pour soit réduire la dette qui s'y rapporte, soit redéployer ce capital pour conclure des acquisitions de propriétés.

Faits saillants du deuxième trimestre clos le 30 juin 2023

Produits locatifs : Les produits locatifs se sont établis à 31,7 millions de dollars pour le trimestre considéré, ce qui représente une hausse de 9,4 % par rapport au trimestre correspondant de 2022. Pour la période cumulative de six mois, les produits locatifs ont totalisé 64,6 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 11,3 % comparativement à la période correspondante de 2022.

Résultat d'exploitation net (REN) : Le résultat d'exploitation net s'est établi à 19,0 millions de dollars pour le trimestre considéré, ce qui représente une hausse de 8,2 % par rapport au trimestre correspondant de 2022. Pour la période cumulative de six mois, le résultat d'exploitation net a totalisé 38,0 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 12,5 % comparativement à la période correspondante de 2022.

Bénéfice net et résultat global : Le bénéfice net et le résultat global ont totalisé 10,8 millions de dollars pour le trimestre (19,6 millions de dollars pour la période cumulative de six mois de 2023), contre 18,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2022 (24,7 millions de dollars pour la période cumulative de six mois de 2022), ce qui représente une baisse de 7,4 millions de dollars. La diminution a entraîné une réduction du profit hors trésorerie lié à l'ajustement net de la juste valeur des instruments financiers de 8,6 millions de dollars et l'augmentation des charges financières de 1,2 million de dollars. Le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (BAIIA ajusté)⁽¹⁾ pour le trimestre a augmenté de 1,6 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

REN du portefeuille comparable⁽¹⁾ : Le REN du portefeuille comparable a augmenté de 1,7 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le REN du secteur des immeubles industriels a diminué de 3,9 % en raison du départ prévu d'un locataire (dont la superficie qu'il occupait a été louée à un nouveau locataire au cours du trimestre à un taux locatif plus élevé que celui de l'ancien locataire) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que le REN du secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité a augmenté de 15,9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des efforts importants consacrés à la location. Pour la période cumulative de six mois, le REN du portefeuille comparable a augmenté de 0,9 %.

FPE récurrents⁽¹⁾ : Les FPE récurrents se sont établis à 11,8 ¢ par part pour le trimestre, comparativement à 11,4 ¢ par part pour la période correspondante de 2022, ce qui représente une hausse de 3,1 % par rapport au trimestre correspondant de 2022. Pour la période cumulative de six mois, les FPE récurrents se sont établis à 23,5 ¢ par part, ce qui représente une augmentation de 6,1 % par rapport à la période correspondante de 2022.

Ratio de distribution des FPE récurrents⁽¹⁾ : Le ratio de distribution des FPE récurrents s'est établi à 63,8 % pour le trimestre, comparativement à 65,5 % pour la période correspondante de 2022. Pour la période cumulative de six mois, le ratio de distribution des FPE récurrents s'est établi à 63,8 %, contre 67,8 % pour la période correspondante de 2022.

FPEA récurrents⁽¹⁾ : Les FPEA récurrents se sont établis à 10,9 ¢ par part pour le trimestre, comparativement à 11,0 ¢ par part pour la période correspondante de 2022, ce qui représente une baisse de 0,5 % par rapport au trimestre correspondant de 2022. Pour la période cumulative de six mois, les FPEA récurrents se sont établis à 21,3 ¢ par part, ce qui représente une hausse de 2,4 % par rapport à la période correspondante de 2022.

Ratio de distribution des FPEA récurrents⁽¹⁾ : Le ratio de distribution des FPEA récurrents s'est établi à 69,0 % pour le trimestre, comparativement à 68,3 % pour la période correspondante de 2022. Pour la période cumulative de six mois, le ratio de distribution des FPEA récurrents s'est établi à 70,5 %, contre 72,3 % pour la période correspondante de 2022.

Activités de location : Le Fonds a renouvelé des baux totalisant 208 338 pieds carrés et a conclu de nouveaux baux totalisant 125 223 pieds carrés pour le trimestre. Le taux d'occupation s'est établi à 94,1 %, en hausse de 0,9 % par rapport au trimestre précédent et en hausse de 0,3 % par rapport à la période correspondante de 2022. La croissance du taux moyen des baux renouvelés au cours du trimestre s'est élevée à 4,9 %.

Acquisitions : Le 1^{er} mai 2023, le Fonds a acquis un immeuble industriel entièrement loué situé au 8810, 48th Avenue NW, à Edmonton, en Alberta (83 292 pieds carrés). Dans le cadre de la transaction, le Fonds a réglé une partie du prix d'achat en émettant en faveur du vendeur 550 000 parts de société en commandite de catégorie B au prix de 4,50 \$ la part. Le solde du prix d'achat a été financé par une facilité de crédit. Les produits tirés de cette acquisition ont contribué aux résultats financiers du deuxième trimestre.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

Situation de trésorerie : À la clôture du trimestre, le Fonds détenait 3,7 millions de dollars en trésorerie. Au cours du trimestre, comme le prévoit l'accord initial, le Fonds a augmenté le montant disponible aux termes de ses facilités de crédit ⁽¹⁾⁽²⁾ de 10,0 millions de dollars supplémentaires, ce qui porte le montant disponible sur sa facilité de crédit à 23,7 millions de dollars, avec une option d'augmentation restante de 10,0 millions de dollars.

Prospectus préalable de base : Le 12 juin 2023, étant donné que son premier prospectus préalable de base simplifié arrivait à échéance, le Fonds a déposé un prospectus préalable de base définitif, assorti globalement des mêmes modalités que le prospectus préalable de base précédent, valide pour une période de 25 mois et ayant un prix d'offre total de 200,0 millions de dollars.

Dettes : Le Fonds a terminé le trimestre avec un ratio d'endettement total ⁽¹⁾ de 58,9 %, ce qui représente une augmentation de 0,4 % comparativement au 31 décembre 2022. Le Fonds a terminé le trimestre avec un ratio d'endettement hypothécaire ⁽¹⁾ de 52,9 %, en baisse de 1,3 % par rapport au 31 décembre 2022.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement postérieur à la date de clôture n'a eu lieu.

Sommaire des éléments importants au 30 juin 2023

- Nombre total d'immeubles : 75
- Superficie locative totale : 6,1 millions de pieds carrés
- Valeur de l'actif total : 1 229 millions de dollars
- Capitalisation boursière : 277 millions de dollars (prix unitaire de 3,22 \$ au 30 juin 2023)

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) « Facilités de crédit » est un terme utilisé pour représenter les emprunts bancaires tels qu'ils sont présentés et définis dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires du Fonds

Renseignements financiers choisis

Le tableau qui suit présente les faits saillants et des renseignements financiers choisis des trimestres clos les 30 juin 2023 et 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022.

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les ratios et les données par part) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | | |
|--|-----------|---------|--------------------------------|-----------|-----------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | |
| Référence (page) | \$ | \$ | \$ | \$ | |
| Information financière | | | | | |
| Produits locatifs | 46 | 31 708 | 28 979 | 64 619 | 58 047 |
| Résultat d'exploitation net (REN) | 46 | 19 041 | 17 598 | 38 049 | 33 832 |
| Bénéfice net et résultat global | 46 | 10 846 | 18 243 | 19 648 | 24 692 |
| Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾ | 50 | 9 308 | 9 001 | 18 294 | 16 259 |
| BAIIA ajusté ⁽¹⁾ | 50 | 17 956 | 16 413 | 35 110 | 31 555 |
| REN du portefeuille comparable ⁽¹⁾ | 51 | 17 527 | 17 232 | 33 509 | 33 197 |
| Distributions | 52 | 6 489 | 6 374 | 12 932 | 12 225 |
| Fonds provenant de l'exploitation (FPE) récurrents ⁽¹⁾ | 53 | 10 195 | 9 718 | 20 228 | 18 035 |
| Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA) récurrents ⁽¹⁾ | 54 | 9 433 | 9 311 | 18 315 | 16 913 |
| Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 55 | 17 320 | 15 516 | 32 977 | 26 920 |
| Total de l'actif | 57 | | | 1 229 249 | 1 185 148 |
| Immeubles de placement | 42 | | | 1 209 036 | 1 167 247 |
| Emprunts hypothécaires | 59 | | | 645 901 | 628 778 |
| Débiteures convertibles | 60 | | | 42 031 | 41 563 |
| Ratio d'endettement hypothécaire ⁽²⁾ | 61 | | | 52,9 % | 53,4 % |
| Ratio d'endettement total ⁽¹⁾ | 61 | | | 58,9 % | 58,8 % |
| Taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts hypothécaires | 59 | | | 4,28 % | 3,62 % |
| Capitalisation boursière | | | | 277 059 | 305 035 |
| Information financière par part | | | | | |
| Parts en circulation (000) | 63 | | | 86 043 | 84 732 |
| Parts de catégorie B en circulation (000) | 62 | | | 747 | 347 |
| Nombre moyen pondéré de parts en circulation (000) | 63 | 85 939 | 84 642 | 85 777 | 81 153 |
| Nombre moyen pondéré de parts et de parts de catégorie B en circulation (000) | 63 | 86 503 | 84 989 | 86 183 | 81 500 |
| Bénéfice net et résultat global | 46 | 12,5 ¢ | 21,5 ¢ | 22,8 ¢ | 30,3 ¢ |
| Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾ | 50 | 10,8 ¢ | 10,6 ¢ | 21,2 ¢ | 19,9 ¢ |
| Distributions | 52 | 7,5 ¢ | 7,5 ¢ | 15,0 ¢ | 15,0 ¢ |
| FPE récurrents ⁽¹⁾ | 53 | 11,8 ¢ | 11,4 ¢ | 23,5 ¢ | 22,1 ¢ |
| Ratio de distribution des FPE récurrents ⁽¹⁾ | 53 | 63,8 % | 65,5 % | 63,7 % | 67,8 % |
| FPEA récurrents ⁽¹⁾ | 54 | 10,9 ¢ | 11,0 ¢ | 21,3 ¢ | 20,8 ¢ |
| Ratio de distribution des FPEA récurrents ⁽¹⁾ | 54 | 69,0 % | 68,3 % | 70,4 % | 72,3 % |
| Cours boursier | | | | 3,22 | 3,60 |
| Imposition fiscale des distributions | | | | | |
| Report d'impôt | 65 | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| Information opérationnelle | | | | | |
| Nombre d'immeubles | 42 | | | 75 | 75 |
| Superficie locative (milliers pi ²) | 42 | | | 6 117 | 5 840 |
| Taux d'occupation | 43 | | | 94,1 % | 93,8 % |
| Croissance du taux moyen des baux renouvelés | 43 | 4,9 % | 20,1 % | 6,2 % | 15,3 % |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Le ratio d'endettement hypothécaire est calculé en divisant les emprunts hypothécaires impayés par la valeur brute totale des actifs du Fonds, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.



Information trimestrielle choisie

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière choisie du Fonds pour les huit derniers trimestres.

| (en milliers de dollars, sauf les données par part) | 2023 T-2 | 2023 T-1 | 2022 T-4 | 2022 T-3 | 2022 T-2 | 2022 T-1 | 2021 T-4 | 2021 T-3 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits locatifs | 31 708 | 32 911 | 31 486 | 29 962 | 28 979 | 29 068 | 26 789 | 23 988 |
| Résultat d'exploitation net | 19 041 | 19 008 | 18 624 | 17 974 | 17 598 | 16 234 | 14 776 | 13 572 |
| Bénéfice net et résultat global | 10 846 | 8 802 | 1 769 | 11 693 | 18 243 | 6 449 | 23 219 | 8 678 |
| Bénéfice net et résultat global par part | 12,5 ¢ | 10,2 ¢ | 2,1 ¢ | 13,7 ¢ | 21,5 ¢ | 8,3 ¢ | 31,2 ¢ | 11,7 ¢ |
| Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 17 320 | 15 657 | 18 961 | 20 359 | 15 516 | 11 404 | 25 137 | 10 090 |
| Fonds provenant de l'exploitation (FPE) récurrents ⁽¹⁾ | 10 195 | 10 033 | 10 059 | 9 785 | 9 718 | 8 317 | 8 194 | 7 018 |
| FPE récurrents par part ⁽¹⁾⁽²⁾ | 11,8 ¢ | 11,7 ¢ | 11,8 ¢ | 11,5 ¢ | 11,4 ¢ | 10,7 ¢ | 11,0 ¢ | 9,5 ¢ |
| Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA) récurrents ⁽¹⁾ | 9 433 | 8 882 | 8 550 | 8 674 | 9 311 | 7 602 | 6 962 | 6 453 |
| FPEA récurrents par part ⁽¹⁾⁽³⁾ | 10,9 ¢ | 10,3 ¢ | 10,0 ¢ | 10,2 ¢ | 11,0 ¢ | 9,7 ¢ | 9,4 ¢ | 8,7 ¢ |
| Distributions ⁽⁴⁾ | 6 489 | 6 443 | 6 413 | 6 394 | 6 374 | 5 851 | 5 578 | 5 551 |
| Distributions par part ⁽⁴⁾ | 7,5 ¢ | 7,5 ¢ | 7,5 ¢ | 7,5 ¢ | 7,5 ¢ | 7,5 ¢ | 7,5 ¢ | 7,5 ¢ |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) Le ratio des FPE récurrents par part est calculé en divisant les FPE récurrents⁽¹⁾ par les parts du Fonds en circulation à la clôture de la période (y compris les parts de catégorie B en circulation à la clôture de la période).

(3) Le ratio des FPEA récurrents par part est calculé en divisant les FPEA récurrents⁽¹⁾ par les parts du Fonds en circulation à la clôture de la période (y compris les parts de catégorie B en circulation à la clôture de la période).

(4) Inclus les distributions sur les parts de catégorie B.

Information sectorielle

Les activités du Fonds sont générées par les activités de trois secteurs immobiliers situés dans les provinces du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les tableaux suivants présentent un résumé des contributions aux produits et au résultat d'exploitation net (REN) de chacun des secteurs d'exploitation pour les périodes de trois mois closes le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022 et pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Trimestres clos les 30 juin (en milliers de dollars) | Immeubles industriels | | Immeubles de bureaux périphériques | | Immeubles de commerces de détail de première nécessité | | Total |
|---|-----------------------|------|---------------------------------------|------|--|------|-----------|
| | \$ | % | \$ | % | \$ | % | |
| Trimestre clos le 30 juin 2023 | | | | | | | |
| Immeubles de placement | 414 975 | 34,3 | 543 499 | 45,0 | 250 562 | 20,7 | 1 209 036 |
| Produits locatifs des immeubles | 9 104 | 28,7 | 14 952 | 47,3 | 7 652 | 24,1 | 31 708 |
| Résultat d'exploitation net (REN) | 6 461 | 33,9 | 8 014 | 42,1 | 4 566 | 24,0 | 19 041 |
| Trimestre clos le 30 juin 2022 | | | | | | | |
| Immeubles de placement | 298 817 | 25,6 | 614 524 | 52,6 | 253 906 | 21,8 | 1 167 247 |
| Produits locatifs des immeubles | 5 070 | 17,5 | 17 038 | 58,8 | 6 871 | 23,7 | 28 979 |
| Résultat d'exploitation net (REN) | 3 948 | 22,4 | 9 711 | 55,2 | 3 939 | 22,4 | 17 598 |

Performance du secteur des immeubles industriels

La juste valeur proportionnelle de l'actif des immeubles industriels par rapport à l'actif total du Fonds a augmenté, passant de 25,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent à 34,3 %, en raison des acquisitions d'immeubles industriels d'une contrepartie totale de 52,2 millions de dollars réalisées depuis la période correspondante de 2022, d'une hausse de 29,9 millions de dollars des ajustements de la juste valeur pour ce secteur d'exploitation enregistrée en 2022 et du reclassement de deux immeubles de bureaux (les deux étant des immeubles industriels à usages multiples ayant une empreinte industrielle plus importante) dans le secteur des immeubles industriels totalisant 34,2 millions de dollars. Les immeubles acquis sont entièrement loués et ont eu une incidence favorable sur le taux d'occupation qui se situait à 99,7 % à la clôture du trimestre, en hausse de 0,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La proportion des produits locatifs dégagés par les immeubles industriels a augmenté de 8,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la fois au taux d'occupation plus élevé et aux acquisitions mentionnées précédemment qui ont fait augmenter la quote-part des produits provenant du secteur industriel. Le résultat d'exploitation net du secteur des immeubles industriels a augmenté de 63,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Performance du secteur des immeubles de bureaux périphériques

La juste valeur proportionnelle des immeubles de bureaux périphériques a reculé de 7,6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que la juste valeur proportionnelle des immeubles industriels a augmenté conformément au plan stratégique du Fonds. La proportion des produits locatifs générés par le secteur des immeubles de bureaux périphériques a diminué de 2,1 millions de dollars par rapport à la période correspondante des derniers exercices, ce qui s'explique principalement par le reclassement de 2 immeubles (1 million de dollars), les dispositions de 3 immeubles (0,3 million de dollars) et la réduction du taux d'occupation de 4,9 % par rapport à la même période de l'an dernier dans la région de Québec (0,8 million de dollars). Malgré le recul des produits locatifs, les immeubles du secteur ont bénéficié de la qualité des locataires (les deux principaux locataires du Fonds sont des organismes gouvernementaux fédéraux et du Québec) et des activités de location vigoureuses (le Fonds a conclu des renouvellements de baux visant une superficie totale de 174 222 pieds carrés, la hausse du taux moyen des baux renouvelés s'établissant à 5,1 %).

Performance du secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité

Le secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité affiche toujours une excellente performance, car la majorité de ses propriétés comptent des locataires clés qui vendent des produits de première nécessité. Dans le secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité, le taux d'occupation s'établissait à 98,3 % à la fin du deuxième trimestre de 2023, en hausse de 2,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le Fonds a été en mesure de négocier une hausse de 4 % du taux moyen des baux renouvelés au cours du trimestre. La proportion du résultat d'exploitation net (REN) dégagé par les immeubles de commerce de détail de première nécessité a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 22,4 % à 24,0 %, en raison principalement des efforts de location importants du Fonds dans ce secteur.

Indicateurs de performance opérationnelle

Les indicateurs de performance suivants sont utilisés pour mesurer la performance opérationnelle du Fonds.

Taux d'occupation commis : donne un aperçu du degré d'optimisation de l'espace locatif et du potentiel d'augmentation des revenus du portefeuille immobilier du Fonds. Ce taux prend en compte la superficie locative occupée et la superficie locative des baux signés à la fin du trimestre, mais dont le terme n'a pas encore débuté;

Taux d'occupation physique : présente le pourcentage de la superficie locative occupée en fin de période;

Taux de renouvellement : permet d'enregistrer la rétention des locataires du Fonds avec les renouvellements de baux;

Taux moyen des baux renouvelés : mesure la croissance interne et la capacité du Fonds à augmenter ou diminuer ses revenus locatifs pour une période donnée.

Portefeuille immobilier

À la clôture du deuxième trimestre de 2023, BTB était propriétaire de 75 immeubles, représentant une juste valeur totale de 1 209 millions de dollars et une superficie locative totale d'environ 6,1 millions de pieds carrés. Les propriétés détenues par le Fonds sont toutes décrites dans la notice annuelle du Fonds (voir www.sedar.com).

Sommaires des immeubles de placement détenus au 30 juin 2023

| Secteur d'activité | Nombre d'immeubles | Superficie locative (pi ²) | Taux d'occupation commis (%) | Taux d'occupation physique (%) |
|---|--------------------|--|------------------------------|--------------------------------|
| Immeubles industriels | 31 | 2 081 361 | 99,7 | 99,7 |
| Immeubles de bureaux périphériques | 33 | 2 643 192 | 87,4 | 85,4 |
| Immeubles de commerce de détail de première nécessité | 11 | 1 392 175 | 98,3 | 97,9 |
| Total du portefeuille | 75 | 6 116 728 | 94,1 | 93,1 |

| Région | Nombre d'immeubles | Superficie locative (pi ²) | Taux d'occupation commis (%) | Taux d'occupation physique (%) |
|------------------------------|--------------------|--|------------------------------|--------------------------------|
| Montréal | 40 | 3 302 715 | 96,3 | 96,0 |
| Ville de Québec | 11 | 1 380 146 | 83,3 | 82,7 |
| Ottawa | 11 | 805 157 | 99,0 | 93,6 |
| Edmonton | 9 | 405 239 | 100,0 | 100,0 |
| Saskatoon | 4 | 223 472 | 100,0 | 100,0 |
| Total du portefeuille | 75 | 6 116 728 | 94,1 | 93,1 |

Disposition d'immeubles de placement

Depuis le début de l'exercice, le Fonds n'a cédé aucun immeuble.

Acquisition d'immeubles de placement

Le 2 février 2023, le Fonds a acquis un immeuble industriel de catégorie A situé au 9900, rue Irénée-Vachon, dans le secteur industriel de l'aéroport de Mirabel, au Québec, pour une contrepartie totale de 28,0 millions de dollars, sans tenir compte des coûts de transaction et des ajustements. L'acquisition de l'immeuble a eu pour effet d'accroître la superficie locative totale du Fonds de 176 819 pieds carrés.

Le 1er mai 2023, le Fonds a acquis un immeuble industriel entièrement loué situé au 8810, 48th Avenue NW à Edmonton, en Alberta, pour une contrepartie totale de 7,4 millions de dollars, sans tenir compte des coûts de transaction et des ajustements. Dans le cadre de la transaction, le Fonds a réglé une partie du prix d'achat en émettant en faveur du vendeur 550 000 parts de société en commandite de catégorie B au prix de 4,50 \$ la part. Le solde du prix d'achat a été financé par voie d'un emprunt hypothécaire. Cette acquisition d'immeuble a fait croître la superficie locative totale du Fonds de 83 292 pieds carrés.

Opérations immobilières

Occupation du portefeuille

Le tableau suivant présente le sommaire de la variation de la superficie occupée au cours des trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022 et pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022.

| Périodes closes les 30 juin (en pieds carrés) | Trimestre | | Périodes cumulatives de six mois | |
|--|------------------|-----------|----------------------------------|-----------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Superficie occupée en début de période⁽¹⁾ | 5 624 549 | 5 311 921 | 5 455 798 | 5 639 778 |
| Actifs (vendus) achetés | 83 292 | 151 146 | 260 111 | (148 516) |
| Nouveaux baux signés | 125 223 | 43 121 | 192 423 | 60 681 |
| Départs | (78 716) | (26 937) | (153 984) | (70 849) |
| Autres ⁽²⁾ | - | 1 | - | (1 842) |
| Superficie locative occupée en fin de période⁽¹⁾ | 5 754 348 | 5 479 252 | 5 754 348 | 5 479 252 |
| Superficie locative vacante en fin de période | 362 379 | 360 556 | 362 379 | 360 556 |
| Total de la superficie locative occupée en fin de période | 6 116 727 | 5 839 808 | 6 116 727 | 5 839 808 |

(1) La superficie occupée comprend les locaux occupés et les ententes fermes.

(2) Les autres ajustements de la superficie occupée représentent surtout des réévaluations de superficie.

Activités de location

Le tableau suivant présente le sommaire du taux des renouvellements de baux au cours des trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022 et pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022.

| Périodes closes les 30 juin (en pieds carrés) | Trimestre | | Périodes cumulatives de six mois | |
|---|---------------|--------|----------------------------------|---------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Baux venus à échéance | 233 795 | 73 195 | 344 457 | 229 073 |
| Baux renouvelés à échéance | 164 189 | 55 635 | 205 953 | 174 773 |
| Taux des baux renouvelés | 70,2 % | 76,0 % | 59,8 % | 76,3 % |

Le Fonds a renouvelé 70,2 % ou 164 189 pieds carrés des 233 795 pieds carrés dont le bail arrivait à échéance au cours du trimestre. Pour la période cumulative de six mois, le Fonds a renouvelé 59,8 % des baux à l'échéance.

Sur la superficie de 69 607 pieds carrés qui est arrivée à échéance au cours du trimestre à l'étude et qui n'a pas été renouvelée, le Fonds a loué 55 849 pieds carrés à un nouveau locataire, Tirecraft, dans le secteur industriel à Edmonton, ce qui laisse une superficie vacante totale de 13 758 pieds carrés dans ce secteur. Cette transaction témoigne de la capacité du Fonds à louer rapidement les locaux qui n'ont pas été renouvelés par un ancien locataire.

Outre les baux renouvelés à l'échéance au cours du trimestre, le Fonds a renouvelé, avant la fin du terme, une superficie de 44 149 pieds carrés au cours du trimestre et de 60 760 pieds carrés pour la période cumulative de six mois avec des locataires existants, dont les baux viendront à échéance plus tard au cours de l'année 2023 ou par la suite.

Par conséquent, les renouvellements de baux du Fonds totalisent 208 338 pieds carrés pour le trimestre et 266 712 pieds carrés pour la période cumulative de six mois.

Taux moyen des baux renouvelés

Le tableau suivant présente le sommaire de l'augmentation moyenne des taux locatifs pour chaque secteur d'activité pour lequel il y a eu des renouvellements pour les périodes closes le 30 juin 2023.

| Secteur d'activité | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|---|--------------------------------|------------------|--------------------------------|------------------|
| | Renouvellements (pieds carrés) | Augmentation (%) | Renouvellements (pieds carrés) | Augmentation (%) |
| Immeubles de bureaux périphériques | 174 222 | 5,1 % | 208 047 | 5,0 % |
| Immeubles de commerce de détail de première nécessité | 34 116 | 4,0 % | 58 665 | 11,8 % |
| Total | 208 338 | 4,9 % | 266 712 | 6,2 % |

Depuis le début de l'exercice, le Fonds a affiché une hausse moyenne cumulative du taux de renouvellement des baux de 6,2 % dans deux de ses secteurs d'activité. Le secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité a affiché une hausse du taux des baux renouvelés de 11,8 % pour la période cumulative et de 4,0 % pour le trimestre à l'étude. Le secteur des immeubles de bureaux périphériques a affiché une hausse du taux des baux renouvelés de 5,0 % pour la période cumulative et de 5,1 % pour le trimestre à l'étude. Les hausses dans ces deux secteurs d'activité sont essentiellement attribuables aux baux renouvelés à des taux inférieurs aux loyers du marché.

Nouveaux baux

Au cours du trimestre, le Fonds a loué une superficie totalisant 125 223 pieds carrés à de nouveaux locataires, essentiellement un nouveau locataire industriel « déjà en place » d'Edmonton mentionné précédemment, Tirecraft (55 849 pieds carrés), dont le taux de location a augmenté de 36,6 % par rapport au loyer payé par le locataire précédent, Continental Capital investment Inc. (« en place » - 30 352 pieds carrés) à Saint-Bruno-de-Montarville, au Québec, ainsi que Thurber Engineering (ententes de location ferme : 9 631 pieds carrés) à Ottawa, en Ontario. La superficie restante de 29 391 pieds carrés est occupée par une combinaison de nouveaux locataires « déjà en place » (10 017 pieds carrés) et locataires ayant des ententes de location ferme (19 114 pieds carrés), de sorte qu'à la fin du trimestre, 362 379 pieds carrés étaient disponibles pour la location.

Pour la période cumulative de six mois, des baux visant une superficie de 90 033 pieds carrés, ou 49,9 % des activités de location, ont été conclus dans le secteur d'activité des immeubles de bureaux périphériques avec de nouveaux locataires, des nouveaux baux visant une superficie de 55 849 pieds carrés, ou 29,0 %, ont été conclus au sein du secteur des immeubles industriels et des nouveaux baux visant une superficie de 40 542 pieds carrés, ou 21,1 %, ont été conclus au sein du secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité.

Taux d'occupation

Les tableaux suivants présentent les taux d'occupation commis par secteur d'activité et par secteur géographique du Fonds, et incluent ainsi les ententes de location fermes :

| | 30 juin 2023 | 31 mars 2023 | 31 décembre 2022 | 30 septembre 2022 | 30 juin 2022 |
|---|--------------|--------------|------------------|-------------------|--------------|
| Secteur d'activité | % | % | % | % | % |
| Immeubles industriels | 99,7 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Immeubles de bureaux périphériques | 87,4 | 87,5 | 86,7 | 88,6 | 89,3 |
| Immeubles de commerce de détail de première nécessité | 98,3 | 95,9 | 98,2 | 96,2 | 96,2 |
| Total du portefeuille | 94,1 | 93,2 | 93,2 | 93,5 | 93,8 |

| | 30 juin 2023 | 31 mars 2023 | 31 décembre 2022 | 30 septembre 2022 | 30 juin 2022 |
|--------------------------------|--------------|--------------|------------------|-------------------|--------------|
| Secteur géographique | % | % | % | % | % |
| Montréal | 96,3 | 95,1 | 95,8 | 95,1 | 95,1 |
| Ville de Québec ⁽¹⁾ | 83,3 | 83,5 | 84,0 | 87,0 | 88,2 |
| Ottawa | 99,0 | 97,5 | 94,4 | 94,8 | 94,8 |
| Edmonton | 100,0 | 100,0 | 99,1 | 99,1 | 100,0 |
| Saskatoon | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Total du portefeuille | 94,1 | 93,2 | 93,2 | 93,5 | 93,8 |

(1) Compte non tenu de la propriété de Trois-Rivières, le taux d'occupation du portefeuille de la Ville de Québec se serait établi à 85,8 %.

Le taux d'occupation s'est établi à 94,1 % à la fin du deuxième trimestre de 2023, ce qui représente une augmentation de 0,9 % par rapport au trimestre précédent et une hausse de 0,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2022. Par ailleurs, le taux d'occupation physique était de 93,1 % à la fin du trimestre, en hausse de 0,5 % par rapport au trimestre précédent et en hausse de 0,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2022.

Échéances des baux

Le tableau suivant présente le sommaire des baux du Fonds venant à échéance au cours des cinq prochains exercices :

| | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Immeubles industriels | | | | | |
| Superficie locative (pieds carrés) | 23 766 | 78 427 | 170 586 | 273 144 | 86 304 |
| Taux de location/pied carré (\$) ⁽¹⁾ | 13,97 \$ | 11,30 \$ | 10,27 \$ | 9,73 \$ | 10,14 \$ |
| % du portefeuille - Immeubles industriels | 1,14 % | 3,77 % | 8,20 % | 13,12 % | 4,15 % |
| Immeubles de bureaux périphériques | | | | | |
| Superficie locative (pieds carrés) | 149 754 | 269 230 | 265 999 | 425 944 | 303 039 |
| Taux de location/pied carré (\$) ⁽¹⁾ | 10,07 \$ | 15,60 \$ | 15,55 \$ | 14,80 \$ | 17,87 \$ |
| % du portefeuille - Immeubles de bureaux | 5,67 % | 10,19 % | 10,06 % | 16,11 % | 11,46 % |
| Immeubles de commerce de détail de première nécessité | | | | | |
| Superficie locative (pieds carrés) | 109 070 | 135 762 | 138 613 | 107 676 | 134 750 |
| Taux de location/pied carré (\$) ⁽¹⁾ | 8,04 \$ | 10,44 \$ | 17,75 \$ | 16,44 \$ | 15,94 \$ |
| % du portefeuille - Immeubles commerciaux | 7,83 % | 9,75 % | 9,96 % | 7,73 % | 9,68 % |
| Total du portefeuille | | | | | |
| Superficie locative (pieds carrés) | 282 590 | 483 419 | 575 198 | 806 764 | 524 093 |
| Taux de location/pied carré (\$) ⁽¹⁾ | 10,69 \$ | 13,45 \$ | 14,51 \$ | 13,30 \$ | 16,10 \$ |
| % du portefeuille - Total | 4,62 % | 7,90 % | 9,40 % | 13,19 % | 8,57 % |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Le ratio taux de location/pied carré (\$) moyen est calculé en divisant le produit annuel de la location des baux arrivant à échéance pendant une année donnée par le total de la superficie locative (en pieds carrés) arrivant à échéance pendant une année donnée.

Durée moyenne pondérée des baux

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le Fonds a comptabilisé une durée moyenne pondérée des baux de 6,1 ans, contre 6,0 ans pour la période correspondante de 2022. En plus de s'assurer de revenus futurs pour le Fonds et de stabiliser sa base de locataires, la stratégie de renouvellement de baux du Fonds vise aussi à assurer la pérennité des baux, lorsque c'est approprié.

Dix principaux locataires

Les trois principaux locataires du Fonds sont toujours le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada (secteur des immeubles de bureaux périphériques), ainsi que Walmart Canada inc. (secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité), et représentent respectivement 5,3 %, 4,8 % et 2,1 % des produits locatifs. Les produits locatifs du Fonds proviennent de multiples baux dont les échéances sont réparties sur plusieurs années.

Une proportion de 28,7 % des revenus totaux du Fonds provient de baux signés avec des organismes gouvernementaux des secteurs fédéral, provincial et municipal et des sociétés publiques, conférant ainsi une stabilité et une qualité élevée aux flux de trésorerie d'exploitation du Fonds.

Le tableau ci-dessous présente la contribution des dix plus importants locataires du Fonds en pourcentage des revenus au 30 juin 2023. Leur contribution représente 22,2 % des produits locatifs annuels pour la période cumulative de six mois et 21,8 % de la superficie locative.

| Client | % des revenus | % de la superficie locative | Superficie louée (en pieds carrés) |
|--------------------------------|---------------|-----------------------------|------------------------------------|
| Gouvernement du Québec | 5,3 | 5,0 | 299 578 |
| Gouvernement du Canada | 4,8 | 4,8 | 251 850 |
| Walmart Canada inc. | 2,1 | 4,4 | 264 550 |
| The Lion Electric Company | 1,8 | 2,0 | 118 585 |
| Bristol-Myers Squibb Canada Co | 1,8 | 1,0 | 61 034 |
| Groupe BBA inc. | 1,5 | 1,2 | 69 270 |
| Strongco | 1,3 | 1,0 | 61 576 |
| WSP Canada inc. | 1,2 | 0,8 | 48 478 |
| Mouvement Desjardins | 1,2 | 0,9 | 53 767 |
| ICU Medical Canada Inc. | 1,2 | 0,8 | 48 676 |
| | 22,2 | 21,8 | 1 277 364 |

Résultats d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des résultats financiers des trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022 et des périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022. Il doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes.

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|--|---------------|---------------|--------------------------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits locatifs | 31 708 | 28 979 | 64 619 | 58 047 |
| Charges d'exploitation | 12 667 | 11 381 | 26 570 | 24 215 |
| Résultat d'exploitation net (REN) | 19 041 | 17 598 | 38 049 | 33 832 |
| Charges financières nettes et produits financiers | 6 636 | (2 673) | 14 727 | 5 828 |
| Frais d'administration | 1 559 | 1 693 | 3 674 | 3 515 |
| Coûts de transaction | - | 138 | - | 607 |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | - | 197 | - | (810) |
| Bénéfice net et résultat global | 10 846 | 18 243 | 19 648 | 24 692 |

Produits locatifs

Pour le trimestre, les produits locatifs se sont accrus de 2,7 millions de dollars, ou 9,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation tient compte d'une hausse de 1,0 million de dollars liée aux acquisitions, déduction faite des dispositions, conclues depuis le deuxième trimestre de 2022, et d'une hausse de 1,5 million de dollars liée aux améliorations opérationnelles, laquelle s'explique essentiellement par l'augmentation des taux de renouvellement des baux, la stabilité du taux d'occupation physique et les loyers moyens plus élevés.

Pour la période cumulative de six mois, les produits locatifs ont augmenté de 6,6 millions de dollars, ou 11,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à l'incidence cumulative des acquisitions et des sorties d'immeubles susmentionnées.

Charges d'exploitation

Le tableau suivant présente le sommaire des charges d'exploitation du Fonds pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|---|---------------|---------------|--------------------------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Charges d'exploitation | | | | |
| Entretien, réparations et autres charges d'exploitation | 4 316 | 3 868 | 9 210 | 8 325 |
| Énergie | 1 262 | 1 031 | 3 165 | 2 841 |
| Impôt foncier et assurances | 7 089 | 6 482 | 14 195 | 13 049 |
| Total des charges d'exploitation | 12 667 | 11 381 | 26 570 | 24 215 |
| % des produits locatifs | 39,9 % | 39,3 % | 41,1 % | 41,7 % |

Les charges d'exploitation ont augmenté, essentiellement en raison des nouvelles acquisitions et des impôts fonciers, qui ont subi l'incidence de la hausse de la valeur des immeubles. Toutefois, les charges d'exploitation exprimées en pourcentage des produits sont plus faibles sur une période cumulative de six mois, car le Fonds augmente son investissement dans les immeubles industriels, qui sont pour la plupart assortis de baux à loyer hypernet.

Charges financières et produits financiers

Le tableau suivant présente le sommaire des charges financières pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|--|--------------|----------------|--------------------------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits financiers | (355) | (132) | (661) | (277) |
| Intérêts sur les emprunts hypothécaires | 6 686 | 5 610 | 13 410 | 11 412 |
| Intérêts sur les débetures convertibles | 709 | 743 | 1 418 | 1 475 |
| Intérêts sur les facilités de crédit | 619 | 197 | 963 | 504 |
| Autres charges d'intérêts | 106 | 93 | 202 | 156 |
| Charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers | 7 765 | 6 511 | 15 332 | 13 270 |
| Distributions sur parts de catégorie B | 42 | 26 | 64 | 52 |
| Frais de remboursement anticipé sur emprunts hypothécaires | - | - | - | 284 |
| Charges financières nettes avant éléments non monétaires | 7 807 | 6 537 | 15 396 | 13 606 |
| Désactualisation des intérêts effectifs sur les emprunts hypothécaires et les débetures convertibles | 278 | 284 | 514 | 572 |
| Désactualisation de la composante passif non dérivée des débetures convertibles | 89 | 83 | 171 | 164 |
| Charges financières nettes avant les éléments suivants : | 8 174 | 6 904 | 16 081 | 14 342 |
| Ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés | (763) | (9 344) | (579) | (8 347) |
| Ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B | (775) | (233) | (775) | (167) |
| Charges financières nettes, déduction faite des produits financiers | 6 636 | (2 673) | 14 727 | 5 828 |

Les produits financiers sont principalement constitués de produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêt sur les emprunts hypothécaires.

Les charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers, ont augmenté de 1,3 million de dollars pour le trimestre, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cela s'explique principalement par l'augmentation nette des emprunts hypothécaires contractés à la suite des acquisitions d'immeubles de placement, déduction faite des dispositions d'immeubles, par l'augmentation du taux préférentiel, qui a influé sur les taux variables et les emprunts hypothécaires refinancés au cours des derniers trimestres, et par les intérêts versés sur la facilité de crédit renouvelable.

Le taux d'intérêt moyen pondéré des emprunts hypothécaires s'élevait à 4,28 % au 30 juin 2023, soit 66 points de base de plus que le taux moyen en vigueur au 30 juin 2022 qui était alors de 3,62 %. Cette hausse est essentiellement attribuable aux intérêts variables sur les emprunts hypothécaires, pour lesquels le taux contractuel moyen pondéré a augmenté de 337 points de base pour atteindre 6,98 % (3,61 % au 30 juin 2022). Le solde cumulé des emprunts du Fonds soumis à des taux d'intérêt variables s'élevait à 36,9 millions de dollars. Le taux d'intérêt fixe moyen pondéré sur les emprunts hypothécaires s'est accru de 23 points de base pour s'établir à 3,85 % (3,62 % au 30 juin 2022). Les taux d'intérêt des emprunts hypothécaires de premier rang se situaient entre 2,30 % et 8,70 % au 30 juin 2023 (2,30 % à 6,80 % au 30 juin 2022).

Le terme moyen pondéré des emprunts hypothécaires en place au 30 juin 2023 s'élève à 3,6 ans (4,6 ans au 30 juin 2022).

Aux charges financières nettes, déduction faite des produits financiers, décrites précédemment s'ajoutent des éléments non monétaires. Ces éléments non monétaires représentent la désactualisation des intérêts effectifs sur les emprunts hypothécaires et sur les débiteurs convertibles, la désactualisation de la composante du passif non dérivée des débiteurs convertibles ainsi que l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des parts de catégorie B.

Frais d'administration

Le tableau suivant présente le sommaire des frais d'administration du Fonds pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|---|--------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Dépenses administratives | 1 597 | 1 528 | 3 315 | 3 181 |
| Pertes de crédit attendues | (41) | 138 | 159 | 157 |
| Rémunération fondée sur des parts | 3 | 27 | 200 | 177 |
| Frais d'administration du Fonds | 1 559 | 1 693 | 3 674 | 3 515 |

Les dépenses administratives ont augmenté de 0,1 million de dollars, ou 5 % pour le trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le Fonds a été en mesure de réduire le niveau de dépenses administratives à 5,1 % des produits locatifs sur une période cumulative de six mois, en baisse de 0,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les pertes de crédit attendues ont diminué de 0,2 million de dollars pour le trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse des pertes de crédit est attribuable à des recouvrements et à la gestion des débiteurs favorables.

La charge de rémunération fondée sur des parts est demeurée stable par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement

En vertu de la norme IAS 40, le Fonds comptabilise ses immeubles de placement à la juste valeur et reconnaît le profit ou la perte découlant de la variation de la juste valeur aux résultats de la période au cours de laquelle il a été constaté. En outre, au moment de la disposition, le Fonds réévaluera l'immeuble de placement en fonction de la contrepartie reçue à la disposition.

Sur une base annuelle, le Fonds retient les services d'évaluateurs externes indépendants pour évaluer la juste valeur d'une partie importante de son portefeuille. Dans le cadre de sa politique, le Fonds fait évaluer chaque année au moins 60 % de son portefeuille, qui comprend les 15 plus importants immeubles, les autres étant évalués par des évaluateurs externes à tour de rôle tous les trois ans. De plus, dans le cadre d'acquisitions, de financements ou de transactions de refinancement ou à la demande des prêteurs, d'autres immeubles font aussi l'objet d'évaluations indépendantes au cours de l'exercice. Au cours des six premiers mois de 2023, le Fonds n'a fait évaluer aucun de ses immeubles par des évaluateurs externes.

Trimestriellement, le Fonds reçoit des données du marché sur les taux de capitalisation et les taux d'actualisation reflétant les conditions du marché immobilier par des firmes d'évaluateurs externes indépendants ou des experts indépendants pour ses propriétés n'ayant pas fait l'objet d'évaluations indépendantes au cours d'un exercice donné. Les rapports sur les taux de capitalisation fournissent un éventail de taux pour diverses zones géographiques où le Fonds exerce ses activités et des immeubles de nature et de qualité diverses dans chacune de ces zones. Le Fonds utilise des taux de capitalisation et d'actualisation à l'intérieur des fourchettes fournies par les experts externes. Si les fourchettes des taux de capitalisation fournies en externe varient d'une période comptable à la suivante ou si un autre taux à l'intérieur des fourchettes fournies se révèle plus approprié que le taux utilisé précédemment, la juste valeur des immeubles de placement augmentera ou diminuera en conséquence.

Le tableau suivant présente le sommaire de la variation de la juste valeur des immeubles de placement par secteur d'activités pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|---|-----------|--------------|-----------------------------------|------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Immeubles industriels | - | (197) | - | 810 |
| Immeubles de bureaux périphériques | - | - | - | - |
| Immeubles de commerce de détail de première nécessité | - | - | - | - |
| Total de la variation de la juste valeur | - | (197) | - | 810 |

Le tableau qui suit présente le sommaire des principales hypothèses retenues dans le processus de modélisation des évaluations à l'interne et à l'externe pour les exercices 2023 et 2022 :

| | Immeubles industriels | Immeubles de bureaux périphériques | Immeubles de commerce de détail de première nécessité |
|--------------------------------------|--------------------------|--|--|
| Au 30 juin 2023 | | | |
| Taux de capitalisation | 4,75 % - 7,50 % | 5,75 % - 8,25 % | 5,50 % - 8,00 % |
| Taux de capitalisation à la revente | 4,75 % - 7,50 % | 5,75 % - 8,00 % | 5,50 % - 8,00 % |
| Taux d'actualisation | 5,50 % - 8,25 % | 6,25 % - 8,75 % | 6,25 % - 8,75 % |
| Taux de capitalisation moyen pondéré | 5,98 % | 6,73 % | 6,84 % |
| Au 31 décembre 2022 | | | |
| Taux de capitalisation | 4,75 % - 6,75 % | 5,75 % - 8,25 % | 5,50 % - 8,00 % |
| Taux de capitalisation à la revente | 4,75 % - 7,50 % | 5,75 % - 8,00 % | 5,50 % - 8,00 % |
| Taux d'actualisation | 5,50 % - 8,25 % | 6,25 % - 8,75 % | 6,25 % - 8,75 % |
| Taux de capitalisation moyen pondéré | 5,75 % | 6,76 % | 6,84 % |

Le taux de capitalisation moyen pondéré pour l'ensemble du portefeuille au 30 juin 2023 se situait à 6,50 % (6,48 % au 31 décembre 2022), en hausse de 1 point de base par rapport au trimestre précédent.

Depuis le 31 décembre 2022, BTB a acheté deux immeubles industriels, ce qui a fait croître le taux de capitalisation moyen pondéré de 2 point de base.

Le Fonds a estimé qu'au 30 juin 2023, si une hausse ou une diminution du taux de capitalisation de 0,25 % était appliquée pour l'ensemble du portefeuille, cette variation entraînerait une réduction de 45,4 millions de dollars ou une hausse de 49,0 millions de dollars de la juste valeur de ses immeubles de placement, respectivement. Le changement de taux de capitalisation représente un indicateur approprié des variations du taux d'actualisation et du taux de capitalisation à la revente.

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net et résultat global fluctue d'un trimestre à l'autre en fonction d'éléments non récurrents et de certains éléments non monétaires volatils. La juste valeur des instruments financiers dérivés et la juste valeur des immeubles de placement fluctuent en fonction de la volatilité des parts du Fonds sur les marchés boursiers, de la courbe des taux d'intérêt à terme et des taux d'actualisation et de capitalisation de son portefeuille immobilier.

Le tableau suivant présente le sommaire du bénéfice net ajusté⁽¹⁾ avant ces éléments non récurrents et non monétaires volatils pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars sauf les données par part) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|--|---------------|---------|-----------------------------------|---------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Bénéfice net et résultat global | 10 846 | 18 243 | 19 648 | 24 692 |
| Éléments non récurrents : | | | | |
| Coûts de transaction à l'achat et la disposition d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé | - | 138 | - | 891 |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | - | 197 | - | (810) |
| Ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés | (763) | (9 344) | (579) | (8 347) |
| Ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B | (775) | (233) | (775) | (167) |
| Bénéfice net ajusté⁽¹⁾ | 9 308 | 9 001 | 18 294 | 16 259 |
| Par part | 10,8 ¢ | 10,6 ¢ | 21,2 ¢ | 19,9 ¢ |

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS, se reporter à la page 35.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (BAIIA)⁽¹⁾

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le résultat global établi selon les IFRS et le BAIIA ajusté⁽¹⁾ pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les données par part) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|--|---------------|---------|-----------------------------------|---------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Bénéfice net correspondant au résultat global total de la période | 10 846 | 18 243 | 19 648 | 24 692 |
| Charges d'intérêts | 8 120 | 6 643 | 15 993 | 13 547 |
| Désactualisation des intérêts effectifs sur les emprunts hypothécaires et les débentures convertibles | 278 | 284 | 514 | 572 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 23 | 26 | 46 | 56 |
| Amortissement des incitatifs de location | 750 | 818 | 1 478 | 1 553 |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | - | 197 | - | (810) |
| Ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés | (763) | (9 344) | (579) | (8 347) |
| Ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B | (775) | (233) | (775) | (167) |
| Rémunération fondée sur des parts (réévaluation du prix des parts) | (232) | (285) | (291) | (208) |
| Coûts de transaction à l'achat et à la disposition d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé | - | 138 | - | 891 |
| Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire | (291) | (74) | (924) | (224) |
| BAIIA ajusté⁽¹⁾ | 17 956 | 16 413 | 35 110 | 31 555 |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

Pour le trimestre, le BAIIA ajusté⁽¹⁾ s'est établi à 18,0 millions de dollars, comparativement à 16,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 9,4 %, en raison surtout des acquisitions relatives réalisées depuis l'exercice précédent ainsi qu'à la combinaison d'un taux d'occupation physique accru par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent (augmentation de 0,01 %) et d'un loyer moyen plus élevé.

Résultats d'exploitation – Portefeuille comparable

Portefeuille comparable

Le portefeuille comparable comprend tous les immeubles détenus par le Fonds au 1er janvier 2022 et qui sont toujours détenus par celui-ci au 30 juin 2023. Par conséquent, il exclut tous les immeubles acquis⁽²⁾⁽³⁾ et dont le Fonds a disposé⁽²⁾⁽³⁾ au cours des exercices 2022 et 2023.

Le tableau suivant présente le REN du portefeuille comparable⁽¹⁾ pour les trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022.

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars) | Trimestre | | | Période cumulative de six mois | | |
|--|---------------|--------|--------|-----------------------------------|--------|--------|
| | 2023 | 2022 | Δ % | 2023 | 2022 | Δ % |
| | \$ | \$ | | \$ | \$ | |
| Résultat d'exploitation net (REN) présenté dans les états financiers | 19 041 | 17 598 | 8,2 % | 38 049 | 33 832 | 12,5 % |
| REN provient de : | | | | | | |
| Acquisitions | (1 514) | (199) | | (3 111) | (199) | |
| Dispositions | - | (167) | | - | (436) | |
| Ajustement hors trésorerie se rapportant à une variation de l'estimation comptable | - | - | | (1 429) | - | |
| REN portefeuille comparable⁽¹⁾ | 17 527 | 17 232 | 1,7 % | 33 509 | 33 197 | 0,9 % |
| REN portefeuille comparable⁽¹⁾ provient de : | | | | | | |
| Immeubles industriels | 4 171 | 4 339 | -3,9 % | 8 705 | 8 669 | 0,4 % |
| Immeubles de bureaux périphériques | 8 791 | 8 953 | -1,8 % | 16 217 | 17 023 | -4,7 % |
| Immeubles de commerce de détail de première nécessité | 4 565 | 3 940 | 15,9 % | 8 587 | 7 505 | 14,4 % |
| REN portefeuille comparable⁽¹⁾ | 17 527 | 17 232 | 1,7 % | 33 509 | 33 197 | 0,9 % |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation net (REN)⁽¹⁾ du portefeuille comparable a augmenté de 1,7 % en raison des efforts soutenus de location dans le secteur des immeubles de commerce de détail de première nécessité et des mesures de contrôle des coûts mises en œuvre au cours des trimestres précédents.

Le REN du secteur des immeubles industriels a diminué de 3,9 % en raison du départ prévu d'un locataire à Edmonton, ce qui a eu une incidence de 0,2 million de dollars sur le REN du trimestre. À la clôture du mois de juin 2023, le Fonds avait loué l'espace vacant à un nouveau locataire à des taux locatifs plus élevés. Si l'on exclut ce départ, le résultat d'exploitation net du portefeuille comparable du secteur des immeubles industriels aurait augmenté de 1 %.

Le REN du secteur des immeubles de bureaux périphériques a diminué de 1,8 % en raison de la réduction du taux d'occupation de 4,9 % dans la région de la ville de Québec. Le Fonds intensifie ses efforts et sa stratégie de location dans cette région.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) Se reporter à la section a) de la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés datés du 4 août 2023 du Fonds pour obtenir de plus amples renseignements sur les immeubles acquis.

(3) Se reporter aux états financiers consolidés audités et aux notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, pour obtenir de plus amples renseignements sur les acquisitions et les dispositions de l'exercice 2022.

Distributions

Distributions et données par part

Le tableau suivant présente les distributions pour les trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022.

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les données par part) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|--|--------------|--------------|-----------------------------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Distributions | | | | |
| Distributions en espèces | 5 584 | 5 565 | 11 159 | 10 615 |
| Distributions en espèces sur parts de catégorie B | 40 | 26 | 65 | 52 |
| Distributions réinvesties en vertu du régime de réinvestissement des distributions | 862 | 783 | 1 708 | 1 558 |
| Distributions totales aux porteurs de parts | 6 489 | 6 374 | 12 932 | 12 225 |
| Pourcentage des distributions réinvesties ⁽¹⁾⁽²⁾ | 13,3 % | 12,3 % | 13,2 % | 12,7 % |
| Données par part ⁽²⁾ | | | | |
| Distributions | 7,5 ¢ | 7,5 ¢ | 15,0 ¢ | 15,0 ¢ |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Le pourcentage des distributions réinvesties est calculé en divisant les distributions réinvesties en vertu du régime de réinvestissement des distributions par les distributions totales aux porteurs de parts.

(2) En tenant compte des parts de catégorie B.

Pour le trimestre, les distributions mensuelles versées aux porteurs de parts se sont élevées à 2,5 ¢ par part pour un total trimestriel de 7,5 ¢ par part, ce qui correspond à celles du trimestre correspondant de 2022.

Fonds provenant de l'exploitation (FPE) ⁽¹⁾

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le résultat global établi selon les IFRS et les FPE ⁽¹⁾ pour les trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les données par part) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|---|---------------|---------|-----------------------------------|---------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Bénéfice net et résultat global (IFRS) | 10 846 | 18 243 | 19 648 | 24 692 |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | - | 197 | - | (810) |
| Ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B | (775) | (233) | (775) | (167) |
| Amortissement des incitatifs de location | 750 | 818 | 1 478 | 1 553 |
| Ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés | (763) | (9 344) | (579) | (8 347) |
| Charges salariales de location ⁽⁶⁾ | 327 | 158 | 683 | 379 |
| Distributions sur parts de catégorie B | 42 | 26 | 64 | 52 |
| Rémunération fondée sur des parts (réévaluation du prix des parts) ⁽⁵⁾ | (232) | (285) | (291) | (208) |
| FPE ⁽¹⁾ | 10 195 | 9 580 | 20 228 | 17 144 |
| Élément non récurrent | | | | |
| Coûts de transactions à la disposition d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé sur emprunts hypothécaires | - | 138 | - | 891 |
| FPE récurrents ⁽¹⁾ | 10 195 | 9 718 | 20 228 | 18 035 |
| FPE par part ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ | 11,8 ¢ | 11,3 ¢ | 23,5 ¢ | 21,0 ¢ |
| FPE récurrents par part ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾ | 11,8 ¢ | 11,4 ¢ | 23,5 ¢ | 22,1 ¢ |
| Ratio de distribution des FPE ⁽¹⁾ | 63,8 % | 66,4 % | 63,8 % | 71,3 % |
| Ratio de distribution des FPE récurrents ⁽¹⁾ | 63,8 % | 65,5 % | 63,8 % | 67,8 % |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) En tenant compte des parts de catégorie B.

(3) Le ratio des FPE par part est calculé en divisant les FPE ⁽¹⁾ par les parts en circulation du Fonds à la clôture de la période (y compris les parts de catégorie B en circulation à la clôture de la période).

(4) Le ratio des FPE récurrents par part est calculé en divisant les FPE ⁽¹⁾ récurrents par les parts en circulation du Fonds à la clôture de la période (y compris les parts de catégorie B en circulation à la clôture de la période).

(5) L'incidence de la réévaluation du prix des parts sur le régime de rémunération en parts différées a été prise en compte dans le calcul des FPE et des FPEA récurrents depuis le deuxième trimestre de 2021.

(6) L'incidence de la rémunération du chef des investissements, embauché au deuxième trimestre de 2022, a été ajoutée aux charges salariales de location au cours du quatrième trimestre de 2022, car ses fonctions pendant l'exercice concernaient principalement les activités de location.

Pour le trimestre, les FPE récurrents ⁽¹⁾ se sont établis à 11,8 ¢ par part, comparativement à 11,4 ¢ par part pour le trimestre correspondant l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 3,1 % par rapport au trimestre correspondant de 2022. Cette augmentation s'explique principalement par : i) la stabilité des taux d'occupation dans tous les secteurs d'activités; ii) la croissance du taux moyen des baux renouvelés de 6,2%; et iii) l'effet relatif des acquisitions conclues depuis le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Le ratio de distribution des FPE récurrents ⁽¹⁾ pour le trimestre s'est établi à 63,8 %, comparativement à 65,5 % pour le trimestre correspondant de 2022.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA) ⁽¹⁾

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les FPE ⁽¹⁾ et les FPEA ⁽¹⁾ pour les trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les données par part) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|--|---------------|---------------|-----------------------------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| FPE ⁽¹⁾ | 10 195 | 9 580 | 20 228 | 17 144 |
| Ajustement des produits locatifs selon la méthode linéaire | (291) | (74) | (924) | (224) |
| Désactualisation des intérêts effectifs | 278 | 284 | 514 | 572 |
| Amortissement des autres immobilisations corporelles | 23 | 26 | 46 | 56 |
| Rémunération fondée sur des parts | 237 | 312 | 493 | 385 |
| Réserve pour dépenses d'investissement non récupérables ⁽¹⁾ | (634) | (580) | (1 292) | (1 161) |
| Réserve pour frais de location non récupérés ⁽¹⁾ | (375) | (375) | (750) | (750) |
| FPEA ⁽¹⁾ | 9 433 | 9 173 | 18 315 | 16 022 |
| Coûts de transaction à la disposition d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé sur emprunts hypothécaires | - | 138 | - | 891 |
| FPEA récurrents ⁽¹⁾ | 9 433 | 9 311 | 18 315 | 16 913 |
| FPEA par part ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ | 10,9 ¢ | 10,8 ¢ | 21,3 ¢ | 19,7 ¢ |
| FPEA récurrents par part ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾ | 10,9 ¢ | 11,0 ¢ | 21,3 ¢ | 20,8 ¢ |
| Ratio de distribution des FPEA ⁽¹⁾ | 69,0 % | 69,4 % | 70,5 % | 76,3 % |
| Ratio de distribution des FPEA récurrents ⁽¹⁾ | 69,0 % | 68,3 % | 70,5 % | 72,3 % |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) En tenant compte des parts de catégorie B.

(3) Le ratio des FPEA par part est calculé en divisant les FPEA ⁽¹⁾ par le nombre de parts en circulation du Fonds à la clôture de la période (y compris les parts de catégorie B en circulation à la clôture de la période).

(4) Le ratio des FPEA récurrents par part est calculé en divisant les FPEA récurrents ⁽¹⁾ par le nombre de parts en circulation du Fonds à la clôture de la période (y compris les parts de catégorie B en circulation à la clôture de la période).

Pour le trimestre, les FPEA récurrents ⁽¹⁾ se sont élevés à 10,9 ¢ par part, comparativement à 11,0 ¢ par part pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 0,1 %.

Le ratio de distribution des FPEA récurrents ⁽¹⁾ s'est établi à 69,0 % pour le trimestre, comparativement à 68,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Dans le calcul des FPEA ⁽¹⁾, le Fonds déduit une réserve pour dépenses d'investissement non récupérables ⁽²⁾ pour tenir compte des dépenses d'investissement requises pour maintenir la qualité de ses immeubles et pour préserver ses produits locatifs. La réserve pour dépenses d'investissement non récupérables est calculée sur la base de 2 % des produits locatifs et est fondée sur l'évaluation de la direction des pratiques de l'industrie ainsi que sur sa prévision des investissements requis pour les prochains exercices.

Le Fonds déduit également une réserve pour frais de location non recouverts ⁽²⁾ d'un montant approximatif de 25 ¢ par pied carré sur une base annuelle. Même si les déboursés pour frais de location peuvent fluctuer de façon importante d'un trimestre à l'autre, la direction estime que cette réserve représente fidèlement, à long terme, les déboursés moyens non récupérés à même l'établissement du loyer que devra engager le Fonds. Ces déboursés sont constitués des incitatifs versés ou accordés à la signature des baux à des locataires qui sont généralement amortis sur la durée des baux et contribuent à une hausse du loyer au pied carré, ainsi que des commissions de courtage et des charges salariales de location.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS comme définie dans la présente page.

Le tableau qui suit compare le montant de la réserve pour dépenses d'investissement non récupérables aux investissements faits au cours du trimestre actuel comparatif ainsi qu'au cours des derniers exercices :

| Périodes closes les 30 juin et périodes de 12 mois closes les 31 décembre (en milliers de dollars) | 30 juin 2023 (6 mois) | 30 juin 2022 (6 mois) | 31 décembre 2022 (12 mois) | 31 décembre 2021 (12 mois) |
|--|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Réserve pour dépenses d'investissement non récupérables ⁽¹⁾ | 1 292 | 1 161 | 2 390 | 2 007 |
| Dépenses d'investissement non récupérables | 2 015 | 840 | 1 735 | 1 297 |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique sur les FPEA pour des explications détaillées.

Le Fonds vise à s'assurer d'un équilibre à long terme entre les sommes réellement dépensées et les réserves estimées. Au besoin, la direction peut modifier le calcul de ces réserves.

Flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente les distributions nettes du Fonds aux porteurs de parts comparativement aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, déduction faite des intérêts payés, pour les exercices 2023, 2022 et 2021 :

| Périodes closes les 30 juin et périodes de 12 mois closes les 31 décembre (en milliers de dollars) | 2023 (6 mois) | 2022 (6 mois) | 2022 (12 mois) | 2021 (12 mois) |
|---|------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 32 977 | 26 920 | 66 240 | 56 538 |
| Intérêts payés | (15 320) | (13 438) | (27 925) | (21 755) |
| Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation déduction faite des intérêts payés | 17 657 | 13 482 | 38 315 | 34 783 |
| Distributions nettes aux porteurs de parts | 11 091 | 10 370 | 21 573 | 18 171 |
| Excédent des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation déduction faite des intérêts payés par rapport aux distributions nettes aux porteurs de parts | 6 566 | 3 112 | 16 742 | 16 612 |

Le tableau suivant présente le sommaire du rapprochement entre les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation présentées aux états financiers et les FPEA⁽¹⁾ et FPE⁽¹⁾ pour les trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|--|---------------|---------------|-----------------------------------|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 17 320 | 15 516 | 32 977 | 26 920 |
| Charges salariales de location | 327 | 158 | 683 | 379 |
| Coûts de transaction à l'achat et la disposition d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé | - | (138) | - | (891) |
| Ajustements liés à la variation des autres éléments du fonds de roulement | 649 | 1 186 | 2 200 | 4 960 |
| Produits financiers | 355 | 132 | 661 | 277 |
| Charges d'intérêts | (8 120) | (6 643) | (15 993) | (13 547) |
| Réserve pour dépenses d'investissement non récupérables ⁽²⁾ | (634) | (580) | (1 292) | (1 161) |
| Réserve pour frais de location non récupérés ⁽²⁾ | (375) | (375) | (750) | (750) |
| Accroissement de la composante passif non dérivé des débetures convertibles | (89) | (83) | (171) | (165) |
| FPEA⁽¹⁾ | 9 433 | 9 173 | 18 315 | 16 022 |
| Réserve pour dépenses d'investissements non récupérables ⁽²⁾ | 634 | 580 | 1 292 | 1 161 |
| Réserve pour frais de location non récupérés ⁽²⁾ | 375 | 375 | 750 | 750 |
| Ajustement des produits locatifs selon la méthode linéaire | 291 | 74 | 924 | 224 |
| Charges de rémunération fondée sur des parts | (237) | (312) | (493) | (385) |
| Désactualisation des intérêts effectifs | (278) | (284) | (514) | (572) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (23) | (26) | (46) | (56) |
| FPE⁽¹⁾ | 10 195 | 9 580 | 20 228 | 17 144 |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) Se reporter à la rubrique portant sur les FPEA pour obtenir des explications détaillées.

Actifs

Immeubles de placement

Le Fonds a réalisé sa croissance grâce à des acquisitions d'immeubles de qualité répondant à ses critères sélectifs, tout en maintenant une répartition adéquate entre trois secteurs d'exploitation, soit les immeubles industriels, les immeubles de bureaux périphériques et les immeubles de commerce de détail de première nécessité.

Le portefeuille immobilier se compose de participations directes dans des immeubles de placement détenus en propriété exclusive et de la quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de deux immeubles de placement contrôlés conjointement.

Le tableau suivant présente le sommaire de l'évolution de la juste valeur des immeubles de placement pour les trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|---|------------------|------------------|-----------------------------------|------------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au début de la période | 1 198 351 | 1 127 373 | 1 164 881 | 1 110 971 |
| Ajouts : | | | | |
| Comptabilisation initiale d'actifs au titre de droits d'utilisation | - | - | 3 133 | - |
| Acquisitions | 7 380 | 41 265 | 36 300 | 80 226 |
| Dispositions | - | (1 798) | - | (27 789) |
| Dépenses d'investissement | 1 956 | 669 | 2 677 | 1 428 |
| Commissions de location et incitatifs de location capitalisés | 1 813 | 679 | 2 598 | 2 930 |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | - | (197) | - | 810 |
| Autres variations non monétaires ⁽¹⁾ | (464) | (744) | (553) | (1 329) |
| Solde à la fin de la période | 1 209 036 | 1 167 247 | 1 209 036 | 1 167 247 |

(1) Les autres variations non monétaires sont constituées de l'amortissement des incitatifs à la location et des ajustements des revenus de loyer selon le mode linéaire.

La juste valeur de ses immeubles de placement se chiffrait à 1 209 millions de dollars au 30 juin 2023, contre 1 165 millions de dollars au 31 décembre 2022. La hausse de 44,2 millions de dollars découle essentiellement des acquisitions susmentionnées, pour lesquelles l'incidence nette a donné lieu à une augmentation de la valeur des immeubles de placement de 39,4 millions de dollars (acquisitions d'immeubles de placement, y compris les coûts de transaction inscrits à l'actif et la comptabilisation initiale d'actifs au titre de droits d'utilisation). La hausse découle également des dépenses d'investissement de 2,7 millions de dollars et des commissions de location et incitatifs de location capitalisés de 2,6 millions de dollars.

Investissements dans les immeubles de placement détenus

Le Fonds effectue des dépenses d'investissement pour améliorer ses immeubles en vue de préserver la qualité de leur infrastructure et des services offerts aux locataires. Ces déboursés comprennent les dépenses d'investissement à valeur ajoutée qui correspondent aux dépenses nécessaires d'entretien des immeubles, et comprennent également des projets qui correspondent aux améliorations apportées à un immeuble et au réaménagement de locaux, dans le but d'augmenter la superficie locative, les taux de location ou la qualité des espaces locatifs. Dans certains cas, les dépenses d'investissement sont amorties et récupérables à même le loyer des locataires.

Le tableau suivant présente le sommaire des sommes engagées au titre des dépenses d'investissement ainsi qu'en incitatifs et commissions de location au cours des trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|---|--------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Dépenses d'investissement récupérables | 417 | 304 | 662 | 588 |
| Dépenses d'investissement non récupérables | 1 539 | 365 | 2 015 | 840 |
| Dépenses d'investissement totales | 1 956 | 669 | 2 677 | 1 428 |
| Commissions de location et améliorations locatives | 1 813 | 679 | 2 598 | 2 930 |
| Total | 3 769 | 1 348 | 5 275 | 4 358 |

Créances

Le tableau suivant présente le sommaire des créances pour les périodes closes le 30 juin 2023, le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2022 :

| (en milliers de dollars) | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 | 30 juin 2022 |
|--|--------------|------------------|--------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Loyers à recevoir | 3 823 | 3 431 | 3 431 |
| Correction de valeur pour pertes de crédit attendues | (745) | (1 011) | (1 011) |
| Loyers à recevoir, montant net | 3 078 | 2 420 | 2 420 |
| Recouvrements non facturés | 1 430 | 1 142 | 1 142 |
| Autres créances | 186 | 1 254 | 1 254 |
| Créances | 4 694 | 4 816 | 4 816 |

Les créances ont diminué, passant de 4,8 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 4,7 millions de dollars au 30 juin 2023. La baisse des créances est attribuable aux recouvrements favorables, à la gestion des débiteurs et à l'incidence positive de la réduction de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

Charges payées d'avance, dépôts et immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente le sommaire des charges payées d'avance, des dépôts et des immobilisations corporelles pour les périodes closes le 30 juin 2023, le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2022 :

| (en milliers de dollars) | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 | 30 juin 2022 |
|--|--------------|------------------|--------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Immobilisations corporelles | 1 434 | 1 436 | 1 501 |
| Amortissements cumulés | (1 160) | (1 114) | (1 048) |
| Immobilisations corporelles, montant net | 274 | 322 | 453 |
| Charges payées d'avance | 6 573 | 1 234 | 5 633 |
| Dépôts | 699 | 1 929 | 895 |
| Autres actifs | 7 546 | 3 485 | 6 981 |

Les charges payées d'avance, les dépôts et les immobilisations corporelles ont augmenté, passant de 3,5 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 7,5 millions de dollars au 30 juin 2023, ce qui s'explique par la hausse des charges payées d'avance au titre des impôts fonciers.

Ressources de capital

Dette à long terme

Le tableau qui suit présente le sommaire du solde des emprunts de BTB au 30 juin 2023, incluant les emprunts hypothécaires et les débetures convertibles, selon leur année d'échéance ainsi que les taux d'intérêt contractuels moyens pondérés correspondants :

| Au 30 juin 2023 (en milliers de dollars) | Solde des débetures convertibles ⁽¹⁾ | Solde des emprunts hypothécaires ⁽¹⁾ | Taux d'intérêt contractuel moyen pondéré |
|---|---|---|--|
| | \$ | \$ | % |
| Année d'échéance | | | |
| 2023 | - | 48 934 | 6,79 |
| 2024 | 24 000 | 110 797 | 4,59 |
| 2025 | 19 917 | 57 692 | 4,30 |
| 2026 | - | 120 742 | 3,41 |
| 2027 | - | 116 051 | 5,13 |
| 2028 et suivantes | - | 194 132 | 3,93 |
| Total | 43 917 | 648 348 | 4,41 |

(1) Montants bruts

Le Fonds a contracté des emprunts hypothécaires de 48,9 millions de dollars arrivant à échéance au cours des six prochains mois. À la date du présent rapport, le Fonds dispose de lettres d'engagement d'institutions financières pour le refinancement de 36,2 millions de dollars. Le montant restant de 12,7 millions de dollars se rapporte à un emprunt hypothécaire qui arrive à échéance à la fin du quatrième trimestre. Par le passé, le Fonds a toujours été en mesure de refinancer ses emprunts hypothécaires existants, et rien n'indique que cette situation changera.

Taux d'intérêt contractuel moyen pondéré

Au 30 juin 2023, le taux d'intérêt contractuel moyen pondéré de la dette à long terme du Fonds s'élevait à 4,41 % (4,28 % pour les emprunts hypothécaires et 6,45 % pour les débetures convertibles), ce qui représente une augmentation de 60 points de base par rapport à l'exercice précédent. Au 30 juin 2022, le taux d'intérêt contractuel moyen pondéré de la dette à long terme du Fonds s'établissait à 3,81 % (3,62 % pour les emprunts hypothécaires et 6,46 % pour les débetures convertibles).

Emprunts hypothécaires

Au 30 juin 2023, les emprunts hypothécaires du Fonds (avant les ajustements non amortis au titre de la juste valeur et les frais de financement non amortis) s'élevaient à 648,3 millions de dollars, comparativement à 638,4 millions de dollars au 31 décembre 2022. La hausse nette de 9,9 millions de dollars comprend un montant de 16,8 millions de dollars imputable aux emprunts hypothécaires contractés relativement aux acquisitions susmentionnées et des capitaux additionnels de 2,8 millions de dollars liés au refinancement d'emprunts hypothécaires existants, ce qui a été contrebalancé par un montant de 9,7 millions de dollars lié aux remboursements mensuels de capital.

Le tableau suivant présente l'évolution des emprunts hypothécaires pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars) | Trimestre | Période cumulative de six mois |
|--|----------------|-----------------------------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début⁽¹⁾ | 650 454 | 638 441 |
| Emprunts hypothécaires contractés ou pris en charge ⁽²⁾ | 18 400 | 35 200 |
| Remboursement de solde à l'échéance ou lors de dispositions ⁽³⁾ | (15 625) | (15 625) |
| Remboursements mensuels de capital ⁽⁴⁾ | (4 881) | (9 668) |
| Solde au 30 juin 2023⁽¹⁾ | 648 348 | 648 348 |

(1) Avant les frais de financement non amortis et les ajustements non amortis au titre de la prise en charge liés à la juste valeur.

(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Les emprunts hypothécaires contractés ou repris sont inclus dans les états intermédiaires consolidés résumés des flux de trésorerie sous Emprunts hypothécaires diminués des charges de financement.

(3) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Le remboursement de solde à l'échéance ou lors de dispositions est inclus dans les états intermédiaires consolidés résumés des flux de trésorerie aux postes Remboursement d'emprunts hypothécaires et Produit net de la sortie d'immeubles de placement.

(4) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Les remboursements mensuels de capital sont pris en compte dans les états intermédiaires consolidés résumés des flux de trésorerie au poste Remboursements d'emprunts hypothécaires.

Au 30 juin 2023, le taux d'intérêt moyen pondéré sur les emprunts hypothécaires était de 4,28 %, comparativement à 3,62 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 66 points de base. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du taux d'intérêt variable contractuel moyen pondéré des emprunts hypothécaires pour la période en cours, qui s'est accru de 337 points de base pour s'établir à 6,98 % (3,61 % au 30 juin 2022). En comparaison, le taux d'intérêt fixe moyen pondéré a augmenté de 23 points de base pour s'établir à 3,85 % (3,62 % au 30 juin 2022).

Au 30 juin 2023, la majorité des emprunts hypothécaires du Fonds portent intérêt à taux fixes (montant de capital cumulatif de 560,3 millions de dollars) ou sont assortis de swaps de taux d'intérêt variable-fixe (montant de capital cumulatif de 51,1 millions de dollars). Toutefois, le Fonds a quatre emprunts hypothécaires assortis de taux variables (montant de capital cumulatif de 36,9 millions de dollars).

Le terme moyen pondéré des financements hypothécaires en place au 30 juin 2023 s'élève à 3,6 ans, contre 4,6 ans pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le Fonds tente de répartir sur plusieurs années les échéances de ses emprunts hypothécaires afin de réduire le risque relié à leur renouvellement.

Le tableau suivant présente le sommaire des remboursements futurs des emprunts hypothécaires pour les prochains exercices :

| Au 30 juin 2023 (en milliers de dollars) | Remboursement de capital | Solde à l'échéance | Total | % du total |
|---|-----------------------------|-----------------------|----------------|--------------|
| | \$ | \$ | \$ | |
| Année d'échéance | | | | |
| 2023 (6 mois) | 9 458 | 48 776 | 58 234 | 9,0 |
| 2024 | 16 569 | 106 662 | 123 231 | 19,0 |
| 2025 | 14 249 | 52 853 | 67 102 | 10,4 |
| 2026 | 12 070 | 108 601 | 120 671 | 18,6 |
| 2027 | 8 152 | 100 504 | 108 656 | 16,8 |
| 2028 et suivantes | 15 235 | 155 219 | 170 454 | 26,3 |
| Total | 75 733 | 572 615 | 648 348 | 100,0 |
| Ajustements non amortis au titre de la prise en charge liés à la juste valeur | | | 348 | |
| Frais de financement non amortis | | | (2 795) | |
| Solde au 30 juin 2023 | | | 645 901 | |

Au 30 juin 2023, le Fonds respectait l'ensemble des clauses restrictives contractuelles liées aux prêts hypothécaires auxquelles il est assujéti.

Débetures convertibles

Le tableau suivant présente le sommaire des débetures convertibles pour la période close le 30 juin 2023 :

| (en milliers de dollars) | Série G ⁽¹⁾⁽³⁾ | Série H ⁽²⁾⁽³⁾ | Total |
|-------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------|
| Valeur nominale | 24 000 | 19 917 ⁽⁴⁾ | 43 917 |
| Taux d'intérêt contractuel | 6 % | 7 % | |
| Taux d'intérêt effectif | 7 % | 8 % | |
| Date d'émission | Octobre 2019 | Septembre 2020 | |
| Prix de conversion par part | 5,42 | 3,64 | |
| Date de paiement des intérêts | 30 avril et 31 octobre | 30 avril et 31 octobre | |
| Date d'échéance | Octobre 2024 | Octobre 2025 | |
| Solde au 30 juin 2023 | 23 587 | 18 444 | 42 031 |

(1) Remboursables au gré du Fonds, selon certaines conditions, à compter du 31 octobre 2022, mais avant le 31 octobre 2023, à un prix équivalent à la valeur initiale en principal des débetures plus les intérêts courus et impayés sur celles-ci, sous réserve que le cours du marché des parts représente alors au moins 125 % du prix de conversion de la série G et à compter du 31 octobre 2023, mais avant le 31 octobre 2024, à un prix de rachat égal à leur capital majoré de l'intérêt couru et impayé.

(2) Remboursables au gré du Fonds, selon certaines conditions, à compter du 31 octobre 2023, mais avant le 31 octobre 2024, à un prix équivalent à la valeur initiale en principal des débetures plus les intérêts courus et impayés sur celles-ci, sous réserve que le cours du marché des parts représente alors au moins 125 % du prix de conversion de la série H et à compter du 31 octobre 2024, mais avant le 31 octobre 2025, à un prix de rachat égal à leur capital majoré de l'intérêt couru et impayé.

(3) Le Fonds peut, à son gré et sous réserve de certaines conditions, choisir d'acquiescer son obligation de rembourser le principal des débetures de série G et de série H en émettant un nombre de parts librement négociables aux porteurs de débetures de série G et de série H.

(4) Conversion de 10 083 \$ de la débeture de série H depuis l'émission. Conversion de 0 \$ au cours du trimestre.

Ratio d'endettement

En vertu de son contrat de fiducie, le Fonds ne peut contracter un emprunt hypothécaire si, après avoir contracté ledit emprunt, le montant total de l'endettement hypothécaire dépasse 75 % de la juste valeur du total des actifs du Fonds. Conformément à l'acte de fiducie du Fonds, lors de l'établissement de ce calcul, les débetures convertibles ne devraient pas être considérées dans le calcul du total de l'endettement. De plus, toujours en vertu de son acte de fiducie, s'il advenait un manquement à cette condition, le Fonds bénéficierait d'un délai de 12 mois à compter de la date de connaissance pour corriger la situation.

Le tableau suivant présente le sommaire des ratios d'endettement du Fonds aux 30 juin 2023 et 2022 et au 31 décembre 2022 :

| (en milliers de dollars) | 30 juin 2023 | 31 décembre 2022 | 30 juin 2022 |
|--|------------------|------------------|------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (3 744) | (2 404) | (3 020) |
| Emprunts hypothécaires en cours ⁽¹⁾ | 648 348 | 638 441 | 630 786 |
| Débetures convertibles ⁽¹⁾ | 43 001 | 43 170 | 43 011 |
| Facilités de crédit | 34 301 | 9 897 | 24 174 |
| Total de la dette à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie⁽²⁾⁽³⁾ | 721 906 | 689 104 | 694 951 |
| Valeur brute totale des actifs du Fonds moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie⁽²⁾⁽⁴⁾ | 1 226 664 | 1 178 049 | 1 182 128 |
| Ratio d'endettement hypothécaire (excluant les débetures convertibles et les facilités de crédit) ⁽²⁾⁽⁵⁾ | 52,9 % | 54,2 % | 53,4 % |
| Ratio d'endettement – Débetures convertibles ⁽²⁾⁽⁶⁾ | 3,5 % | 3,7 % | 3,6 % |
| Ratio d'endettement – Facilités de crédit ⁽²⁾⁽⁷⁾ | 2,8 % | 0,8 % | 2,0 % |
| Ratio d'endettement total⁽²⁾ | 58,9 % | 58,5 % | 58,8 % |

(1) Avant les frais de financement non amortis et les ajustements non amortis au titre de la prise en charge liés à la juste valeur.

(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS, se reporter à la page 35.

(3) La dette à long terme diminuée des flux de trésorerie disponibles est une mesure financière non conforme aux IFRS, calculée comme étant le total : i) des emprunts hypothécaires à taux fixe; ii) des emprunts hypothécaires à taux variables; iii) du montant de capital de la débeture de série G; iv) du capital de la débeture de série F ajusté pour tenir compte de la composante non dérivée diminuée des options de conversion exercées par les détenteurs et v) des facilités de crédit diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable à la dette nette est la dette.

(4) La valeur brute des actifs du Fonds diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est une mesure non conforme aux IFRS définie comme le total des actifs du Fonds majorés de l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles et diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable à la valeur brute du total des actifs moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie est le total des actifs.

(5) Le ratio d'endettement hypothécaire est calculé en divisant les emprunts hypothécaires impayés par la valeur brute totale des actifs du Fonds, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

(6) Le ratio d'endettement – débetures convertibles est calculé en divisant les débetures convertibles par la valeur brute totale des actifs du Fonds déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

(7) Le ratio d'endettement – facilités de crédit est calculé en divisant les facilités de crédit par la valeur brute totale des actifs du Fonds déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Au 30 juin 2023, le ratio d'endettement hypothécaire⁽¹⁾, excluant les débetures convertibles et les facilités de crédit a totalisé 52,9 %, en baisse de 1,3 % de plus qu'au 31 décembre 2022. Au 30 juin 2023, en incluant les débetures convertibles et les facilités de crédit, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, le ratio d'endettement total⁽²⁾ s'est établi à 58,9 %, en hausse de 0,4 % depuis le 31 décembre 2022. Cette hausse s'explique par les acquisitions d'immeubles réalisées au cours des deux derniers trimestres qui ont fait augmenter l'utilisation des facilités de crédit.

Le Fonds cherche à financer ses acquisitions par un taux d'endettement hypothécaire maximum de 65 % de la juste valeur des actifs puisque le coût de financement est inférieur au coût de capital des capitaux propres du Fonds. La liquidité du Fonds s'entend de son accès au crédit aux termes des facilités de crédit engagées ou de sa capacité de générer suffisamment de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie pour financer ses obligations courantes contractées dans le cadre de ses activités, notamment les dépenses d'investissement de maintien et de développement, les distributions aux porteurs de parts et la croissance planifiée de ses activités. Le Fonds dispose de facilités de crédit pour s'assurer une liquidité financière en vertu de laquelle elle peut prélever des montants et les rembourser à brève échéance, ce qui réduit le besoin de détenir des ressources en trésorerie sous forme d'encaisse et de dépôts. La direction demeure d'avis que le Fonds est en bonne posture pour traverser la pandémie compte tenu de l'amélioration de son bilan au cours des années et du fait que ses dettes à court terme sont en voie d'être refinancées, que son portefeuille d'actifs peut être utilisé pour structurer de nouvelles lignes de crédit et que son portefeuille demeure liquide dans l'éventualité d'une vente d'actifs opportune.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS comme définie dans la présente page.

(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

Ratio de couverture des intérêts

Le tableau suivant présente le sommaire du ratio de couverture des intérêts pour les trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les ratios) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|--|-----------|--------|-----------------------------------|--------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| BAIIA ajusté ⁽¹⁾ | 17 956 | 16 413 | 35 110 | 31 555 |
| Charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers ⁽²⁾ | 7 765 | 6 511 | 15 332 | 13 270 |
| Ratio de couverture des intérêts ⁽³⁾ | 2,31 | 2,52 | 2,29 | 2,38 |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Les charges d'intérêts excluent les frais de remboursement anticipé, l'accroissement des intérêts effectifs, les distributions sur les parts de catégorie B, l'accroissement de la composante passif non dérivé des débetures convertibles et l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des parts de catégorie B.

(3) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Le ratio de couverture des intérêts est calculé en divisant le BAIIA ajusté⁽¹⁾ par charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers (tel qu'il a été défini précédemment).

Pour les six premiers mois de l'exercice, le ratio de couverture des intérêts s'est chiffré à 2,29, en baisse de 9 points de base par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Ratio de couverture du service de la dette

Le tableau suivant présente le sommaire du ratio de couverture des intérêts pour les trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf les ratios) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|---|-----------|--------|-----------------------------------|--------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| BAIIA ajusté ⁽¹⁾ | 17 956 | 16 413 | 35 110 | 31 555 |
| Charges d'intérêts nettes, déduction faite des produits financiers ⁽²⁾ | 7 765 | 6 511 | 15 332 | 13 270 |
| Remboursements de capital | 4 881 | 4 946 | 9 668 | 9 906 |
| Obligations au titre du service de la dette | 12 646 | 11 457 | 25 000 | 23 176 |
| Ratio de couverture du service de la dette ⁽³⁾ | 1,42 | 1,43 | 1,40 | 1,36 |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Les charges d'intérêts excluent les frais de remboursement anticipé, l'accroissement des intérêts effectifs, les distributions sur les parts de catégorie B, l'accroissement de la composante passif non dérivé des débetures convertibles et l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des parts de catégorie B.

(3) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Le ratio de couverture du service de la dette est calculé en divisant le BAIIA ajusté⁽¹⁾ par les exigences du service de la dette.

Au cours des six premiers mois de l'exercice, le ratio de couverture du service de la dette s'est établi à 1,40, soit une augmentation de 4 points de base par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Parts de catégorie B

Le tableau suivant présente le sommaire des parts de catégorie B pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes le 30 juin 2023 (en nombre de parts) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|--|---|--------------|-----------------------------------|--------------|
| | Parts | \$ | Parts | \$ |
| | Parts de catégorie B en circulation en début de période | 197 265 | 706 | 347 265 |
| Émission de parts de catégorie B – Acquisitions | 550 000 | 2 475 | 550 000 | 2 475 |
| Échange contre des parts de fiducie | - | - | (150 000) | (562) |
| Ajustement de la juste valeur | - | (775) | - | (775) |
| Parts de catégorie B en circulation en fin de période | 747 265 | 2 406 | 747 265 | 2 406 |

Les parts de catégorie B sont échangeables à tout moment, au gré du porteur, contre un nombre égal de parts du Fonds négociées à la TSX. Elles donnent droit de recevoir les mêmes distributions que les distributions déclarées sur les parts du Fonds. Conformément aux IFRS, les distributions versées sur les parts de catégorie B sont comptabilisées comme charges financières lorsqu'elles sont déclarées. Les distributions déclarées font l'objet d'un ajustement dans le calcul du FPE et du FPEA.

Le 30 mai 2018, les parts de catégorie B ont été émises pour l'acquisition d'une participation de 25 % dans l'immeuble situé au 815, boulevard Lebourgneuf à Québec.

Le 14 février 2023, les porteurs de parts de société en commandite de catégorie B ont converti 150 000 parts en parts de fiducie.

Le 1er mai 2023, 550 000 parts de catégorie B ont été émises pour l'acquisition d'un immeuble situé au 8810, 48th Avenue NW, à Edmonton.

Parts en circulation

Le tableau suivant présente un sommaire du nombre total de parts en circulation et du nombre de parts pondéré en circulation pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en nombre de parts) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|---|---|-------------------|-----------------------------------|-------------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | Parts en circulation en début de période | 85 754 797 | 84 342 264 | 85 238 279 |
| Parts émises dans le cadre d'un appel public à l'épargne | - | - | - | 9 584 100 |
| Régime de réinvestissement des distributions | 267 694 | 200 036 | 500 893 | 396 023 |
| Émises – Régime d'achat de parts pour les employés | 1 960 | - | 8 955 | 11 605 |
| Émises – Régime de parts avec restrictions | 18 677 | - | 45 276 | 104 649 |
| Émission – Régime de rémunération fondé sur des parts différées | - | - | - | - |
| Parts de catégorie B échangées contre des parts de fiducie | - | - | 150 000 | - |
| Émission – Conversion de débetures convertibles | - | 189 556 | 99 725 | 508 508 |
| Parts en circulation en fin de période | 86 043 128 | 84 731 856 | 86 043 128 | 84 731 856 |
| Nombre moyen pondéré de parts en circulation | 85 939 379 | 84 642 349 | 85 776 984 | 81 153 498 |
| Nombre moyen pondéré de parts de catégorie B et de parts en circulation | 86 503 311 | 84 989 614 | 86 182 582 | 81 500 763 |

Au 30 juin 2023, aucune part n'avait été rachetée à des fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Régime de rémunération en parts différées

Le Fonds a mis en place à l'intention de ses fiduciaires et certains dirigeants un régime de rémunération en parts différées. En vertu de ce programme, les bénéficiaires peuvent choisir de recevoir leur rémunération en argent, en parts différées ou selon une combinaison des deux.

Le tableau suivant présente le sommaire des parts différées en circulation au cours des trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en nombre de parts) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|---|---|----------------|-----------------------------------|----------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | Parts différées en circulation en début de période | 126 655 | 107 341 | 121 727 |
| Rémunération des fiduciaires | 2 470 | 2 404 | 4 940 | 4 452 |
| Distributions versées sous forme de parts | 2 458 | 1 972 | 4 916 | 4 149 |
| Parts différées en circulation en fin de période | 131 583 | 111 717 | 131 583 | 111 717 |

Régime de rémunération en parts avec restrictions

En vertu de ce régime, les bénéficiaires se voient octroyer des parts avec restrictions qui deviennent entièrement acquises sur une période maximale de trois ans. Ce régime vise à intéresser les hauts dirigeants et certains employés à la réalisation des objectifs de croissance du Fonds et à harmoniser leurs intérêts avec ceux des porteurs de parts. Le régime est également destiné à constituer un outil de rétention à l'endroit des cadres.

Le tableau suivant présente le sommaire des parts avec restrictions en circulation au cours des trimestres clos le 30 juin 2023 et le 30 juin 2022, ainsi que pour les périodes cumulatives des six premiers mois de 2023 et 2022 :

| Périodes closes les 30 juin (en nombre de parts) | Trimestre | | Période cumulative de six mois | |
|---|----------------|----------|-----------------------------------|----------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Parts avec restrictions en circulation en début de période | 329 054 | 161 536 | 138 583 | 161 536 |
| Attribuées | 217 072 | 92 304 | 434 144 | 92 304 |
| Réglées | (26 601) | (90 671) | (53 202) | (90 671) |
| Parts avec restrictions en circulation en fin de période | 519 525 | 163 169 | 519 525 | 163 169 |

Régime d'achat de parts pour les employés

Le Fonds offre aux membres de son personnel un régime d'achat de parts optionnel. Conformément à ce régime, chaque année, les participants peuvent verser des cotisations d'entre 7 % et 10 % de leur salaire de base, selon le poste qu'ils occupent au sein du Fonds. Selon les modalités de ce régime, pour chaque lot de deux parts achetées par un participant, le Fonds émettra une nouvelle part au participant.

Arrangements hors bilan et engagements contractuels

Le Fonds n'a aucun arrangement hors bilan ou engagement qui a ou est susceptible d'avoir une incidence sur ses résultats d'exploitation ou sur sa situation financière, notamment sa situation de trésorerie et ses sources de financement.

Impôts sur le revenu

Pour l'application de l'impôt sur le revenu du Canada, BTB est imposé comme une fiducie de fonds commun de placement. Le Fonds a l'intention de distribuer ou d'affecter aux porteurs de parts la totalité du revenu imposable et de déduire ces distributions aux fins de l'impôt sur le revenu.

Un régime fiscal particulier s'applique aux fiducies qui sont des entités intermédiaires de placement déterminées (« EIPD ») ainsi qu'aux personnes qui investissent dans les EIPD. Selon ce régime, les EIPD doivent généralement payer de l'impôt sur leur revenu à des taux qui se rapprochent des taux d'imposition des sociétés. Sommairement, une EIPD est une entité (y compris une fiducie) qui réside au Canada, dont les placements qui y sont faits sont cotés sur une bourse de valeurs ou un autre marché public et qui détient un ou plusieurs biens hors portefeuille.

Toutefois, à l'égard d'une année d'imposition donnée, BTB ne sera pas considéré comme une EIPD et ne sera donc pas assujéti aux règles relatives aux EIPD si, au cours de cette année, il constitue une fiducie de placement immobilier (« FPI »).

De façon générale, une FPI s'entend d'une fiducie résidant au Canada qui remplit les conditions suivantes tout au long de l'année : i) la juste valeur marchande totale des « biens hors portefeuille » qui sont des « biens admissibles de FPI » qu'elle détient n'est à aucun moment de l'année inférieure à 90 % de la juste valeur marchande totale de l'ensemble des « biens hors portefeuille » qu'elle détient; ii) au moins 90 % de son « revenu brut de FPI » pour l'année provient d'une ou de plusieurs sources suivantes : loyers de « biens immeubles ou réels », intérêts, dispositions de « biens immeubles ou réels » qui sont des immobilisations, dividendes, redevances et dispositions de « biens de revente admissibles »; iii) au moins 75 % de son « revenu brut de FPI » pour l'année provient d'une ou de plusieurs des sources suivantes : loyers de « biens immeubles ou réels », intérêts d'hypothèques sur des « biens immeubles ou réels » et de la disposition de « biens immeubles ou réels » qui sont des immobilisations; iv) la juste valeur marchande totale des biens qu'elle détient, dont chacun est un « bien immeuble ou réel » qui est une immobilisation, un « bien de revente admissible », une dette d'une société canadienne représentée par une acceptation bancaire, des espèces, ou de manière générale, une créance d'un gouvernement du Canada ou de certains autres organismes publics n'est à aucun moment de l'année inférieure à 75 % de la valeur de ses capitaux propres au moment en cause; et v) les placements qui y sont faits sont cotés ou négociés, au cours de l'année, sur une bourse de valeurs ou un autre marché public.

Au 30 juin 2023, BTB respectait l'ensemble de ces conditions et se qualifiait à titre de FPI. Par conséquent, les règles fiscales visant les EIPD ne s'appliquent pas à BTB. La direction de BTB a l'intention de s'assurer que le Fonds remplisse les conditions à l'exclusion de la FPI sur une base continue dans le futur.

Toutefois, rien ne garantit que BTB remplira les conditions requises pour avoir droit à l'exception relative aux FPI pour 2023 ou pour toute année ultérieure.

Imposition des porteurs de parts

Pour les contribuables canadiens porteurs de parts, au meilleur de la connaissance de la direction du Fonds, les distributions sont traitées comme suit aux fins fiscales :

| Périodes closes les 30 juin | 2023 | 2022 |
|-----------------------------------|------------|------------|
| | % | % |
| Imposable en tant qu'autre revenu | - | - |
| Report d'impôt | 100 | 100 |
| Total | 100 | 100 |

Méthodes et estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction formule des jugements, procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les estimations se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres hypothèses qui sont raisonnables compte tenu des circonstances. Le résultat de l'évaluation continue de ces estimations constitue le fondement pour l'exercice du jugement en ce qui concerne les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants présentés des produits et des charges. Les résultats réels peuvent être différents des estimations. Les jugements critiques posés par BTB pour appliquer les principales méthodes comptables, dont la plus importante est la juste valeur des immeubles de placement, sont décrits à la note intitulée « Immeubles de placement » des états financiers consolidés annuels aux 31 décembre 2022 et 2021 et pour les exercices clos à ces dates.

Le Fonds utilise l'approche par le résultat pour établir la juste valeur. La juste valeur est estimée en capitalisant les flux de trésorerie dont on peut raisonnablement s'attendre qu'un immeuble produira sur sa durée de vie économique restante. L'approche par le résultat repose sur deux méthodes : la méthode du taux de capitalisation global, par laquelle le résultat d'exploitation net est capitalisé selon le taux de capitalisation global requis, ou la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, par laquelle les flux de trésorerie sont projetés sur la durée prévue du placement et une valeur finale actualisée au moyen du taux d'actualisation approprié.

Inflation et taux d'intérêt

La hausse du taux directeur par la Banque du Canada a exacerbé le niveau d'incertitude face à l'économie. L'augmentation du taux directeur n'a pas eu d'incidence importante sur les activités du Fonds et sa capacité de négocier les nouveaux emprunts hypothécaires et de renouveler les emprunts hypothécaires. Compte tenu de la situation, il pourrait y avoir certaines répercussions sur les activités de refinancements d'emprunts hypothécaires, la juste valeur des immeubles de placement, certaines décisions de placement et le niveau des transactions sur le marché. Le Fonds continuera de surveiller les effets de la hausse du taux directeur sur ses activités d'investissement et d'évaluation des immeubles de placement.

Risques et incertitudes

Bon nombre de risques et d'incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de BTB diffèrent sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux projetés dans les énoncés prospectifs, notamment les risques décrits à la rubrique « Facteurs de risques » de la notice annuelle 2023 de BTB pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, laquelle est intégrée aux présentes par renvoi. Ces risques et incertitudes comprennent :

- Accès aux capitaux et aux financements par emprunt
- Hausse des taux d'intérêt
- Propriété de biens immobiliers
- Concurrence et hausse du prix des immeubles
- Disponibilités des biens immobiliers aux fins d'acquisition
- Programmes de développement
- Recrutement et maintien en poste d'employés et de cadres
- Réglementation gouvernementale
- Restrictions relatives aux activités en vertu du contrat de fiducie
- Réglementation fiscale
- Fluctuations des distributions en espèces
- Dépendance envers des locataires clés ou uniques
- Responsabilité éventuelle des porteurs de parts
- Conflits d'intérêts
- Cours des parts
- Droits légaux se rattachant aux parts
- Dilution
- Questions environnementales
- Risques d'ordre juridique
- Sinistres non assurés
- Commerce de détail
- Récession économique éventuelle
- Incidence à long terme d'une pandémie mondiale

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de l'exploitation et des finances de BTB sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), tels que définis par le Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Des évaluations sont réalisées périodiquement pour mesurer l'efficacité des CPCI, y compris le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés. En se fondant sur ces évaluations, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de l'exploitation et des finances ont conclu que les CPCI étaient efficaces au 31 décembre 2022 et que les contrôles et procédures en vigueur fournissent une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à BTB leur sont communiquées pendant la période de préparation de ces documents d'information.

Des évaluations sont également réalisées pour mesurer l'efficacité des CIIF. En se fondant sur ces évaluations, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de l'exploitation et des finances de BTB ont conclu que les CIIF étaient efficaces au 30 juin 2023 et, plus spécifiquement, que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la direction n'a effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante ou susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Annexe 1 – Définitions

Parts de catégorie B

Les parts de catégorie B signifient les parts de société en commandite de catégorie B de BTB SEC pouvant être échangées contre des parts, à raison d'une contre une.

Produits locatifs

Les produits locatifs comprennent tous les montants reçus des locataires aux termes de contrats de location, y compris les loyers de base et les loyers supplémentaires issus du recouvrement des charges d'exploitation. Ils comprennent également les autres charges locatives issues des stationnements et entrepôts, les revenus provenant de la résiliation de baux, de même que les ajustements des revenus de loyer selon la méthode linéaire.

Certains baux du Fonds comprennent des clauses qui prévoient le recouvrement du revenu locatif en fonction de montants qui augmentent à quelques années d'intervalle, ces augmentations ayant été négociées à la signature des baux. Selon les IFRS, ces augmentations doivent être comptabilisées selon un mode linéaire sur la durée des baux.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont les charges directement liées à l'opération des propriétés immobilières et sont généralement refacturables aux locataires en fonction des clauses contractuelles des baux. Elles comprennent les impôts fonciers et services publics, les coûts relatifs à l'entretien intérieur et extérieur, au chauffage, à la ventilation et à la climatisation, aux ascenseurs, aux assurances, à la conciergerie et aux frais de gestion et d'opération. Le montant des charges d'exploitation que le Fonds peut récupérer auprès de ses locataires dépend du taux d'occupation des locaux et de la nature des baux en place comportant des clauses de récupération des frais. La majorité des baux du Fonds sont des baux à loyers nets selon lesquels le locataire est tenu de payer sa quote-part des charges d'exploitation des immeubles. Le Fonds porte une attention particulière au respect des baux en place et à la récupération de ces charges d'exploitation.

Résultat d'exploitation net (REN)

Le REN est utilisé dans le domaine immobilier pour évaluer la performance des activités. Il est défini par le Fonds comme étant le produit locatif de ses immeubles, déduction faite de l'ensemble des coûts d'exploitation des immeubles de placement. Cette définition peut différer de celle d'autres émetteurs, et de ce fait, le résultat d'exploitation net du Fonds pourrait ne pas être comparable à celui d'autres émetteurs.

Charges financières

Les charges financières proviennent des emprunts et financements suivants :

- Emprunts hypothécaires contractés ou repris d'un montant total approximatif de 648,3 millions de dollars au 30 juin 2023, comparativement à 630,8 millions de dollars au 30 juin 2022.
- Débentures convertibles de série G et de série H, d'une valeur nominale totale de 43,9 millions de dollars.
- Facilités de crédit utilisées au besoin.
- Coûts de financement liés aux emprunts hypothécaires, aux débentures convertibles et aux autres emprunts qui sont portés en réduction des dettes connexes et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée prévue des dettes.

Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent les dépenses administratives telles les charges salariales et honoraires associés au personnel-cadre et administratif du Fonds, le régime de rémunération des fiduciaires, les services juridiques et d'audit, les charges relatives au statut de fonds coté en bourse, les frais d'assurances, les frais de bureaux et les pertes de crédit attendues et frais juridiques afférents. Les frais d'administration comprennent également les amortissements de l'immeuble du siège social et des immobilisations corporelles ainsi que la rémunération fondée sur des parts, un élément non monétaire qui affecte la volatilité des frais d'administration d'un trimestre à l'autre.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement

En vertu de la norme IAS 40, le Fonds comptabilise ses immeubles de placement à la juste valeur et reconnaît le profit ou la perte découlant de la variation de la juste valeur aux résultats des périodes au cours desquelles il a été généré.

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie, la méthode de capitalisation au résultat d'exploitation net (REN) ou la méthode des comparables qui constituent des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Trimestriellement, la direction reçoit des données sur les taux de capitalisation et les taux d'actualisation en vigueur de firmes d'évaluateurs agréés et d'experts indépendants. Les rapports sur les taux de capitalisation fournissent un éventail de taux pour diverses zones géographiques et des immeubles de nature et de qualité diverses dans chaque zone. Le Fonds utilise des taux de capitalisation et d'actualisation à l'intérieur des fourchettes fournies par les évaluateurs externes. Si les fourchettes des taux de capitalisation fournies en externe varient d'une période comptable à la suivante ou si un autre taux à l'intérieur des fourchettes fournies se révèle plus approprié que le taux utilisé précédemment, la juste valeur des immeubles de placement augmentera ou diminuera en conséquence.

Portefeuille comparable

Le portefeuille comparable comprend tous les immeubles détenus par BTB au 1er janvier 2022 et toujours détenus le 30 juin 2023 et n'inclut pas les retombées des dispositions, des acquisitions et développements réalisés au cours de 2022 et de 2023, ainsi que les résultats des propriétés subséquemment vendues.

Résultat net immobilier du portefeuille comparable

Le résultat net immobilier du portefeuille comparable est utilisé pour évaluer la rentabilité des opérations du portefeuille existant et la capacité de BTB d'augmenter ses revenus et de réduire ses coûts. Il se définit comme étant le produit locatif des immeubles du portefeuille comparable, déduction faite des coûts d'exploitation et des intérêts sur les emprunts hypothécaires de ce même portefeuille.

Annexe 2 – Mesures financières non conformes aux IFRS – Définitions

| Mesure non conforme aux IFRS | Définition | Rapprochement |
|---|---|---|
| Bénéfice net ajusté | <p>Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS qui débute avec le résultat net et le résultat global et supprime l'effet des éléments suivants : i) l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement; ii) l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés; iii) l'ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B et iv) les coûts de transaction engagés à l'acquisition et à la disposition d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé.</p> <p>Le Fonds est d'avis qu'il s'agit d'une mesure utile de la performance opérationnelle, étant donné que les ajustements de la juste valeur peuvent grandement fluctuer en fonction du marché immobilier et que les coûts de transaction sont de nature non récurrente.</p> | Résultats d'exploitation – Bénéfice net ajusté |
| Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté ») | <p>Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS qui débute avec le résultat net et le résultat global et supprime l'effet des éléments suivants, sur une base proportionnelle : i) la charge d'intérêts; ii) les taxes et l'impôt; iii) l'amortissement des immobilisations corporelles; iv) l'amortissement des immobilisations incorporelles; v) les ajustements de la juste valeur (y compris les ajustements des immeubles de placement, des instruments financiers et des parts de catégorie B et les ajustements du prix des parts liés à la rémunération fondée sur des parts); vi) les coûts de transactions à l'achat et à la disposition d'immeubles de placement et les frais de remboursement anticipé; et vii) les ajustements des produits locatifs selon la méthode linéaire.</p> <p>La mesure conforme aux IFRS la plus comparable au BAIIA ajusté est le bénéfice net et résultat global. Le Fonds est d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure utile pour déterminer sa capacité à s'acquitter de sa dette, à financer ses dépenses d'investissement et à verser des distributions à ses porteurs de parts.</p> | <p>Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »);</p> <p>Ressources de capital – Ratio de couverture des intérêts;</p> <p>Ressources de capital – ratio de couverture du service de la dette</p> |
| REN du portefeuille comparable | <p>Le résultat d'exploitation net du portefeuille comparable est une mesure financière non conforme aux IFRS qui correspond au résultat d'exploitation net (« REN ») pour les propriétés détenues et exploitées par le Fonds pour toute la durée de l'exercice considéré et de l'exercice précédent. La mesure conforme aux IFRS la plus comparable au REN du portefeuille comparable est le résultat d'exploitation.</p> <p>Le Fonds juge cette mesure utile, car la croissance du REN peut être évaluée sur son portefeuille en excluant l'incidence des acquisitions et des dispositions d'immeubles au sein du portefeuille pour l'exercice considéré et pour l'exercice précédent. Le Fonds utilise le REN du portefeuille comparable pour avoir une indication de la rentabilité de son portefeuille existant et de la capacité du Fonds d'augmenter ses revenus, de réduire ses coûts d'exploitation et de générer de la croissance interne.</p> | Résultats d'exploitation – Portefeuille comparable |
| Fonds provenant de l'exploitation (« FPE ») et FPE récurrents | <p>Les FPE sont une mesure financière non conforme aux IFRS utilisée par la plupart des fonds de placement immobilier canadiens en fonction d'une définition normalisée établie par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») dans son Livre blanc de janvier 2022 (le « livre blanc »). Les FPE sont définis comme le résultat net et le résultat global diminués de certains ajustements, sur une base proportionnelle, y compris : i) les ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, des parts de catégorie B et des instruments financiers dérivés; ii) l'amortissement des incitatifs à la location; iii) les coûts de location additionnels et iv) les distributions sur les parts de catégorie B. Les FPE sont rapprochés au résultat net et au résultat global, qui sont les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Les FPE sont également rapprochés avec les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, une mesure conforme aux IFRS.</p> <p>Les FPE récurrents sont également une mesure non conforme aux IFRS qui débute avec les FPE et en soustrait l'incidence d'éléments non récurrents comme les coûts de transactions à l'acquisition et la disposition d'immeubles de placement et les frais de remboursement anticipé.</p> <p>Le Fonds est d'avis que les FPE et les FPE récurrents sont des mesures clés de la performance opérationnelle et permettent aux investisseurs de comparer ses performances passées.</p> | <p>Fonds provenant de l'exploitation (FPE);</p> <p>Flux de trésorerie;</p> <p>Annexe 2</p> |

| Mesure non conforme aux IFRS | Définition | Rapprochement |
|---|--|--|
| Fonds provenant de l'exploitation ajustés (« FPEA ») et FPEA récurrents | <p>Les FPEA sont une mesure financière non conforme aux IFRS utilisée par la plupart des fonds de placement immobilier canadiens en fonction d'une définition normalisée établie par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») dans son livre blanc. Les FPEA sont définis comme les FPE diminués de : i) l'ajustement des produits locatifs selon la méthode linéaire; ii) la désactualisation des intérêts effectifs; iii) l'amortissement des autres immobilisations corporelles; iv) les charges de rémunération fondée sur des parts; v) la réserve pour dépenses d'investissement non récupérables et vi) la réserve pour frais de location non récupérés (liés aux charges de location régulières). Les FPEA sont rapprochés au résultat net et au résultat global, qui sont la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable. Les FPEA sont également rapprochés avec les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, une mesure conforme aux IFRS.</p> <p>Les FPEA récurrents sont également une mesure non conforme aux IFRS qui débutent avec les FPEA et en soustraient l'incidence d'éléments non récurrents comme les coûts de transactions à l'achat et la disposition d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé.</p> <p>Le Fonds juge que les FPEA et les FPEA récurrents sont des mesures utiles des résultats économiques récurrents et qu'elles sont pertinentes pour comprendre sa capacité à s'acquitter de sa dette, à financer ses dépenses d'investissement et à verser des distributions aux porteurs de parts.</p> | <p>Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA);</p> <p>Flux de trésorerie;</p> <p>Annexe 2</p> |
| Ratio de distribution des FPE et des FPEA et Ratio de distribution des FPE récurrents et des FPEA récurrents | <p>Les ratios de distribution des FPE et des FPEA et les ratios de distribution des FPE récurrents et des FPEA récurrents sont des mesures financières non conformes aux IFRS utilisées par la plupart des fonds de placement immobilier canadiens en fonction d'une définition normalisée établie par l'Association des biens immobiliers du Canada (REALPAC) dans son livre blanc. Ces ratios de distribution se calculent en divisant les distributions réelles par part par les FPE, FPEA, FPE récurrents et FPEA récurrents par part à chaque période.</p> <p>Le Fonds juge ces mesures utiles pour évaluer sa capacité de versement de distributions.</p> | <p>Fonds provenant de l'exploitation (FPE);</p> <p>Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA);</p> <p>Annexe 2</p> |
| Ratio d'endettement total | <p>Le ratio d'endettement total est une mesure financière non conforme aux IFRS du levier financier du Fonds, qui est calculée en prenant le total de la dette à long terme dont on soustrait la trésorerie, divisé par la valeur brute totale des actifs du Fonds déduction faite de la trésorerie.</p> <p>Le Fonds juge cette mesure utile, car elle est une indication de sa capacité à s'acquitter de ses dettes et de sa capacité à procéder à de futures acquisitions.</p> | Ressources de capital – Ratio d'endettement |
| Ratio de couverture des intérêts | <p>Le ratio de couverture des intérêts est une mesure financière non conforme aux IFRS qui est calculée en prenant le BAIIA ajusté et en le divisant par les charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers (les charges d'intérêts excluent les frais de remboursement anticipé, l'accroissement des intérêts effectifs, les distributions sur les parts de catégorie B, l'accroissement de la composante passif non dérivé des débetures convertibles et l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des parts de catégorie B).</p> <p>Le Fonds juge cette mesure utile, car elle est une indication de sa capacité à s'acquitter de ses obligations liées aux charges d'intérêts pour une période donnée.</p> | Ressources de capital – Ratio de couverture des intérêts |
| Ratio de couverture du service de la dette | <p>Le ratio de couverture du service de la dette est une mesure financière non conforme aux IFRS qui est calculée en prenant le BAIIA ajusté et en le divisant par les exigences du service de la dette, qui se compose des remboursements de capital et des charges d'intérêts, déduction faite des produits financiers (les charges d'intérêts excluent les frais de remboursement anticipé, l'accroissement des intérêts effectifs, les distributions sur les parts de catégorie B, l'accroissement de la composante passif non dérivé des débetures convertibles et l'ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des parts de catégorie B).</p> <p>Le Fonds juge cette mesure utile, car elle est une indication de sa capacité à s'acquitter de ses obligations liées aux charges d'intérêts pour une période donnée.</p> | Ressources de capital – Ratio de couverture du service de la dette |

Annexe 3 – Mesures financières non conformes aux IFRS – Rapprochements trimestriels

Fonds provenant de l'exploitation (FPE)⁽¹⁾

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le résultat global établi selon les IFRS et les FPE⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres :

| | 2023 T-2 | 2023 T-1 | 2022 T-4 | 2022 T-3 | 2022 T-2 | 2022 T-1 | 2021 T-4 | 2021 T-3 |
|---|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| (en milliers de dollars, sauf les données par part) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Bénéfice net et résultat global (IFRS) | 10 846 | 8 802 | 1 769 | 11 693 | 18 243 | 6 449 | 23 219 | 8 678 |
| Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement | - | - | 7 781 | 1 230 | 197 | (1 007) | (19 571) | - |
| Ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B | (775) | - | 160 | (142) | (233) | 66 | 21 | (18) |
| Amortissement des incitatifs de location | 750 | 728 | 787 | 773 | 818 | 735 | 858 | 780 |
| Ajustement de la juste valeur des instruments financiers dérivés | (763) | 184 | (1 971) | (3 898) | (9 344) | 997 | 3 297 | (2 598) |
| Charges salariales de location ⁽⁶⁾ | 327 | 356 | 682 | 182 | 158 | 221 | 208 | 173 |
| Distributions sur parts de catégorie B | 42 | 22 | 26 | 26 | 26 | 26 | 30 | 22 |
| Rémunération fondée sur des parts (réévaluation du prix des parts) ⁽⁵⁾ | (232) | (59) | 198 | (172) | (285) | 77 | 23 | (19) |
| FPE⁽¹⁾ | 10 195 | 10 033 | 9 432 | 9 692 | 9 580 | 7 564 | 8 085 | 7 018 |
| Élément non récurrent | | | | | | | | |
| Coûts de transactions à la disposition d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé sur emprunts hypothécaires | - | - | 627 | 93 | 138 | 753 | 109 | - |
| FPE récurrents⁽¹⁾ | 10 195 | 10 033 | 10 059 | 9 785 | 9 718 | 8 317 | 8 194 | 7 018 |
| FPE par part⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ | 11,8 ¢ | 11,7 ¢ | 11,0 ¢ | 11,4 ¢ | 11,3 ¢ | 9,7 ¢ | 10,9 ¢ | 9,5 ¢ |
| FPE récurrents par part⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾ | 11,8 ¢ | 11,7 ¢ | 11,8 ¢ | 11,5 ¢ | 11,4 ¢ | 10,7 ¢ | 11,0 ¢ | 9,5 ¢ |
| Ratio de distribution des FPE ⁽¹⁾ | 63,8 % | 64,1 % | 67,9 % | 65,9 % | 66,4 % | 77,2 % | 68,9 % | 79,0 % |
| Ratio de distribution des FPE récurrents ⁽¹⁾ | 63,8 % | 64,1 % | 63,6 % | 65,2 % | 65,5 % | 70,2 % | 68,0 % | 79,0 % |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) En tenant compte des parts de catégorie B.

(3) Le ratio des FPE par part est calculé en divisant les FPE⁽¹⁾ par les parts en circulation du Fonds à la clôture de la période (y compris les parts de catégorie B en circulation à la clôture de la période).

(4) Le ratio des FPE récurrents par part est calculé en divisant les FPE⁽¹⁾ récurrents par les parts en circulation du Fonds à la clôture de la période (y compris les parts de catégorie B en circulation à la clôture de la période).

(5) L'incidence de la réévaluation du prix des parts sur le régime de rémunération en parts différées a été prise en compte dans le calcul des FPE et des FPEA récurrents depuis le deuxième trimestre de 2021.

(6) L'incidence de la rémunération du chef des Investissements, embauché au deuxième trimestre de 2022, a été ajoutée aux charges salariales de location au cours du quatrième trimestre de 2022, car ses fonctions pendant l'exercice concernaient principalement les activités de location.

Fonds provenant de l'exploitation ajustés (FPEA)⁽¹⁾

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les FPE⁽¹⁾ et les FPEA⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres :

| | 2023 T-2 | 2023 T-1 | 2022 T-4 | 2022 T-3 | 2022 T-2 | 2022 T-1 | 2021 T-4 | 2021 T-3 |
|--|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| (en milliers de dollars, sauf les données par part) | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| FPE⁽¹⁾ | 10 195 | 10 033 | 9 432 | 9 692 | 9 580 | 7 564 | 8 085 | 7 018 |
| Ajustement des produits locatifs selon la méthode linéaire | (291) | (633) | (1 077) | (521) | (74) | (150) | (758) | (88) |
| Désactualisation des intérêts effectifs | 278 | 236 | 336 | 219 | 284 | 288 | 275 | 239 |
| Amortissement des autres immobilisations corporelles | 23 | 23 | 31 | 35 | 26 | 30 | 22 | 23 |
| Rémunération fondée sur des parts | 237 | 256 | 206 | 130 | 312 | 73 | 143 | 114 |
| Réserve pour dépenses d'investissement non récupérables ⁽¹⁾ | (634) | (658) | (630) | (599) | (580) | (581) | (539) | (478) |
| Réserve pour frais de location non récupérés ⁽¹⁾ | (375) | (375) | (375) | (375) | (375) | (375) | (375) | (375) |
| FPEA⁽¹⁾ | 9 433 | 8 882 | 7 923 | 8 581 | 9 173 | 6 849 | 6 853 | 6 453 |
| Élément non récurrent | | | | | | | | |
| Coûts de transaction à la disposition d'immeubles de placement et frais de remboursement anticipé sur emprunts hypothécaires | - | - | 627 | 93 | 138 | 753 | 109 | - |
| FPEA récurrents⁽¹⁾ | 9 433 | 8 882 | 8 550 | 8 674 | 9 311 | 7 602 | 6 962 | 6 453 |
| FPEA par part⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ | 10,9 ¢ | 10,3 ¢ | 9,3 ¢ | 10,1 ¢ | 10,8 ¢ | 8,8 ¢ | 9,2 ¢ | 8,7 ¢ |
| FPEA récurrents par part⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾ | 10,9 ¢ | 10,3 ¢ | 10,0 ¢ | 10,2 ¢ | 11,0 ¢ | 9,7 ¢ | 9,4 ¢ | 8,7 ¢ |
| Ratio de distribution des FPEA ⁽¹⁾ | 69,0 % | 72,4 % | 80,8 % | 74,4 % | 69,4 % | 85,3 % | 81,3 % | 85,9 % |
| Ratio de distribution des FPEA récurrents ⁽¹⁾ | 69,0 % | 72,4 % | 74,9 % | 73,6 % | 68,3 % | 76,8 % | 80,0 % | 85,9 % |

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(2) En tenant compte des parts de catégorie B.

(3) Le ratio des FPEA par part est calculé en divisant les FPEA⁽¹⁾ par le nombre de parts en circulation du Fonds à la clôture de la période (y compris les parts de catégorie B en circulation à la clôture de la période).

(4) Le ratio des FPEA récurrents par part est calculé en divisant les FPEA récurrents⁽¹⁾ par le nombre de parts en circulation du Fonds à la clôture de la période (y compris les parts de catégorie B en circulation à la clôture de la période).

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.

(1) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la page 35.



2600, boulevard Alfred-Nobel, Saint-Laurent, QC

États financiers consolidés intermédiaires résumés



Périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2023

- 76 États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière
- 77 États consolidés intermédiaires résumés du résultat global
- 78 États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts
- 79 Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie
- 80 Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

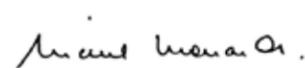
États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

| | | Au 30 juin | Au 31 décembre |
|---|-------|------------------|------------------|
| | Notes | 2023 | 2022 |
| | | \$ | \$ |
| Actifs | | | |
| Immeubles de placement | 3 | 1 209 036 | 1 164 881 |
| Immobilisations corporelles | | 274 | 322 |
| Instruments financiers dérivés | 9 | 4 229 | 3 754 |
| Charges payées d'avance et dépôts | | 7 272 | 3 163 |
| Créances | 4 | 4 694 | 4 816 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 3 744 | 2 404 |
| Total des actifs | | 1 229 249 | 1 179 340 |
| Passifs et capitaux propres attribuables aux porteurs de parts | | | |
| Emprunts hypothécaires | 5 | 645 901 | 636 111 |
| Débiteures convertibles | 6 | 42 031 | 41 942 |
| Emprunts bancaires | 7 | 34 301 | 9 897 |
| Obligations locatives | | 7 334 | 4 203 |
| Parts de catégorie B | 8 | 2 406 | 1 268 |
| Rémunération fondée sur des parts | 10 | 1 550 | 1 542 |
| Instruments financiers dérivés | 9 | 13 | 116 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | | 21 857 | 20 058 |
| Distribution à verser aux porteurs de parts | | 2 179 | 2 131 |
| Total des passifs | | 757 572 | 717 268 |
| Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts | | 471 677 | 462 072 |
| | | 1 229 249 | 1 179 340 |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Approuvé par le Conseil le 4 août 2023.



Michel Léonard, fiduciaire



Jocelyn Proteau, fiduciaire

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

| | | Périodes de trois mois closes les 30 juin | | Périodes de six mois closes les 30 juin | |
|---|-------|---|---------------|---|---------------|
| | Notes | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits d'exploitation | | | | | |
| Produits locatifs | 12 | 31 708 | 28 979 | 64 619 | 58 047 |
| Charges d'exploitation | | | | | |
| Services publics et autres charges d'exploitation | | 5 578 | 4 899 | 12 375 | 11 166 |
| Impôt foncier et assurances | | 7 089 | 6 482 | 14 195 | 13 049 |
| | | 12 667 | 11 381 | 26 570 | 24 215 |
| Résultat d'exploitation net | | 19 041 | 17 598 | 38 049 | 33 832 |
| Produits financiers | | | | | |
| | | 355 | 132 | 661 | 277 |
| Charges | | | | | |
| Charges financières | | 8 487 | 7 010 | 16 678 | 14 567 |
| Distributions sur parts de catégorie B | 8 | 42 | 26 | 64 | 52 |
| Ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B | 8 | (775) | (233) | (775) | (167) |
| Ajustement net de la juste valeur des instruments financiers dérivés | | (763) | (9 344) | (579) | (8 347) |
| Charges financières nettes | 13 | 6 991 | (2 541) | 15 388 | 6 105 |
| Frais d'administration | | 1 559 | 1 693 | 3 674 | 3 515 |
| Variation nette de la juste valeur des immeubles de placement et coûts liés aux sorties | 3 | - | 335 | - | (203) |
| Bénéfice net et résultat global total de la période | | 10 846 | 18 243 | 19 648 | 24 692 |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

| | | Apport des porteurs de parts | Distributions cumulées | Résultat global cumulé | Total |
|---|----|------------------------------|------------------------|------------------------|----------------|
| Solde au 1 ^{er} janvier 2023 | | 395 960 | (202 235) | 268 347 | 462 072 |
| Émission de parts, nette des frais d'émission | 11 | 2 824 | - | - | 2 824 |
| Distributions aux porteurs de parts | 11 | - | (12 867) | - | (12 867) |
| | | 398 784 | (215 102) | 268 347 | 452 029 |
| Résultat global | | - | - | 19 648 | 19 648 |
| Solde au 30 juin 2023 | | 398 784 | (215 102) | 287 995 | 471 677 |
| Solde au 1 ^{er} janvier 2022 | | 351 540 | (177 308) | 230 193 | 404 425 |
| Émission de parts, nette des frais d'émission | 11 | 42 658 | - | - | 42 658 |
| Distribution aux porteurs de parts | 11 | - | (12 173) | - | (12 173) |
| | | 394 198 | (189 481) | 230 193 | 434 910 |
| Résultat global | | - | - | 24 692 | 24 692 |
| Solde au 30 juin 2022 | | 394 198 | (189 481) | 254 885 | 459 602 |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

| | Notes | Périodes de trois mois closes les 30 juin | | Périodes de six mois closes les 30 juin | |
|---|-------|---|-----------------|---|-----------------|
| | | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Activités d'exploitation | | | | | |
| Bénéfice net de la période | | 10 846 | 18 243 | 19 648 | 24 692 |
| Ajustements pour : | | | | | |
| Variation nette de la juste valeur des immeubles de placement et coûts liés aux sorties | 3 | - | 335 | - | (203) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | | 23 | 26 | 46 | 56 |
| Rémunération fondée sur des parts | 10 | 5 | 27 | 202 | 178 |
| Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire | 12 | (291) | (74) | (924) | (224) |
| Amortissement des incitatifs de location | 12 | 750 | 818 | 1 478 | 1 553 |
| Produits financiers | | (355) | (132) | (661) | (277) |
| Charges financières nettes | 13 | 6 991 | (2 541) | 15 388 | 6 105 |
| | | 17 969 | 16 702 | 35 177 | 31 880 |
| Ajustements au titre des variations des autres éléments du fonds de roulement | | (649) | (1 186) | (2 200) | (4 960) |
| Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation | | 17 320 | 15 516 | 32 977 | 26 920 |
| Activités d'investissement | | | | | |
| Acquisition d'immeubles de placement, déduction faite des emprunts hypothécaires repris | 3 | (4 905) | (31 791) | (33 825) | (70 752) |
| Entrées d'immeubles de placement | 3 | (3 762) | (1 202) | (5 274) | (4 253) |
| Produit net de la sortie d'immeubles de placement | 3 | - | 1 659 | - | 21 632 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | | - | (41) | - | (63) |
| Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement | | (8 667) | (31 375) | (39 099) | (53 436) |
| Activités de financement | | | | | |
| Emprunts hypothécaires diminués des charges de financement | | 18 255 | 9 486 | 34 874 | 33 854 |
| Remboursement d'emprunts hypothécaires | | (20 505) | (7 936) | (25 292) | (14 671) |
| Emprunts bancaires | | 9 204 | - | 24 357 | - |
| Remboursement d'emprunts bancaires | | - | (11 144) | - | (11 294) |
| Paiements sur obligations locatives | | - | (4) | (2) | (8) |
| Produit net de l'émission de parts | | - | (6) | - | 38 324 |
| Distribution nette aux porteurs de parts | | (5 558) | (5 570) | (11 091) | (10 370) |
| Distribution nette aux porteurs de parts de catégorie B | 8 | (42) | (26) | (64) | (52) |
| Intérêts payés | | (7 932) | (6 587) | (15 320) | (13 438) |
| Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement | | (6 578) | (21 787) | 7 462 | 22 345 |
| Variation nette de la trésorerie et es équivalents de trésorerie | | 2 075 | (37 646) | 1 340 | (4 171) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période | | 1 669 | 40 666 | 2 404 | 7 191 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période | | 3 744 | 3 020 | 3 744 | 3 020 |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.



Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de six mois closes les 30 juin 2023 et 2022
(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts et les montants par part)

1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds de placement immobilier BTB (« BTB ») est une fiducie de placement immobilier à capital variable non constituée en société, créée et régie en vertu du Code civil du Québec aux termes d'un contrat de fiducie, et qui est domiciliée au Canada. Le siège social de BTB est situé au 1411, rue Crescent, bureau 300, Montréal (Québec) Canada. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de BTB pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2023 et 2022 comprennent les comptes de BTB et ses filiales entièrement détenues (désignés collectivement comme le « Fonds ») ainsi que la participation du Fonds dans des entreprises communes.

2. Base d'établissement

(a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale IAS 34, Information financière intermédiaire (l'« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présentes ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers consolidés annuels complets, et doivent donc être lues en parallèle avec les états financiers consolidés du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les méthodes comptables appliquées par le Fonds dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont les mêmes que celles appliquées par le Fonds dans ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil des fiduciaires le 4 août 2023.

(b) Risques et incertitudes liés au taux directeur de la Banque du Canada

La hausse du taux directeur par la Banque du Canada a exacerbé le niveau d'incertitude face à l'économie. L'augmentation du taux directeur a eu des effets négligeables sur les activités du Fonds et sa capacité de négocier les nouveaux emprunts hypothécaires et les renouvellements hypothécaires. Compte tenu de la situation, il pourrait y avoir certaines répercussions sur les activités de refinancements d'emprunts hypothécaires, la juste valeur des immeubles de placement, certaines décisions de placement et le niveau des transactions du marché. Le Fonds continuera de surveiller les effets de la hausse du taux directeur sur ses activités d'investissement et d'évaluation des immeubles de placement.

(c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BTB. Toutes les informations financières ont été arrondies au millier de dollars près, sauf les montants par part.

(d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits et des charges présentés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, dont les attentes à propos d'événements futurs qui, de l'avis de la direction, sont raisonnables dans les circonstances. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et les écarts pourraient être importants.

3. Immeubles de placement

| | Période de six mois close le 30 juin | Exercice clos le 31 décembre |
|---|--------------------------------------|------------------------------|
| | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ |
| Solde à l'ouverture de la période | 1 164 881 | 1 110 971 |
| Comptabilisation initiale des actifs au titre de droits d'utilisation | 3 133 | - |
| Acquisitions d'immeubles de placement (note 3 a)) | 36 300 | 96 155 |
| Disposition d'immeubles de placement (note 3 b)) | - | (42 674) |
| Dépenses d'investissement | 2 677 | 3 370 |
| Commissions de location capitalisées | 1 057 | 1 531 |
| Incitatifs de location capitalisés | 1 542 | 5 020 |
| Amortissement des incitatifs de location | (1 478) | (3 113) |
| Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire | 924 | 1 822 |
| Variation nette de la juste valeur des immeubles de placement | - | (8 201) |
| Solde à la clôture de la période | 1 209 036 | 1 164 881 |

Sur une base annuelle, la juste valeur d'un sous-ensemble des immeubles de placement du Fonds, qui comprend un échantillon des immeubles de placement les plus importants et environ un tiers des immeubles de placement restants, est établie annuellement à partir d'évaluations faites par des évaluateurs externes indépendants possédant les qualifications professionnelles appropriées, au moyen de techniques d'évaluation reconnues, comme la méthode des flux de trésorerie actualisés, celle de la capitalisation directe et celle des comparables. La sélection des immeubles de placement soumis à une évaluation externe indépendante est déterminée par la direction à partir de son évaluation des circonstances qui, à son avis, peuvent influencer sur la valeur d'un immeuble de placement en particulier. La juste valeur des autres immeubles de placement est déterminée par la direction au moyen d'évaluations élaborées en interne basées sur la méthode de la capitalisation directe et la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, le Fonds a ajusté les hypothèses de flux de trésorerie pour son estimation des perturbations à court terme des flux de trésorerie afin de tenir compte des recouvrements, de l'inoccupation et des hypothèses sur les nouvelles locations. Le Fonds a entrepris un processus pour évaluer la pertinence des taux en tenant compte des changements des flux de trésorerie au niveau des biens et de toute prime de risque associée à ces variations de flux de trésorerie. Ces éléments sont pris en compte dans les ajustements de la juste valeur des immeubles de placement.

Au 30 juin 2023, aucune évaluation externe indépendante n'a été obtenue pour des immeubles de placement (évaluations obtenues pour des immeubles de placement d'une juste valeur totale de 821 315 \$ au 31 décembre 2022).

La juste valeur des immeubles de placement est fondée sur des données de niveau 3. Aucun transfert entre les niveaux n'est survenu au cours de l'exercice. Les données d'entrée importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement du Fonds se détaillent comme suit :

| | Immeubles industriels | Immeubles de bureaux périphériques | Immeubles de commerce de détail de première nécessité |
|--------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|---|
| Au 30 juin 2023 | | | |
| Taux de capitalisation | 4,75 % - 7,50 % | 5,75 % - 8,25 % | 5,50 % - 8,00 % |
| Taux de capitalisation à la revente | 4,75 % - 7,50 % | 5,75 % - 8,00 % | 5,50 % - 8,00 % |
| Taux d'actualisation | 5,50 % - 8,25 % | 6,25 % - 8,75 % | 6,25 % - 8,75 % |
| Taux de capitalisation moyen pondéré | 5,98 % | 6,73 % | 6,84 % |
| Au 31 décembre 2022 | | | |
| Taux de capitalisation | 4,75 % - 6,75 % | 5,75 % - 8,25 % | 5,50 % - 8,00 % |
| Taux de capitalisation à la revente | 4,75 % - 7,50 % | 5,75 % - 8,00 % | 5,50 % - 8,00 % |
| Taux d'actualisation | 5,50 % - 8,25 % | 6,25 % - 8,75 % | 6,25 % - 8,75 % |
| Taux de capitalisation moyen pondéré | 5,75 % | 6,76 % | 6,84 % |

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité de la juste valeur des immeubles de placement à une variation du taux de capitalisation moyen pondéré au 30 juin 2023, qui représente la sensibilité à une variation du taux d'actualisation et du taux de capitalisation à la revente au 30 juin 2023.

| Sensibilité aux taux de capitalisation | Juste valeur | Variation de la juste valeur |
|--|--------------|------------------------------|
| Augmentation (diminution) | | |
| | \$ | \$ |
| (0,50) % | 1 311 382 | 102 346 |
| (0,25) % | 1 258 074 | 49 038 |
| Taux de base | 1 209 036 | - |
| 0,25 % | 1 163 645 | (45 391) |
| 0,50 % | 1 121 617 | (87 419) |

(a) Acquisitions

La juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière à la date d'acquisition au cours de la période de six mois close le 30 juin 2023 s'établit comme suit :

| Juste valeur comptabilisée à l'acquisition | | | | | | |
|--|-----------------|--------------|-----------------------|---|-----------------------------|--------------------|
| Date d'acquisition | Type d'immeuble | Localisation | Participation acquise | Immeubles de placement, y compris les coûts d'acquisition | Emprunt hypothécaire repris | Contrepartie nette |
| | | | % | \$ | \$ | \$ |
| Février 2023 | Industriel | Mirabel, QC | 100 | 28 920 | - | 28 920 |
| Mai 2023 ⁽¹⁾ | Industriel | Edmonton, AB | 100 | 7 380 | - | 7 380 |
| Total | | | | 36 300 | - | 36 300 |

(1) Dans le cadre de la transaction, le Fonds a réglé une partie du prix d'achat au moyen de l'émission en faveur du vendeur de 550 000 parts de société en commandite de catégorie B au prix de 4,50 \$ la part.

(b) Sorties

Aucune sortie n'a été réalisée au cours de la période de six mois close le 30 juin 2023.

(c) Variation nette de la juste valeur des immeubles de placement et coûts liés aux sorties

| | Périodes de trois mois closes les 30 juin | | Périodes de six mois closes les 30 juin | |
|--|---|-------|---|-------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Variation nette de la juste valeur des immeubles de placement (note 3) | - | (197) | - | 810 |
| Coûts liés aux sorties (note 3 b)) | - | (138) | - | (607) |
| | - | (335) | - | 203 |

La variation nette de la juste valeur des immeubles de placement tient compte de la variation nette de la juste valeur des actifs au titre de droits d'utilisation associés aux immeubles de placement qui font l'objet d'un contrat de location.

Les coûts liés aux sorties comprennent essentiellement des commissions ainsi que des pénalités sur remboursement anticipé des emprunts hypothécaires grevant les propriétés cédées.

4. Créances

| | Au 30 juin | Au 31 décembre |
|--|--------------|----------------|
| | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ |
| Loyers à recevoir | 3 823 | 3 431 |
| Correction de valeur pour pertes de crédit attendues | (745) | (1 011) |
| Loyers à recevoir, montant net | 3 078 | 2 420 |
| Recouvrements non facturés | 1 430 | 1 142 |
| Autres créances | 186 | 1 254 |
| Total | 4 694 | 4 816 |

Le risque de crédit découle de la possibilité que des locataires éprouvent des difficultés financières et soient incapables de respecter les engagements de leur contrat de location. Le Fonds atténue ce risque en ayant une composition variée de locataires, en étalant les échéances des baux, en évitant de dépendre d'un locataire unique qui représenterait une part importante des produits de ses activités d'exploitation et en procédant à une étude de crédit de tout nouveau locataire important. Le Fonds analyse régulièrement ses créances clients et constitue une correction de valeur pour pertes de crédit attendues qui correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie qui, selon ses estimations, seront engagées à l'égard de ses créances clients. En évaluant la suffisance des provisions pour pertes de crédit attendues sur les montants à recevoir des locataires, la direction a tenu compte de la probabilité de recouvrement des créances courantes.

L'évaluation par le Fonds des pertes de crédit attendues est intrinsèquement subjective en raison de sa nature prospective. Par conséquent, la valeur des pertes de crédit attendues est sujette à un certain degré d'incertitude et se fonde sur des hypothèses.

5. Emprunts hypothécaires

Les emprunts hypothécaires sont garantis par des hypothèques immobilières grevant des immeubles de placement, lesquels avaient une juste valeur d'environ 1 175 493 \$ au 30 juin 2023 (1 140 753 \$ au 31 décembre 2022).

| | Au 30 juin | Au 31 décembre |
|---|-----------------|-----------------|
| | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ |
| Emprunts hypothécaires à taux fixe | 560 276 | 552 275 |
| Emprunts hypothécaires à taux variable | 88 072 | 86 166 |
| Ajustements non amortis au titre de la prise en charge liés à la juste valeur | 348 | 564 |
| Charges de financement non amorties | (2 795) | (2 894) |
| Emprunts hypothécaires | 645 901 | 636 111 |
| Portion court terme ⁽¹⁾ | 58 234 | 86 094 |
| Taux d'intérêt moyen pondéré | 4,28 % | 4,09 % |
| Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance (en années) | 3,63 | 3,97 |
| Fourchette des taux annuels | 2,30 % - 8,70 % | 2,30 % - 8,20 % |

(1) Pour la période de six mois restants

Au 30 juin 2023, les remboursements d'emprunts hypothécaires prévus s'établissaient comme suit :

| | Remboursements prévus | Échéance du principal | Total |
|---|-----------------------|-----------------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| 2023 ⁽¹⁾ | 9 458 | 48 776 | 58 234 |
| 2024 | 16 569 | 106 662 | 123 231 |
| 2025 | 14 249 | 52 853 | 67 102 |
| 2026 | 12 070 | 108 601 | 120 671 |
| 2027 | 8 152 | 100 504 | 108 656 |
| Par la suite | 15 235 | 155 219 | 170 454 |
| | 75 733 | 572 615 | 648 348 |
| Ajustements non amortis au titre de la prise en charge liés à la juste valeur | | | 348 |
| Charges de financement non amorties | | | (2 795) |
| | | | 645 901 |

(1) Pour la période de six mois restants

Le Fonds peut conclure des swaps de taux d'intérêt variable-fixe visant des emprunts hypothécaires portant intérêt à un taux variable afin de couvrir la variation des flux de trésorerie attribuable à la fluctuation des taux d'intérêt. Le Fonds n'applique pas la comptabilité de couverture à de telles relations de couverture de flux de trésorerie (se reporter à la note 9). Le tableau suivant présente les informations pertinentes sur les swaps de taux d'intérêt :

| Date de transaction | Principal initial | Taux d'intérêt fixe effectif | Règlement | Date d'échéance | Principal restant | |
|---------------------|-------------------|------------------------------|-------------|-----------------|-------------------|---------------------|
| | | | | | Au 30 juin 2023 | Au 31 décembre 2022 |
| | \$ | % | | | \$ | \$ |
| Juin 2016 | 13 000 | 3,45 | Trimestriel | Juin 2026 | 10 453 | 10 649 |
| Novembre 2017 | 23 200 | 3,88 | Mensuel | Novembre 2027 | 20 977 | 21 331 |
| Novembre 2017 | 23 075 | 3,90 | Mensuel | Décembre 2027 | 19 730 | 20 068 |
| Total | 59 275 | | | | 51 160 | 52 048 |

6. Débentures convertibles

Au 30 juin 2023, le Fonds comptait deux séries de débentures convertibles subordonnées remboursables en circulation.

| | Taux d'intérêt | | | Prix de conversion des parts | Paiements d'intérêts | Échéance |
|---------|----------------|---------|----------|------------------------------|----------------------|--------------|
| | Principal | Nominal | Effectif | | | |
| | | % | % | \$ | | |
| Série G | 24 000 | 6,00 | 7,30 | 5,42 | Semestriels | Octobre 2024 |
| Série H | 19 917 | 7,00 | 8,28 | 3,64 | Semestriels | Octobre 2025 |
| | | | | Série G | Série H | Total |
| | | | | \$ | \$ | \$ |

Au 30 juin 2023

| | | | |
|--|----------------|----------------|---------------|
| Composante passif non dérivé, à l'émission | 24 000 | 27 309 | 51 309 |
| Désactualisation de la composante passif non dérivé | - | 870 | 870 |
| | 24 000 | 28 179 | 52 179 |
| Options de conversion exercées par les porteurs | - | (9 178) | (9 178) |
| | 24 000 | 19 001 | 43 001 |
| Charges de financement non amorties | (413) | (557) | (970) |
| Composante passif non dérivé | 23 587 | 18 444 | 42 031 |
| Composante passif (actif) des options de conversion et de remboursement à la juste valeur | (31) | 44 | 13 |
| | Série G | Série H | Total |
| | \$ | \$ | \$ |

Au 31 décembre 2022

| | | | |
|--|----------------|----------------|---------------|
| Composante passif non dérivé, à l'émission | 24 000 | 27 309 | 51 309 |
| Désactualisation de la composante passif non dérivé | - | 709 | 709 |
| | 24 000 | 28 018 | 52 018 |
| Options de conversion exercées par les porteurs | - | (8 848) | (8 848) |
| | 24 000 | 19 170 | 43 170 |
| Charges de financement non amorties | (557) | (671) | (1 228) |
| Composante passif non dérivé | 23 443 | 18 499 | 41 942 |
| Composante passif des options de conversion et de remboursement à la juste valeur | 88 | 28 | 116 |
| | Série G | Série H | Total |
| | \$ | \$ | \$ |

Série G

Au 30 juin 2023, aucune option de conversion n'avait été exercée par les porteurs de débentures.

Série H

Au 30 juin 2023, des options de conversion ont été exercées par les porteurs de débentures représentant un montant nominal de 10 083 \$ (9 720 \$ au 31 décembre 2022).

7. Emprunts bancaires

Le Fonds dispose de deux facilités de crédit. La première est une ligne de crédit d'acquisition d'un montant de 8 000 \$. Cette ligne de crédit porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1 %. Au 30 juin 2023, un montant de néant était exigible aux termes de la ligne de crédit d'acquisition (900 \$ au 31 décembre 2022). La ligne de crédit est garantie par une hypothèque immobilière de deuxième rang grevant cinq immeubles d'une juste valeur de 92 661 \$.

La deuxième est une facilité de crédit renouvelable de 50 000 \$ assortie d'une option de crédit accordéon d'un montant maximal supplémentaire de 10 000 \$. Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au taux préférentiel bancaire majoré de 1 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 2,25 %. Au 30 juin 2023, un montant de 34 301 \$ était exigible aux termes de la facilité de crédit renouvelable (8 997 \$ au 31 décembre 2022).

La facilité de crédit renouvelable est garantie par une hypothèque immobilière de premier rang grevant deux immeubles d'une juste valeur de 33 543 \$ et par une clause de sûreté négative visant une sélection d'immeubles dont la juste valeur est de 351 309 \$.

8. Parts de catégorie B

| | Période de six mois close le 30 juin | | Exercice clos le 31 décembre | |
|--|--------------------------------------|--------------|------------------------------|--------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | Parts | \$ | Parts | \$ |
| Parts en circulation à l'ouverture de la période | 347 265 | 1 268 | 347 265 | 1 417 |
| Émission de parts de catégorie B - Acquisition | 550 000 | 2 475 | - | - |
| Échange contre des parts de fiducie | (150 000) | (562) | - | - |
| Ajustement de la juste valeur | - | (775) | - | (149) |
| Parts en circulation à la clôture de la période | 747 265 | 2 406 | 347 265 | 1 268 |

Les parts de catégorie B sont échangeables contre des parts de fiducie à tout moment au gré du porteur à raison d'une pour une.

Les parts de catégorie B donnent droit à une distribution égale à la distribution déclarée sur les parts de fiducie, à raison d'une pour une. La distribution versée sur les parts de catégorie B est comptabilisée à l'état du résultat global lorsqu'elle est déclarée.

| | Périodes de trois mois closes les 30 juin | | Périodes de six mois closes les 30 juin | |
|---|---|-------|---|------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Distribution aux porteurs de parts de catégorie B | 42 | 26 | 64 | 52 |
| Distribution par part de catégorie B | 0,075 | 0,075 | 0,15 | 0,15 |

9. Évaluation de la juste valeur

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, ainsi que le niveau qu'ils occupent dans la hiérarchie de la juste valeur. Ils ne comprennent pas la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à des restrictions, des créances, du solde de prix de vente, des fournisseurs et autres créditeurs, ni de la distribution à verser aux porteurs de parts, qui avoisinait leur valeur comptable au 30 juin 2023 du fait de leur échéance rapprochée ou du fait qu'ils portent intérêt aux taux actuels du marché.

| Au 30 juin 2023 | Valeur comptable | Juste valeur | | |
|---|------------------|--------------|----------|----------|
| | | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Éléments évalués à la juste valeur | | | | |
| Options de conversion et de remboursement des débetures convertibles (note 6) | 13 | - | - | 13 |
| Actif au titre des swaps de taux d'intérêt | (4 229) | - | (4 229) | - |
| Parts de catégorie B (note 8) | 2 406 | 2 406 | - | - |
| Éléments dont la juste valeur est présentée | | | | |
| Emprunts hypothécaires (note 5) | 648 348 | - | 606 637 | - |
| Débetures convertibles, incluant les options de conversion et de remboursement (note 6) | 42 044 | 43 738 | - | - |
| Emprunts bancaires (note 7) | 34 301 | - | 34 301 | - |

Pour le calcul de la juste valeur des emprunts hypothécaires, les flux de trésorerie liés aux remboursements futurs de principal et aux versements futurs d'intérêts ont été actualisés au moyen des taux du marché en vigueur à la clôture de l'exercice pour divers emprunts présentant des profils de risque et de crédit similaires. Les taux du marché en vigueur à la clôture de l'exercice ont été estimés en fonction des taux hypothécaires dont les échéances sont comparables, publiés par d'importantes institutions financières.

La juste valeur des débetures convertibles, y compris leurs options de conversion et de remboursement, a été déterminée en fonction du dernier prix coté sur le marché avant la clôture de la période.

La juste valeur des parts de catégorie B est déterminée en fonction du cours des parts de fiducie à la clôture de la période.

La juste valeur des instruments financiers dérivés, qui comprennent les options de conversion et de remboursement des débetures convertibles et un swap de taux d'intérêt, est respectivement fondée sur la méthode d'équation différentielle partielle et la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les hypothèses utilisées dans le cadre de la méthode d'équation différentielle partielle ont été estimées en fonction du cours des parts de fiducie et de leur volatilité et tiennent compte du risque de crédit lié à l'instrument financier. Les hypothèses utilisées dans le cadre de la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs sont estimées en fonction des taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à terme.

Ces estimations de la juste valeur ne sont pas forcément représentatives des montants que pourrait verser ou recevoir le Fonds dans le cadre de transactions réelles. Les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte non plus des coûts de transaction éventuels.

Les tableaux suivants fournissent un rapprochement des évaluations à la juste valeur de niveau 3 qui figurent aux états consolidés de la situation financière :

| Options de conversion et de remboursement des débetures convertibles | |
|--|-----------|
| | \$ |
| Période de six mois close le 30 juin 2023 | |
| Solde à l'ouverture de la période | 116 |
| Variation de la période comptabilisée en résultat net sous le poste « Ajustement net de la juste valeur des instruments financiers dérivés » | (103) |
| Solde à la clôture de la période | 13 |

Le tableau qui suit fournit une analyse de sensibilité du taux de volatilité ayant servi à l'évaluation de la juste valeur des options de conversion et de remboursement des débetures convertibles au 30 juin 2023 :

| | Options de conversion et de remboursement des débetures convertibles | Volatilité |
|-------------------------------------|--|------------|
| | \$ | % |
| Sensibilité de la volatilité | | |
| Augmentation (diminution) | | |
| (0,50) % | (37) | 19,24 |
| 30 juin 2023 | 13 | 19,74 |
| 0,50 % | 63 | 20,24 |

Comme le démontre l'analyse de sensibilité qui précède, la juste valeur des options de conversion et de remboursement des débetures convertibles dépend du taux de volatilité employé dans le modèle d'évaluation. Généralement, une augmentation du taux de volatilité, tout autre facteur étant égal par ailleurs, entraînera une hausse de la juste valeur des options de conversion et de remboursement des débetures convertibles, et vice-versa.

10. Rémunération fondée sur des parts

(a) Régime de rémunération fondé sur des parts différées à l'intention des fiduciaires et de certains membres de la haute direction

Le Fonds a établi un régime de rémunération fondé sur des parts différées à l'intention des fiduciaires et de certains membres de la haute direction. Aux termes de ce régime, les fiduciaires et certains membres de la haute direction peuvent choisir de recevoir leur rémunération sous forme de trésorerie, d'unités de parts différées ou d'une combinaison des deux.

Le tableau suivant présente les informations pertinentes sur la variation du nombre de parts différées :

| Périodes de six mois closes les 30 juin | 2023 | 2022 |
|--|---------------------------|---------------------------|
| | Nombre de parts différées | Nombre de parts différées |
| En circulation à l'ouverture de la période | 126 655 | 103 116 |
| Rémunération des fiduciaires | 2 470 | 4 452 |
| Distributions versées sous forme de parts | 2 458 | 4 149 |
| En circulation à la clôture de la période | 131 583 | 111 717 |

Au 30 juin 2023, le passif au titre du régime était de 412 \$ (446 \$ au 31 décembre 2022). Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2023, les produits connexes comptabilisés en résultat net se chiffraient à 36 \$ et à 33 \$ (produits de 52 \$ et de 3 \$ pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2022).

(b) Régime d'achat de parts pour les employés

Le Fonds a établi un régime d'achat de parts optionnel visant l'ensemble des membres du personnel. Conformément à ce régime, chaque année, les participants peuvent cotiser jusqu'à concurrence de 7 % à 10 % de leur salaire de base, selon le poste qu'ils occupent au sein du Fonds. Pour chaque deux parts qu'un participant achète, le Fonds émet une nouvelle part.

Au 30 juin 2023, le passif au titre du régime s'élevait à 19 \$ (54 \$ au 31 décembre 2022). Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2023, les produits connexes comptabilisés en résultat net se sont chiffrés à 0 \$ et à 1 \$ (produits de 0 \$ et de 14 \$ pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2022). Les 8 955 parts relatives aux achats de 2022 ont été émises en février et en avril 2023 (11 605 parts relatives aux achats de 2021).

(c) Régime de rémunération fondé sur des parts assujetties à des restrictions

Le Fonds a établi un régime de rémunération fondé sur des parts assujetties à des restrictions visant tous les membres de la haute direction ainsi que des employés clés. Aux termes de ce régime, les membres de la haute direction et les employés clés sont admissibles à recevoir des parts assujetties à des restrictions.

Le tableau suivant présente les informations pertinentes sur la variation du nombre de parts assujetties à des restrictions :

| Périodes de six mois closes les 30 juin | 2023 | 2022 |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|
| | Parts assujetties à des restrictions | Parts assujetties à des restrictions |
| En circulation à l'ouverture de la période | 329 054 | 161 536 |
| Attribution | 217 072 | 92 304 |
| Règlement | (26 601) | (90 671) |
| En circulation à la clôture de la période | 519 525 | 163 169 |

Au 30 juin 2023, le passif au titre du régime était de 524 \$ (446 \$ au 31 décembre 2022). Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2023, les charges connexes comptabilisées en résultat net s'établissaient à 57 \$ et à 238 \$ (charges de 72 \$ et de 131 \$ pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2022).

(d) Régime de retraite de rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie

Au 30 juin 2023, l'obligation à long terme liée au régime s'établissait à 595 \$ (554 \$ au 31 décembre 2022). Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2023, les produits connexes comptabilisés en résultat net se sont chiffrés à 16 \$ et à 2 \$ (charges de 7 \$ et de 64 \$ pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2022).

11. Parts de fiducie émises et en circulation

BTB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de fiducie. Chaque part de fiducie représente une voix à toute assemblée des porteurs de parts et donne à son porteur le droit de recevoir sa quote-part des distributions. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger que BTB rachète leurs parts de fiducie sur demande. À la réception d'un avis de rachat, tous les droits conférés par les parts de fiducie remises pour être rachetées sont cédés et leur porteur a le droit de recevoir un montant par part de fiducie (le « prix de rachat ») déterminé selon une formule du marché. Le prix de rachat doit être payé conformément aux conditions énoncées dans la déclaration de fiducie. Les parts de fiducie de BTB sont considérées comme des instruments de créance selon les IFRS, parce qu'elles sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, elles sont présentées à titre de capitaux propres, conformément à l'IAS 32.

Les parts de fiducie émises et en circulation sont réparties de la façon suivante :

| | Période de six mois close le 30 juin | |
|--|--------------------------------------|----------------|
| | 2023 | \$ |
| Parts en circulation à l'ouverture de la période | 85 238 279 | 395 960 |
| Émission dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions a) | 500 893 | 1 701 |
| Émission dans le cadre du régime d'achat de parts pour les employés (note 10 b)) | 8 955 | 33 |
| Émission dans le cadre du régime de rémunération fondé sur des parts assujetties à des restrictions (note 10 c)) | 45 276 | 159 |
| Parts de catégorie B échangées contre des parts | 150 000 | 590 |
| Émission dans le cadre de la conversion de débentures convertibles (note 6) | 99 725 | 341 |
| Parts en circulation à la clôture de la période | 86 043 128 | 398 784 |

(a) Régime de réinvestissement des distributions

BTB a établi un régime de réinvestissement des distributions à l'intention de ses porteurs de parts de fiducie. La participation à ce régime est facultative. Selon les modalités du régime, toute distribution en trésorerie versée sur des parts de fiducie est affectée au rachat de parts de fiducie supplémentaires. Les parts de fiducie sont émises à même le capital autorisé de BTB à un prix fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des parts à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de bourse précédant la date de distribution, moins un escompte de 3 %.

(b) Distributions

| | Périodes de trois mois closes les 30 juin | | Périodes de six mois closes les 30 juin | |
|-------------------------------------|---|-------|---|--------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Distributions aux porteurs de parts | 6 445 | 6 348 | 12 867 | 12 173 |
| Distributions par part de fiducie | 0,075 | 0,075 | 0,15 | 0,15 |

(c) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au 30 juin 2023, aucune part n'avait été rachetée aux fins d'annulation.

12. Produits locatifs

| | Périodes de trois mois closes les 30 juin | | Périodes de six mois closes les 30 juin | |
|--|---|---------------|---|---------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Loyers de base et autres produits tirés des contrats de location | 21 295 | 18 273 | 40 911 | 36 230 |
| Recouvrements d'impôt foncier et d'assurance | 6 530 | 6 528 | 12 703 | 12 104 |
| | 27 825 | 24 801 | 53 614 | 48 334 |
| Recouvrements de charges d'exploitation et autres produits | 4 342 | 4 922 | 11 559 | 11 042 |
| Amortissement des incitatifs de location | (750) | (818) | (1 478) | (1 553) |
| Ajustement des revenus de loyer selon le mode linéaire | 291 | 74 | 924 | 224 |
| | 31 708 | 28 979 | 64 619 | 58 047 |

13. Charges financières nettes

| | Périodes de trois mois closes les 30 juin | | Périodes de six mois closes les 30 juin | |
|---|---|----------------|---|--------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Intérêts sur les emprunts hypothécaires | 6 686 | 5 610 | 13 410 | 11 412 |
| Intérêts sur les débentures convertibles | 709 | 743 | 1 418 | 1 475 |
| Intérêts sur les emprunts bancaires | 619 | 197 | 963 | 504 |
| Intérêts sur les obligations locatives | 91 | 52 | 170 | 105 |
| Autres charges d'intérêts | 15 | 41 | 32 | 51 |
| Désactualisation de la composante passif non dérivé des débentures convertibles | 89 | 83 | 171 | 164 |
| Désactualisation des intérêts effectifs sur les emprunts hypothécaires et les débentures convertibles | 278 | 284 | 514 | 572 |
| Distributions sur parts de catégorie B | 42 | 26 | 64 | 52 |
| Ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B | (775) | (233) | (775) | (167) |
| Frais de remboursement anticipé sur un emprunt hypothécaire | - | - | - | 284 |
| Ajustement net de la juste valeur des instruments financiers dérivés | (763) | (9 344) | (579) | (8 347) |
| | 6 991 | (2 541) | 15 388 | 6 105 |

14. Charges par nature

| | Périodes de trois mois closes les 30 juin | | Périodes de six mois closes les 30 juin | |
|---|---|-------|---|-------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Amortissements | 23 | 26 | 46 | 56 |
| Charges au titre de la rémunération et des avantages du personnel | 2 091 | 2 069 | 4 864 | 4 600 |

15. Résultat par part

Étant donné que les parts de fiducie de BTB sont des instruments financiers remboursables au gré du porteur présentés à titre de capitaux propres conformément à l'IAS 32, le Fonds n'est pas tenu de présenter de bénéfice ni de perte par part de fiducie dans ses états consolidés du résultat global. Cependant, aux seules fins des informations à fournir, le Fonds a déterminé le résultat de base par part selon le mode qui s'appliquerait conformément à l'IAS 33, Résultat par action.

Le résultat net par part est calculé à partir du nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation de la façon suivante :

| | Périodes de trois mois closes les 30 juin | | Périodes de six mois closes les 30 juin | |
|---|---|-------------|---|-------------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Bénéfice net | 10 846 | 18 243 | 19 648 | 24 692 |
| Nombre moyen pondéré de parts de fiducie en circulation – de base | 86 503 311 | 84 989 000 | 86 183 000 | 81 500 498 |
| Résultat de base par part | 0,13 | 0,21 | 0,23 | 0,30 |

16. Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. La gestion du risque de liquidité s'effectue :

- en maximisant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation;
- en adoptant un programme d'acquisition et d'amélioration d'immeubles de placement qui tient compte des liquidités disponibles;
- en ayant recours à des facilités de crédit;
- en échelonnant les échéances des emprunts hypothécaires dans le temps;
- en maximisant la valeur des immeubles de placement, ce qui permet d'accroître le financement hypothécaire au renouvellement des emprunts;
- en faisant appel aux marchés financiers par voie d'émission de titres de créance ou de parts de BTB.

La direction estime que le Fonds sera en mesure d'obtenir le financement nécessaire pour effectuer les paiements exigibles au cours du prochain exercice, cependant, des changements dans les conditions du marché et l'accès au financement pourraient compromettre cette capacité de remboursement.

Certains emprunts hypothécaires comportent des clauses subjectives ainsi que des clauses restrictives en vertu desquelles le Fonds doit respecter l'atteinte de ratios financiers et de conditions financières. Au 30 juin 2023, le Fonds respectait l'ensemble des clauses restrictives auxquelles il était assujéti.

17. Secteurs d'exploitation

Des informations financières distinctes sont communiquées au chef de la direction relativement aux immeubles de placement considérés comme un tout. Les informations fournies traitent des locations nettes (comprenant le loyer brut et les charges immobilières), de la variation de la juste valeur des immeubles de placement et de la juste valeur des immeubles de placement. Les immeubles de placement individuels sont regroupés en secteurs qui présentent des caractéristiques économiques similaires. Le chef de la direction estime que la meilleure façon de procéder consiste à établir des secteurs qui regroupent les immeubles par immeubles commerciaux, de bureaux et industriels.

Par conséquent, le Fonds est réputé compter les trois secteurs d'exploitation suivants :

- immeubles industriels;
- immeubles de bureaux périphériques;
- immeubles de commerce de détail de première nécessité;

| | Immeubles industriels | Immeubles de bureaux périphériques | Immeubles de commerce de détail de première nécessité | Total |
|--|-----------------------|------------------------------------|---|------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Période de trois mois close le 30 juin 2023 | | | | |
| Immeubles de placement | 414 975 | 543 499 | 250 562 | 1 209 036 |
| Produits locatifs des immeubles | 9 104 | 14 952 | 7 652 | 31 708 |
| Résultat d'exploitation net | 6 461 | 8 014 | 4 566 | 19 041 |
| Période de trois mois close le 30 juin 2022 | | | | |
| Immeubles de placement | 298 817 | 614 524 | 253 906 | 1 167 247 |
| Produits locatifs des immeubles | 5 070 | 17 038 | 6 871 | 28 979 |
| Résultat d'exploitation net | 3 948 | 9 711 | 3 939 | 17 598 |
| | Immeubles industriels | Immeubles de bureaux périphériques | Immeubles de commerce de détail de première nécessité | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Période de six mois close le 30 juin 2023 | | | | |
| Produits locatifs des immeubles | 16 124 | 33 791 | 14 704 | 64 619 |
| Résultat d'exploitation net | 11 802 | 17 660 | 8 587 | 38 049 |
| Période de six mois close le 30 juin 2022 | | | | |
| Produits locatifs des immeubles | 10 443 | 34 014 | 13 590 | 58 047 |
| Résultat d'exploitation net | 7 956 | 18 371 | 7 505 | 33 832 |

18. Engagements et éventualités

Litiges

Le Fonds est partie à des litiges et à des réclamations qui surviennent de temps à autre dans le cours normal de ses activités. Ces litiges et réclamations sont généralement couverts par des assurances. La direction est d'avis que tout élément de passif qui pourrait découler de ces éventualités n'aurait pas d'effet négatif important sur les états financiers consolidés du Fonds.

Executive Team & Board of Trustees



Michel Léonard
President, Chief Executive Officer & Trustee



Mathieu Bolté
Executive Vice President, COO & CFO



Jocelyn Proteau
Chair of the Board & Trustee⁽²⁾



Jean-Pierre Janson
Vice-Chair of the Board & Trustee⁽²⁾



Lucie Ducharme
President, Human Resources and Governance Committees & Trustee⁽¹⁾⁽²⁾



Luc Martin
President, Audit Committee & Trustee⁽¹⁾



Armand Des Rosiers
Trustee



Fernand Perreault
President, Investment Committee & Trustee⁽³⁾



Christine Marchildon
Trustee⁽²⁾



Sylvie Lachance
Trustee⁽³⁾

(1) Member of the Audit Committee

(2) Member of the Human Resources and Governance Committee

(3) Member of the Investments Committee

Unitholders Information

Head office
BTB Real Estate Investment Trust
1411 Crescent Street, Suite 300
Montréal, Québec, H3G 2B3
T 514 286-0188
www.btbreit.com

Listing
The units and debentures of BTB Real Estate Investment Trust are listed on the Toronto Stock Exchange under the trading symbols:
BTB.UN
BTB.DB.G
BTB.DB.H

Transfer agent
Computershare Investor Services
1500 Robert-Bourassa Blvd
7th floor, Montréal, Québec, H3A 3S8
Canada
T 514 982-7555
T Toll free: 1 800-564-6253
F 514 982-7850
service@computershare.com

Taxability of distributions
In 2022, for all Canadian unitholders, the distributions were fiscally treated as follow:

- Other revenues: 0%
- Fiscal Deferral: 100%

Auditors
KPMG LLP.
600 De Maisonneuve Blvd West
Suite 1500
Montréal, Québec, H3A 0A3

Legal counsel
De Grandpré Chait LLP.
800 Rene-Lévesque Blvd West
Suite 2600
Montréal, Québec, H3B 1X9

Unitholders distribution reinvestment plan
BTB Real Estate Investment Trust offers a distribution reinvestment plan to unitholders whereby the participants may elect to have their monthly cash distribution reinvested in additional units of BTB at a price based on the weighted average price for BTB's Units on the Toronto Stock Exchange for the five trading days immediately preceding the distribution date, discounted by 3%.

For further information about the Distribution Reinvestment Plan, please refer to the Investor relations section of our website at www.btbreit.com or contact the Plan agent: Computershare Investor Services.



